

Requête en annulation du projet Courbec

Me Lemay parle de «salissage public»

Page 3

ENRICHISSEZ VOTRE

REER

1/4+

TRUST GENERAL
494 Champs Elysees
Chicoutimi - 549-6490

le QUOTIDIEN

696-4800

RC

RÉSEAUX CONTACT
1986 INC.

DIVISION ALARME

13e année no 68

Chicoutimi, vendredi 19 décembre 1986

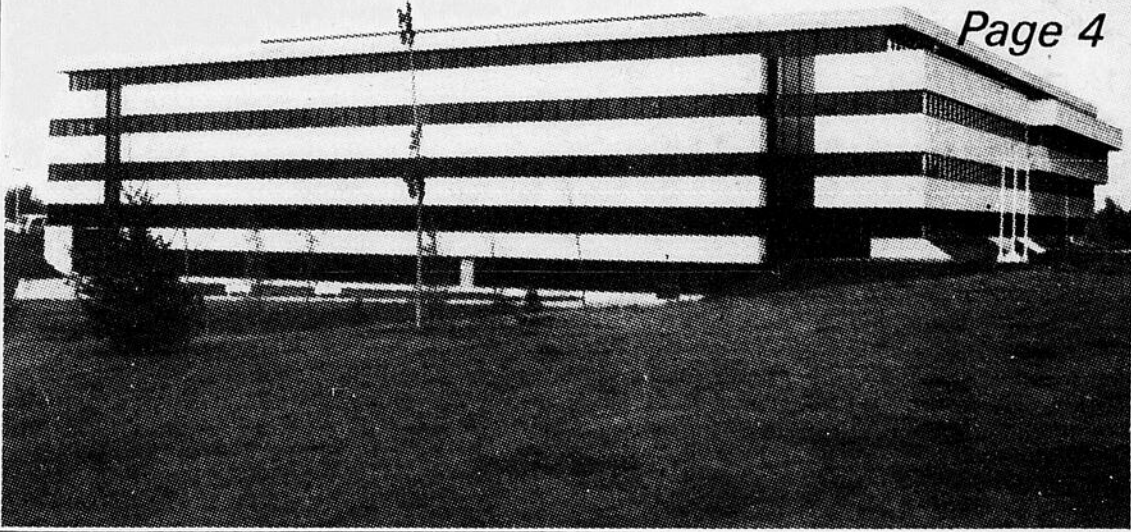
45¢

40 pages

Cri d'alarme

L'UQAC au fond du baril

Page 4



Négociations du secteur public

Des ententes de principe pour la CSN et la FTQ

Pages 14-15

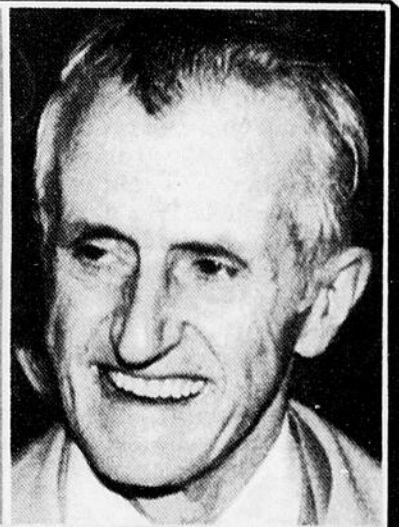
Sentence de Lamothe rendue le 4 mars

Page 6

A Roberval

Deux conseillers s'en prennent au maire Tremblay

Page 10



LA FANTAISIE



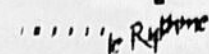
HIVERNALE!

GAGNER

UN TOURBILLON DE GRANDS PRIX
D'UNE VALEUR TOTALE
DE PLUS DE 195.000 \$
VOUS EST OFFERT!



sports experts



CJMT

L'un des 8 Ski-doo Tundra de Bombardier
L'un des 8 véhicules tout terrain Fourtrax 125 de Honda
L'un des 94 ensembles de ski Kneisel Pro-ST COLLECTORNEZ & GAGNEZ INSTANTANÉMENT
Et des randonnées vous permettront aussi de gagner instantanément des BOUTELLES-PRIMES!

LE CONCOURS PREND FIN LE 28 FEVRIER 1987.

////// Faits divers ////

Comparutions

CHICOUTIMI (BL)— Benoit Durand et Myriam Girard, deux résidents de la rue Saint-André, à La Baie, ont comparu hier devant le juge Claude Vaillancourt de la cour des sessions de la paix.

Les deux individus doivent répondre à des accusations reliées au recel d'un magnétoscope d'une valeur de \$500 et de possession de drogue en vue d'en faire le trafic.

Ces accusations se rapportent à la saisie effectuée mercredi par la Sûreté du Québec, en collaboration avec la sûreté municipale de La Baie. La valeur de la drogue saisie, soit 682 grammes de PCP, 50 grammes de hashish et 10 capsules de LSD, est évaluée à plus de \$35,000 sur le marché de la rue.

Plaidant non coupable à chacun des chefs portés contre lui, Durand a choisi de subir son procès devant juge et jurés. Il jouissait d'une liberté conditionnelle lors de son arrestation et son enquête sur mise en liberté a lieu aujourd'hui.

Quant à Girard, elle a préféré attendre son avocat, Me Michel Boudreaux, avant de prendre toute décision sur ses dossiers.

Spectacle à la cour

CHICOUTIMI (BL)— Un individu âgé d'une soixante d'années a perturbé quelque peu les activités de la cour des sessions de la paix hier avant-midi.

Accusé de voies de fait sur une femme, l'homme s'est d'abord présenté sans avocat devant le juge Claude Vaillancourt. L'homme a demandé avec insistance à la cour la nature de son accusation. Le juge lui a d'abord proposé de contacter un avocat ce qu'il a fait en choisissant Me Martin Tremblay.

Devant les agissements pour le moins étranges de l'accusé, la couronne a suggéré de faire subir un examen médical à l'individu afin de savoir s'il était apte à donner son choix de procès.

Après deux entretiens avec son client et autant d'ajournements, Me Tremblay a consenti à la demande d'examen médical. L'accusé s'est alors insurgé en refusant son avocat et en expliquant à la cour, et à l'assistance, qu'il avait droit de parole.

C'en était trop pour le juge

Vaillancourt qui a finalement ordonné à cet individu de subir un examen psychiatrique d'ici à trente jours.

Accident mortel

CADILLAC (PC)— Une collision entre une automobile et un camion a fait un mort et quatre blessés, mercredi soir, sur la route 117, à cinq kilomètres de Cadillac, en Abitibi.

L'accident survenu dans le secteur du lac Normand a coûté la vie à M. Omer Beaudry, 56 ans, de Thornloe, Ontario.

Le frère de la victime, Roger-Camille Beaudry, a été grièvement blessé. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Montréal par avion.

Explosion

MONTREAL (PC)— Les dégâts causés par l'explosion et l'incendie survenus mardi à la raffinerie de Petro-Canada, dans l'est de Montréal, sont maintenant évalués à plus de \$8 millions.

Une porte-parole de la compagnie, Helen Tomlinson, a révélé hier que les dommages étaient plus élevés que ceux causés par l'autre explosion qui s'était produite le 6 octobre dernier. Ils avaient alors atteint \$7 millions.

Selon Mme Tomlinson, ce n'est cependant pas avant le mois prochain que la compagnie pourra être fixée avec exactitude sur l'importance des dégâts. Il faut en effet attendre que l'enquête et les expertises soient terminées.

Québec judiciaire

QUEBEC (PC)— Un jeune récidiviste qui devait convoier en justes noces samedi restera détenu jusqu'à son enquête préliminaire, le 7 janvier.

Pierre Larrivée, 25 ans, de Québec, a été intercepté mercredi par des agents de sécurité. Il venait d'acheter un habit de noces avec une carte de crédit volée.

L'accusé bénéficiait d'une libération conditionnelle après avoir été condamné à 42 mois de prison pour vol qualifié.

Sa future épouse a vainement tenté de convaincre le juge. Mariane D'Amours, 26 ans, avait été libérée de prison récemment. Elle purgeait une peine de 23 mois pour vol.



Vedette — Le jeune Curtis Nadeau était pas mal intimidé par les journalistes, hier, lors d'une conférence de presse. Le jeune Nadeau a reçu avec succès une transplantation du foie en octobre.

Le procès des Sikhs se poursuit à Montréal

MONTREAL (PC)— L'un des deux accusés de conspiration pour faire sauter un avion, Kashmir Singh Dhillon,

a reconnu jeudi avoir écrit un document dans lequel il suggère que les jeunes sikhs soient initiés aux arts martiaux et aux manèges des armes à feu, dans la lutte pour la conquête d'un Etat sikh indépendant.

Cette idée lui est venue, a-t-il déclaré au tribunal, à la suite de l'attaque des soldats indiens contre le Temple d'Or d'Amritsar, en juin 1984. Quelque 1,000 sikhs ont été tués à cette occasion.

Il se proposait de soumettre ce document à la réunion de fondation d'une section québécoise de l'Organisation mondiale des sikhs, mais

cette réunion n'a jamais eu lieu.

L'Organisation mondiale des sikhs appuie la séparation pacifique, par des voies diplomatiques, de la province du Pendjab.

Dhillon, qui est âgé de 42 ans, a été arrêté en même temps que Santokh Singh, 25 ans, le 30 mai dernier. Tous deux ont été accusés d'avoir comploté pour faire exploser un avion.

Au cours du procès, les deux inculpés ont été identifiés comme étant des membres du Babar Khalsa, une organisation fondamentaliste qui prône également la sécession du Pendjab de l'Inde.

Dhillon et Singh ont eu deux entretiens, dans un hôtel de Montréal, avec un individu qu'ils ignoraient être l'agent secret Frank Miele, du FBI américain. Ils ont prétendu qu'ils voulaient tout simplement acheter des automobiles volées à New York, non faire sauter un avion.

Vol de lingots

Suspects libérés

SENNETERRE (PC)— Trois individus accusés du vol de deux lingots d'or commis à la mine Lac Bachelor, en Abitibi, le 2 octobre dernier, ont été remis en liberté sous cautionnement en attendant leur enquête préliminaire, fixée au 1er avril.

Claude Boutin, de Val d'Or, Pierre Boutin, de Desmaraisville, et Jean-Paul Chevalier, de Montréal, sont également accusés de complot pour commettre un vol qualifié, enlèvement, séquestration, port de déguisement et utilisation d'armes à feu et d'explosifs.

Trois individus avaient séquestré cinq travailleurs de la mine avant de contraindre le directeur à leur remettre le contenu du coffre-fort, deux lingots d'or d'une valeur de \$609,000.

La période de chasse au gros gibier venant tout juste de débuter, les policiers avaient immédiatement retenu l'hypothèse que les voleurs s'étaient mêlés aux

nombreux chasseurs présents dans la région. Après trois semaines de ratissage du vaste périmètre boisé autour de la mine, dont plus de 90 kilomètres le long d'un chemin forestier, les policiers avaient découverts éparpillés, des vêtements, des souliers, des armes, un véhicule volé à Montréal, des explosifs et des masques caoutchoutés.

/// Pas possible ///

Haschisch saisi à Moscou

MOSCOU (AFP)— Les douanes soviétiques ont saisi à Moscou 1,200 kg de haschisch d'une valeur de \$30 millions US dans un conteneur appartenant à une compagnie américaine, Specific International, et destiné à une firme ouest-allemande de Hambourg, a annoncé jeudi l'agence TASS.

Cette prise est la plus importante jamais réalisée en Union soviétique précise l'agence selon laquelle la drogue aurait été acheminée du Pakistan à l'initiative des douchmans (rebelles) afghans afin d'être écoulée en Europe occidentale.

/// Sommaire /// Loto /// Météo ///

| | |
|------------------|---------|
| Arts | 17 |
| Bandes dessinées | 20 |
| Bourse | 21-22 |
| Détente | 29 |
| Décès | 27 |
| Finances | 23 |
| Horoscope | 20 |
| Petites annonces | 24 à 28 |
| Sports | 30 à 40 |
| Télévision | 16 |

La Quotidienne:
A trois chiffres: 585
A quatre chiffres: 2228

Abonnement: 545-4664
Le Quotidien
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de deuxième classe
(no 32131). Port de retour garanti

Météo

Min.: -4
Max.: -2

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: faible neige passagère débutant en mi-journée. Min.: près de -4. Max.: près de -2. Risque de précipitations: 70 p.c. Samedi: ciel variable.

Voir détails en page 23

La rédaction Saguenay.....545-4474 — Lac-St-Jean-Est (Alma).....668-4506 — Lac-St-Jean-Ouest St-Félicien.....679-3832



PROCEDURES — La requête en nullité concernant le projet Courbec, à Dolbeau, aura duré huit jours à la cour de Roberval. Une masse impressionnante de documents ont été déposés en preuve de la part des deux parties. Le juge Jules Allard a maintenant à rendre sa décision.

A propos de Henri-Paul Brassard

Salissage, affirme le procureur de la ville

ROBERVAL (LT) — Le procureur de la ville de Dolbeau a qualifié de "salissage public" les allégations de la partie en demande concernant les accusations de conflit d'intérêt contre le maire Henri-Paul Brassard dans le projet de recouvrement du boulevard Wallberg.

Au cours de sa plaidoirie qui a débuté hier matin, le procureur André Lemay a ouvert une parenthèse sur cette partie de l'action en nullité contre la municipalité. Il faut se rappeler que la partie en demande a soulevé la position du maire qui possède un commerce sur le boulevard et a été l'un des artisans de la venue de Courbec à Dolbeau.

Dans ce sens, le procureur Lemay soutient que le conseil municipal n'a jamais accepté une option du maire même si ce dernier, selon la preuve, en a signé une. Le procureur poursuit en indiquant que la municipalité, reponsable de l'acquisition des terrains, procédera par l'expropriation des propriétés du maire Brassard.

"Il est clair qu'il s'agit d'arguments pour soulever la population contre le projet et le conseil, monsieur le juge. Nous sommes en présence de manoeuvres d'intimidation," admet le procureur

de la municipalité.

Ce dernier a expliqué le geste du maire comme un geste normal. Il a simplement signé une option pour faire comme de nombreux autres commerçants.

En fait, toujours selon la défense, rien ne démontre que le maire aurait tiré un avantage de céder pour \$1.00 son terrain. Avec le processus d'expropriation, le maire Brassard pourrait retirer

plus.

La partie en demande avait soulevé les accusations contre le maire en rapport avec un article de la loi de Cités et Villes. Selon cet article, un fonctionnaire municipal ou un politicien municipal, n'a pas le droit de procéder à une transaction avec sa municipalité.

Il s'agit de l'un des aspects sur lequel le juge Jules Allard aura à se prononcer.

Me Lemay croit que les gens ont reçu toute l'information

ROBERVAL (LT) — L'idée de fermer le boulevard Wallberg n'est pas nouvelle et elle remonte à 1962. Les dernières démarches de la municipalité dans ce sens ne sont donc pas des surprises.

Le procureur André Lemay n'a pas ménagé les exemples afin de démontrer que la population a reçu toute l'information pertinente dans ce dossier. La défense émet même l'hypothèse que le dossier aurait été trop public.

Il faut retourner au mois de novembre 1985 pour situer l'argumentation de la ville. En fait, selon Me André Lemay, personne n'a eu d'opposition lors de ces élections

où le maire a été reporté au pouvoir par acclamation.

"Pourtant, le projet était connu et personne n'a fait la lutte au maire. Avant ces élections, les contribuables ont été informés par un bulletin émis par la municipalité dans lequel il était question des intentions de la municipalité", explique le procureur Lemay.

Revenant sur les démarches légales effectuées par le conseil municipal, Me Lemay a rappelé, sauf certains petits points techniques, qu'elles respectaient les règles de procédures. Il y a, toujours selon la défense, une différence à faire entre le programme particulier d'urbanisme et le règlement

Projet Courbec

Les audiences auront duré huit journées

ROBERVAL (LT) — Les audiences touchant la requête en nullité du projet Courbec contre la municipalité de Dolbeau sont maintenant terminées après huit jours de travaux et il appartient au juge Jules Allard de trancher le débat.

Pendant ces huit journées, un nombre impressionnant de documents ont été déposés en preuve par les deux parties. Les procureurs ont toutefois demandé un jugement global car la partie en demande s'attaquait à 19 éléments.

Le plan particulier d'urbanisme, la question des pouvoirs discrétionnaires de la municipalité versus le protocole d'entente avec Courbec et l'ensemble des résolutions du conseil sont les pièces importantes de ce procès.

Il n'est pas évident que l'invalidation d'un article de règlement ou d'une résolution, suivant l'importance de son contenu, puissent mettre en danger le projet de revitalisation du centre-ville de Dolbeau. Pour faire effondrer le château, la demande doit avoir mis hors de tout doute que l'un de ces éléments ne correspond véritablement pas aux règles établies.

Il reste l'aspect de la consultation populaire, aspect beaucoup plus politique mais en même temps légal. Il ne faut pas oublier qu'à plusieurs occasions, la partie en demande est revenue de-



Louis Tremblay

vant le Tribunal en affirmant par des témoignages, que la population, malgré une opposition identifiée, n'a pas été consultée.

Le juge devra se pencher sur cette question non pas au point de vue politique mais en matière essentiellement juridique.

Il s'agit des consultations déterminées en rapport avec des changements des règlements de zonage et du PPU.

Le juge n'a pas donné de précision quant à la date où le jugement devrait être déposé.

Une chose est toutefois évidente, d'ici ce temps, les spéculations seront à la mode à Dolbeau car ce fameux projet ne laisse personne indifférent.

de zonage, et le projet Courbec. Les deux choses sont séparées.

"Ne pas comprendre le projet de la municipalité est une obstruction systématique au changement. Les commerçants, dans l'ensemble, ont besoin de l'aide de la municipalité et la municipalité répond pour améliorer ce secteur commercial", poursuit le procureur en défense.

En bonifiant l'information transmise par la municipalité, Me Lemay a soulevé de sérieuses interrogations sur celle des opposants. A son avis, la façon de faire de l'opposition ne pouvait avoir comme conséquence que de monter la population contre

le conseil.

Il a été déposé en preuve que la municipalité avait offert d'autres alternatives aux commerçants ne voulant pas faire partie du centre-ville. Le procureur en défense a amené ce fait pour contrer la défense qui maintient que la ville a utilisé un pouvoir abusif pour obtenir les signatures des options.

Le procureur de la ville a terminé sa plaidoirie en déposant plusieurs jugements sur des cas ressemblant à la situation présentée devant le juge Allard. Il a conclu en indiquant que le jugement allait faire des heureux et des malheureux mais qu'il s'agissait des règles du jeu.

Déficit de \$900,000

L'UQAC lance un vrai cri d'alarme

CHICOUTIMI (DC) - L'Université du Québec à Chicoutimi lance un cri d'alarme, alors qu'elle se dirige vers un déficit de \$900,000 pour l'exercice financier 1986-87. D'après le vice-recteur à l'administration et aux finances, Lucien Gendron, il ne reste pas beaucoup de gras à couper, au sein de l'institution.

«C'est le constant auquel nous arrivons, après sept années de coupures. Nous sommes rendus au fond du baril et si Québec n'accroît pas son aide, nous devons envisager la fin de certains programmes, puisqu'il ne restera plus assez d'argent pour offrir un minimum de services. Ces nouvelles réductions diminueront les possibilités de l'université», note Gendron.

Selon lui, plusieurs facteurs expliquent la dilata-tion du déficit, que le budget initial fixait à \$388,000. En premier lieu, il parle d'un manque à gagner de \$137,000, relié au nouveau programme de doctorat en sciences minérales. On attendait \$237,000 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et celui-ci n'y a consacré que \$100,000.

Par ailleurs, l'UQAC avait prévu recevoir \$120,000, pour le programme de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel. Québec se fait encore tirer l'oreille, cependant, et n'a rien ne laisse prévoir qu'il bougera prochainement.

Enfin, on doit ajouter des dépassements budgétaires de \$125,000, dans les départements, ainsi qu'une dépense non-prévue de \$139,000, résultant d'un protocole d'entente avec l'Institut éducatif et culturel Attikamek-Montagnais. Celui-ci permettra de hausser le nombre d'étudiants, à compter de l'an prochain, mais figure pour le moment au passif de l'université.

Mesures à court terme

Le budget actuel est de \$30 millions et reste valide jusqu'au 31 mai 1987. D'ici là, afin de limiter les dégâts, les administrateurs de l'UQAC ont pris des mesures ponctuelles, qui grattent beaucoup de chair avec le peu de gras qui reste.

Ainsi, on ne remplace pas aussi souvent les absents et certains cours ne

sont plus offerts. Pour leur part, les achats sont réduits au maximum et la participation aux réunions du réseau, à Montréal, est



Daniel Côté

moins régulière que dans le passé.

«Nous attendons aussi le paiement complet des subventions anticipées, soit celles de \$120,000 et \$237,000. Nous ne risquons pas la faillite à brève échéance, mais il faut voir plus loin que les prochains mois. Si Québec ne verse pas plus d'argent, l'UQAC devra réévaluer son rôle»,

Programmes étudiés

Les dépenses rationalisées

CHICOUTIMI (DC) - Le conseil d'administration de l'UQAC a adopté trois résolutions, cette semaine, dans le but de rationaliser ses dépenses et relancer les fonds de soutien à l'université.

Parmi ces mesures, il y en a une qui porte sur les programmes d'enseignement et qui prendra la forme d'une étude, menée par le recteur Alphonse Riverin. D'ici le mois de mars, celui-ci devra analyser les possibilités de regroupement de cours, même à travers des modules différents.

«Ce que ça veut dire, c'est que si la même matière se retrouve dans plusieurs programmes, nous songeons à la livrer une seule fois, en évitant ainsi un doublement. C'est déjà commencé, mais nous voulons aller plus loin», explique Lucien Gendron, vice-recteur à l'administration et aux finances.

Un autre mandat du même genre, dont il a lui-même hérité, concerne l'ensemble des dépenses de l'université, en excluant les cours. Cette fois, on veut mesurer l'étendue des services à offrir, tout en rationalisant au maximum.

«Pour donner un exemple un peu extrême, et qui n'est peut-être même pas réel, je prendrai celui des crayons. Si nous en fournissons plusieurs variétés aux employés, dans le passé, dorénavant nous nous limiterons à une seule sorte», souligne Gendron, qui devra également produire un rapport en mars.

Campagne de souscription

Quant à la troisième résolu-

tion, elle fait référence à la

Fondation de l'UQAC, dont l'actif est actuellement de \$2 millions. Les intérêts servent au développement de l'université et le conseil d'administration veut les faire croître, par le biais d'une campagne de souscription.

«En attendant, notre clientèle est stable, nos frais de personnel et d'entretien sont plus élevés et nous n'avons pas de fonds pour progresser. Pourtant, il aurait suffi d'indexer les subventions à l'indice des prix à la consommation, depuis quatre ans, et ça nous aurait donné \$4,70 millions de plus», précise Gendron.

C'est Alphonse Riverin qui doit soumettre un rapport, à cet effet, et les grandes lignes en seront tracées dès le mois de mars. Contrairement aux deux autres mesures, toutefois, celle-ci ne touchera pas l'administration courante et se limitera aux projets spé-

ciaux.

«Ce sont des initiatives qu'il fallait prendre et qui auraient été nécessaires, même si nous n'avions été en difficulté financière. L'université doit progresser et maintenant qu'elle achève sa période de croissance, on peut revoir certaines pratiques tout en se donnant le moyens d'avancer», résume le vice-recteur.

Revenant sur le dossier des subventions, remises chaque année par le gouvernement du Québec, il rappelle que celles-ci sont calculées à partir du nombre d'étudiants et que selon les critères actuels, il faudrait passer de 4,000 à 5,000 têtes au premier cycle et de 300 à 1,000 aux études avancées, pour que l'UQAC fasse ses frais.

«Le premier objectif est peu réaliste, mais le deuxième sera à notre portée d'ici trois ans. Notre clientèle est réduite, en raison de notre situation géographique, et celle-ci nous impose des coûts supplémentaires, en raison de l'étendue du territoire que



DEFICIT — Le vice-recteur à l'administration et aux finances de l'Université du Québec à Chicoutimi, Lucien Gendron, croit que l'institution universitaire est rendue au fond du baril présentement.

nous couvrons. C'est pour ça qu'à mon avis, le mode de financement doit être révisé», commente Gendron.

Pour 1988 et 1989

Mistassini a gelé ses taxes

par Jules Simard

MISTASSINI (JS) - En annonçant hier soir que le taux de la taxe foncière demeurerait le même en 1987, les élus municipaux de Mistassini ont précisé que le maintien du taux fixé à \$1.55 du \$100 d'évaluation devrait être en vigueur pour 1988 et 1989.

C'est à l'unanimité que les conseillers ont indiqué que l'on avait fini de jouer avec le taux de la taxe à Mistassini, et que l'objectif de maintenir stable le taux de la taxe pour les prochaines années est maintenant atteint. Certains conseillers ont par ailleurs souligné qu'en maintenant une stabilité sur le taux de la taxe, Mistassini se faisait encore plus accueillante pour les investisseurs potentiels.

Pour sa part, le maire, Charles-Edouard Simard a qualifié le budget de réaliste compte tenu d'une augmentation des dépenses de l'ordre de 3,3. Le maire Simard a déclaré que Mistassini était la ville du comté de Roberval qui affichait le plus bas taux de taxe, et conséquemment la facture la moins élevée en comparai-

son avec des propriétés de même envergure dans les villes voisines.

Budget

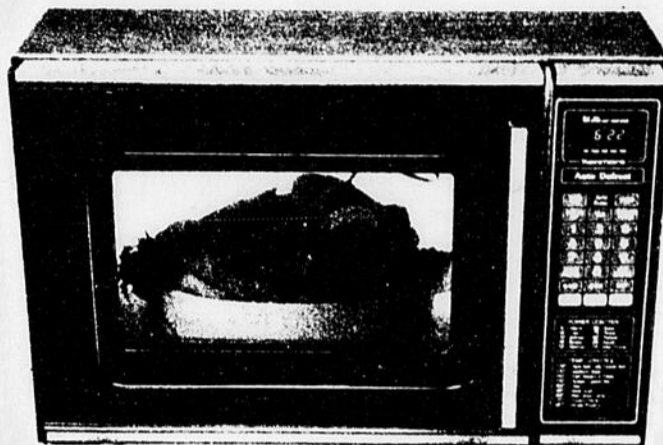
En 1987, le conseil de ville de Mistassini prévoit dépenser quelque \$3,315,761, dont près de \$300,000 seront consacrés aux immobilisations. Le service de la dette accapara 20 du budget, soit une somme de \$794,000.

Parmi les principaux projets qui seront mis de l'avant en 1987 par le conseil de Mistassini, on note la réalisation d'une étude sur la vocation de l'ancien monastère des Pères Trappistes, la construction d'une bâtisse pour le club de l'Age d'Or où la ville participera pour \$100,000, l'installation de l'informatique pour la gestion administrative, et le rajeunissement de la flotte de véhicules à la sécurité publique et à la voirie.

Au cours des prochaines années, le conseil de Mistassini entend poursuivre ses efforts afin d'améliorer ses services dans le secteur rural et assurer un développement harmonieux sur les berges du lac Saint-Jean.

PLUS QUE 5 JOURS! PROCUREZ-VOUS UN MICRO-ONDES KENMORE POUR NOËL!

PLUSIEURS RABAIS
ET VALEURS
EXCEPTIONNELS



POURQUOI
ACHETER
UN KENMORE?

- Cours d'usage et d'entretien offert sans frais de votre part.
- Nous assurons le service après-vente partout au Canada

NOS MODÈLES COMPACTS ET DE FORMAT MOYEN FONT DES MERVEILLES!

SEULEMENT 179⁹⁹
ch.

Four à micro-ondes compact idéal pour les petites familles. Cuisson propre et rapide. Minuterie 15 minutes, livre de recettes inclus. Amande. No 87060.

RABAIS 40\$

Ce modèle compact possède une commande rotative pour décongélation/cuisson, minuterie 30 min. Livre de recettes inclus. Amande. No 87113. Sears ord. 279,99\$. Ch..... **239,99\$**

RABAIS 40\$

Vous manquez de place? Installez-le sous un élément de cuisine! Comme ci-dessus, mais avec nécessaire de fixation. No 87114. Sears ord. 299,99\$. Ch..... **259,99\$**

SEULEMENT 299⁹⁹
ch.

Notre modèle compact de qualité supérieure possède touches à effleurement. Décongélation programmée, marche différée et horloge. Amande. No 87463.

SEULEMENT 319⁹⁹
ch.

Modèle compact possède nécessaire de fixation, 2 mémoires de cuisson, décongélation prog., marche différée. Amande. No 87465.

RABAIS 100\$

Modèle de format moyen de bonne qualité. 2 mémoires de cuisson, marche différée, horloge, pause, minuterie 99 min. No 88700. Sears ord. 469,99\$. Ch..... **369,99\$**

RABAIS 100\$

Modèle de format moyen de haute qualité possède 10 réglages, sonde thermique, attente/garde au chaud et plus! No 88710. Sears ord. 499,99\$. Ch..... **399,99\$**

RABAIS 80\$

Four de format moyen de qualité supérieure possède décongélation automatique, 100 réglages, touche rappel/pause. No 87627. Sears ord. 549,99\$. Ch..... **469,99\$**

GRANDS MODÈLES, FOURS DE SPÉCIALITÉ, MEUBLES

SEULEMENT 429⁹⁹
ch.

Grand modèle, bas prix! 2 mémoires de cuisson, attente/garde au chaud, 100 réglages, rappel/pause. Brun. No 88760.

RABAIS 150\$

Grand modèle possède 10 réglages, 2 mémoires de cuisson, décongélation programmée et plus! No 88244. Sears ord. 599,99\$. Ch..... **449,99\$**

RABAIS 120\$

Modèle de grand format de haute qualité possède 2 mémoires de cuisson, 100 réglages, rappel/pause. No 88245. Sears ord. 619,99\$. Ch..... **499,99\$**

RABAIS 100\$

Four de grand format de qualité supérieure possède 3 mémoires de cuisson, décongélation automatique et beaucoup plus! No 88343. Sears ord. 699,99\$. Ch..... **599,99\$**

RABAIS 100\$

Modèle électronique de grand format possède 4 mémoires et décongélation, attente/garde au chaud automatique, sonde thermique. No 88447. Sears ord. 739,99\$. Ch..... **639,99\$**

SEULEMENT 399⁹⁹
ch.

Micro-ondes pour dorer. Modèle compact peut dorer, cuire, griller et rôtir les aliments! 2 fours dans 1! (Nécessaire de fixation en option). No 86374.

RABAIS 100\$

Micro-ondes 'Spacemaster' se place au-dessus de la cuisinière! Modèle moyen, 2 mémoires de cuisson. Brun. No 85453. Sears ord. 899,99\$. Ch..... **799,99\$**

RABAIS 200\$

Four à micro-ondes/convection de grand format. 3 mémoires de cuisson, 100 réglages et plus! No 86761. Sears ord. 999,99\$. Ch..... **799,99\$**

RABAIS 50\$

Meuble pour four. En bois, à abattant, tiroir, roulettes doubles. Idéal pour four compact! No 84551. Sears ord. 149,99\$. Ch..... **99,99\$**

RABAIS 30\$

Meuble pour four. Modèle spacieux à tablette réglable, tiroir, 4 roulettes pratiques. No 84560. Sears ord. 199,99\$. Ch..... **169,99\$**

RABAIS 10\$

Meuble pour four. Peut même contenir un micro-ondes de grand format. Portes réversibles. No 84509. Sears ord. 89,99\$. Ch..... **79,99\$**

ET ENCORE PLUS DE VALEURS EXCEPTIONNELLES EN QUANTITÉS LIMITÉES EN MAGASIN POUR VOUS!

Prix en vigueur jusqu'au 24 décembre 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks
Du 10 décembre au 23 décembre, nos magasins seront ouverts jusqu'à 21 h, du lundi au samedi.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Chicoutimi, Place du Saguenay, 549-8240. Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.

Lamothe saura sa sentence le 4 mars

CHICOUTIMI (BL) — Pierre Lamothe, un individu de 34 ans qui a avoué sa culpabilité à une accusation d'homicide involontaire coupable, connaîtra sa sentence le 4 mars prochain.



Bernard Larouche

Lamothe, un résident de Jonquière, a d'abord fait face à une accusation de meurtre au deuxième degré relativement à la mort de Marcelle Tremblay, une Chicoutimienne de 38 ans domiciliée sur la rue Saint-Ephrem. Cette dernière a été retrouvée sans vie dans une chambre de l'hôtel Chez Girard de Chicoutimi, le 5 avril dernier.

Mais le 17 novembre, l'accusé décide de plaider coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire coupable.

Hier, le juge Claude Vaillancourt a entendu les représentations sur sentence à la cour des sessions de la paix.

Violence

Au juge Vaillancourt, le procureur de la couronne, Me Laurent Bouchard, suggère une sentence d'au moins 12 ans d'emprisonnement.

Selon Me Bouchard, la longue feuille de route de l'accusé - il en sera à sa seizième sentence en 18 ans - et le caractère violent de son crime justifie une telle décision. Il rappelle le témoignage du Dr Michel Marois selon lequel il y a certainement eu acharnement sur la victime pour le genre de lésions qu'on a remarqué sur le corps.

La couronne ne nie pas que Lamothe était sous l'influence de l'alcool lors du crime mais se demande jusqu'à quel point l'accusé était «chaud».

Pour la première fois, hier, Pierre Lamothe a parlé du motif qui l'a poussé à s'attaquer à Marcelle Tremblay. «J'ai ri d'un tatouage qu'elle portait sur l'épaule et elle n'a pas aimé ça. Elle m'a donné un coup de poing sur le nez et c'est là que j'ai perdu le contrôle», a indiqué l'accusé.

«De toute évidence, Lamothe a un net intérêt à sortir cette version huit mois après sa déclaration au policier», estime Me Bouchard.

Ce dernier s'interroge aussi sur la collaboration de Lamothe avec les policiers après le drame. Le procureur de la couronne rappelle que l'accusé s'est rendu à Montréal le lendemain du crime pour ensuite appeler les policiers de Chicoutimi afin de leur raconter son histoire.

De son côté, le procureur de

la défense, Me Martin Tremblay, propose une sentence de huit ans de pénitencier.

«Il faut tenir compte des circonstances. Mon client avait beaucoup bu et avait fumé de la drogue. Même une seconde avant son erreur, Pierre Lamothe n'a jamais voulu tuer Marcelle Tremblay», lance-t-il au tribunal.

Me Tremblay souligne que le rapport d'autopsie qualifie de superficielles les serrements au cou et la fracture du nez subis par la victime. «C'est la combinaison des deux facteurs qui a provoqué la mort et non pas un coup fatal», affirme l'avocat.

«Monsieur le juge, vous devez aussi tenir compte du fait qu'il y a eu un élément de provocation de la part de la victime. De plus, mon client a offert une très bonne collaboration tout au long des procédures», ajoute en substance Me Tremblay.

En outre, la défense soutient que la sentence rendue par le juge Vaillancourt ne doit pas servir d'exemple puisqu'il s'agit d'un acte non voulu.

«Normalement, je vous proposerais cinq ans de pénitencier mais étant donné les antécédents judiciaires de mon client, une sentence aux alentours de huit ans d'emprisonnement serait grandement suffisante», conclut le représentant de l'accusé.



LOURDE FEUILLE DE ROUTE — L'accusé Pierre Lamothe, de Jonquière, possède une bien lourde feuille de route.

En bref

Injonction

OTTAWA (PC) — Postes Canada se bute à un nouvel obstacle dans la mise en oeuvre de son plan controversé de redressement. Cette fois, c'est l'un de ses propres administrateurs qui vient de réclamer une injonction en vue d'empêcher la mise en oeuvre de certains aspects clés du projet en question, qui vise à éliminer le déficit de la société des postes d'ici le 31 mars 1988.

M. Robert McGarry, le seul représentant des employés au conseil d'administration de la Société canadienne des Postes, a expliqué jeudi qu'à son avis, ce plan de redressement enfreint la loi de 1981 sur la société canadienne des postes.

La requête a été déposée en Cour suprême de l'Ontario.

Voyageur

MONTREAL (PC) — Se disant conscient des problèmes de la compagnie Voyageur, le local 106 des Teamsters a annoncé hier qu'il avait soumis à la partie patronale des contre-propositions comportant d'importantes concessions au niveau des salaires et des avantages sociaux.

«Nous venons de faire un exercice de gros bon sens. Nos contre-propositions sont réalistes et permet-

traient à Voyageur de retrouver le chemin de la rentabilité tout en accordant aux chauffeurs la sécurité d'emploi nécessaire», a déclaré le porte-parole syndical Gaétan Morin.

Du côté de la compagnie, on s'est abstenue de tout commentaire dans l'immédiat.

Union nationale

SAINTE-FOY (PC) — Le «grand ménage» administratif amorcé à l'Union nationale touchera dès les prochains jours 10 comtés ou régions du Québec.

Le chef Paul Poulin, qui désire remettre sur ses pieds une Union nationale boiteuse, a demandé hier au directeur général des élections Pierre F. Côté de retirer leur autorisation à sept «instances».

Dans le jargon électoral, une instance est une association de comté, munie de pouvoirs légèrement différents, dont celui d'emprunter.

M. Poulin veut «repartir à zéro» et doit, pour se faire, compléter un grand ménage: retirer l'autorisation aux instances actuelles et les remplacer par des exécutifs de comté représentatifs et bien gérés.

Belmoral

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel du Québec



MIEL — Ca ne vous dit rien? La belle jeune fille blonde et les trois ours. Et rien de mieux pour attirer les ours que du miel! La pauvre Bouton d'or ne semble pas s'en faire outre mesure. Le tout fait partie d'une pièce de Noël jouée à Toronto. On peut dire que les ours ont fière allure et Bouton d'or itou.

vient d'ordonner la tenue d'un nouveau procès contre la compagnie minière Belmoral d'Abitibi qui, en mars 1982, avait été acquittée par un jury de la Cour supérieure de huit accusations d'homicide involontaire par négligence criminelle relatives à la mort de huit mineurs.

L'accident était survenu le 20 mai 1980 lors de l'effondrement d'une mine d'or qu'exploite l'entreprise à Val d'Or.

Dans sa requête en appel, la Couronne avait fait valoir sept graves prétendues erreurs de droit dans les directives du juge de première

instance. Mais les juges Claude Vallerand, Marc Beauregard et Yves Bernier n'en ont retenu qu'une, reliée directement au cheminement du verdict.

Cols bleus

MONTREAL (PC) — Une entente de principe est intervenue tôt hier matin entre l'administration municipale de Laval et les représentants syndicaux de ses cols bleus.

Il faudra toutefois attendre au 29 décembre afin de savoir si les 480 syndiqués entérineront cette entente.

Ni le porte-parole syndical M. Roland Carlos ni le maire Lefebvre n'ont voulu dévoiler

les grandes lignes de l'entente conclue.

Il semble toutefois que les parties se seraient entendues pour une convention collective de deux ans comprenant des augmentations de salaire de 4 pour cent à chaque année. Il y aurait également une clause d'indexation.

SOS-Charlevoix

LA MALBAIE (PC) — «En procédant à la dissolution du comité SOS Charlevoix, on a laissé tomber les travailleurs. La population ne pardonnera pas à ceux qui ont entériné ce geste».

Le notaire Paul-Emile Tremblay et Jean Le Mouel, deux des membres élus à la suite de l'assemblée publique d'information convoquée par SOS Charlevoix mardi soir dernier, ont appris hier matin que les autres membres du comité, à l'exception de Mme Emilie Thibeault, qui a été élue en même temps qu'eux, avaient la veille sabordé l'organisme lors d'une réunion à laquelle ils n'ont pas été invités à participer.

«Dès le lendemain de notre élection, on a eu l'impression qu'on n'avait pas d'affaire là. De toute façon, le comité a duré le temps d'une rose», mentionnait hier le notaire Tremblay.

Les employés de Tanguay refusent les offres

ST-PRIME (YB)- Le syndicat des employés des Industries Tanguay a rejeté hier dans une proportion de 74 pour cent les offres présentées par la partie patronale lors de la dernière séance de conciliation.

Rassemblés au Centre communautaire de St-Prime, cent-vingt membres du syndicat affilié à la Fé-

dération de la métallurgie (CSN) se sont prononcés hier par scrutin secret sur les offres globales sou-

mises. Le président du syndicat, Clément Simard, précise que les membres en lock-out ont rejeté les offres suite à la recommandation de leur exécutif. Il ajoute que les dirigeants syndicaux ont préalable-

ment à l'assemblée générale, rencontrés les travailleurs regroupés en différents secteurs d'activités.

Le résultat obtenu aujourd'hui, indique-t-il, fait suite au refus de l'employeur de protéger les emplois de travailleurs menacés par les conditions de sous-traitance. «L'employeur soutient

qu'il ne vise pas à désavantager les employés par la sous-traitance mais le discours qu'il tient ne convainc pas les syndiqués».

Le rejet des offres s'explique par ailleurs par le refus de donner suite, en totalité ou en partie, aux demandes concernant les congés de maternité, les changements technologiques, les possibilités d'avancement, la santé/sécurité, et les congés sociaux.

La durée du contrat - trois ans au lieu des deux ans demandés par le syndicat - de même que l'ensemble de l'aspect salarial ne correspond pas non plus aux attentes syndicales. La somme rétroac-

tive de \$1,000 non indexée, et les augmentations salariales de 4 pour cent pour la deuxième et troisième année du contrat sont aussi jugées insatisfaisantes.

Le président Clément Simard estime que le rejet massif des offres devrait avoir pour effet de faire progresser le dossier plus rapidement.

Il enchaîne en signalant que la partie syndicale est toujours prête à négocier avec la partie patronale pourvu que cela se fasse dans le cadre des objectifs recherchés.

Le 22 décembre prochain, le syndicat des quelque 150 travailleurs des Industries Tanguay aura complété son troisième mois de lock-out.

Augmentation de 8% des taxes à Saint-Ambroise

ST-AMBROISE (YB)- Le budget unanimement adopté par le conseil municipal de St-Ambroise s'élève à \$2,610,237 pour l'année 1987, soit une augmentation de 5.58 pour cent comparative-

ment au budget de l'année 1986. Le compte de taxes générales des contribuables de St-Ambroise pour la prochaine année connaît ainsi une augmentation de 8 pour cent. Le taux de la taxe foncière passe pour sa part de \$1.14 à \$1.30 du \$100. d'évaluation tandis que la taxe de

services: aqueduc, égouts et levée des ordures qui était de \$259. demeure, elle, inchangée.

Les coûts d'entretien du système d'aqueduc et d'égouts du rang des Chûtes occasionnent par ailleurs une augmentation de la taxe spéciale. Cette dernière qui était cette année de .11 cents du \$100 d'évaluation passe en 1987 à .15 cents/\$100 d'évaluation, soit une augmentation de .04 cents.

Le maire de St-Ambroise, Claude Gagnon, considère que le budget proposé par la municipalité demeure un

budget conservateur à maints égards et que la marge de manoeuvre globale demeure relativement mince quant à l'instauration de nouveaux projets.

Il rappelle d'autre part que les dépenses majeures porteront au cours de la prochaine année sur l'infrastructure relative à l'approvisionnement en eau potable (\$250,000 et plus), à l'informatisation de la gestion des dossiers municipaux (\$73,000), ainsi qu'à la rénovation ou construction du Foyer des loisirs (\$300,000).

Les Aubaines du
Vente et installation
des pneus



NEU

SERVICE DE FREINS



Ghislain Godin
propriétaire

Lavage
extérieur-interieur

\$15⁰⁰

Changement d'huile
avec filtre:

\$14⁸⁸

2308, boul. St-Paul, Chicoutimi
Tél.: 543-8777



DESSIN A COLORIER

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Téléphone: _____

A déposer à l'intérieur du baril dans le grand mail de Place du Saguenay.

PLACE DU SAGUENAY

en collaboration avec

LE QUOTIDIEN

et

94.5
cjab
FM STEREO CÂBLE 96.1
COMMUNICATION INC.

vous donne l'occasion de participer au CONCOURS «ETRENNES DE NOEL»

A ne pas manquer, la descente du Père Noël tous les jeudis et vendredis à 18h30 ainsi que le samedi à 14h00 (à partir du 22 novembre).

Une valeur
de plus de

\$1,225⁰⁰

d'étrennes de Noël

- 2 bas de Noël de 6 pieds (remplis de jouets)
- 1 clown en peluche de 6 pieds de hauteur
- 1 cheval de peluche
- 1 immense ours polaire en peluche de 5' hauteur
- 1 lion en peluche de 4 pieds de hauteur
- 1 immense singe en peluche
- 1 ours polaire en peluche
- 1 Winnie de Pouf géant
- 1 taureau peluche
- 1 renne de Noël en peluche

Règlements disponibles à l'administration, boutiques et grands magasins, aussi dans le Mail.

Lévesque sympathise avec Bourassa

Maintenant libéré de la partisanerie politique, René Lévesque ne fait plus de théâtre. Il projette une lumière nouvelle sur les contraintes du pouvoir.

Pendant ce temps, ses anciens lieutenants continuent de jouer la comédie de l'affrontement systématique dans les derniers jours de la session. Leur offensive ne serait qu'un divertissement pour l'écrasante majorité libérale si Mme Lise Bacon et le premier ministre n'avaient pas offert la cible facile de l'émo-tive question linguistique.



Bertrand Tremblay

Car le député péquiste François Gendron n'aurait jamais réussi à inquiéter véritablement le gouvernement en multipliant les interrogations au président du Conseil du Trésor, Paul Gobeil, sur la marche des négociations avec les syndiqués du secteur public et parapublic.

Plutôt que de collaborer dans la recherche d'une solution équitable au cauchemar périodique du renouvellement des contrats de travail, l'Opposition officielle, qu'elle soit libérale, péquiste ou unioniste, participe à l'escalade des demandes.

René Lévesque, l'écrivain, observe donc la scène avec beaucoup de lucidité. Les mensonges d'aujourd'hui ressemblent à ceux d'hier. Au Cercle de Presse et hier matin encore, en entrevue, à Chicoutimi, juste avant de se diriger vers Jonquière en compagnie de son épouse l'Almatoise Corinne Côté, il défendait même l'attitude du gouvernement Bourassa en justifiant les plus douloureuses décisions prises durant le règne de son parti.

Le boucher et le pyromane

L'ancien premier ministre fut un apôtre du syndicalisme. Il révéla ses qualités de leader politique en menant le combat des réalisateurs de Radio-Canada en grève durant de longs mois à la fin de la décennie '50.

Sous son influence dominante, "l'équipe du tonnerre" dirigée par Jean Lesage devint et demeure le premier gouvernement à avoir accordé le droit de grève aux employés de l'Etat. Son grand ami le président Jean Marchand de la CSN, devenu plus tard son adversaire fédéraliste, lui avait donné l'assurance que les dirigeants syndicaux n'abuseraient jamais du privilège.

Lévesque parvient maintenant à déplorer, sans amertume, l'irresponsabilité de permanents syndicaux "pour qui la grève, ce moment orgastique, constitue aussi la justification suprême de leur existence".

Son plus cruel souvenir, c'est celui des négociations de 1982. Le Québec subissait une crise économique. Son gouvernement devait procéder à une récupération salariale pour éliminer \$600 à \$700 millions dans la colonne des dépenses.

La coupure, se défend-il encore aujourd'hui, "ne s'appliquait pleinement, sur 20 pour cent du traitement, qu'aux revenus les plus élevés". Quand Monsieur Lévesque relate cette période excessivement difficile, ce sont "les grossiers mensonges" des propagandistes syndicaux qui laissent encore des cicatrices dans ses souvenirs. "...On racontait, par exemple, que c'est à tout le monde que l'on arrachait 20 pour cent de la paye, et pas seulement pour trois mois mais à perpétuité ou presque."

Il a subi aussi un immense désenchantement en constatant que la ferveur indépendantiste de plusieurs militants, employés de l'Etat, tenait à la générosité du gouvernement à leur endroit.

Après avoir été adulé comme chef syndical, parrain de la syndicalisation des fonctionnaires avec droit de grève et prédicateur de la souveraineté-association, il fut guillotiné en effigie.

Vous pensez bien qu'après une aussi riche expérience, le qualificatif de "pyromane compulsif" lancé au premier ministre Robert Bourassa par les grands ténors syndicaux, en fin de semaine dernière, ne l'émeut absolument pas.

Mais il a dû ressentir un serrement au coeur en apprenant, hier matin, que les syndiqués de la CSN et ceux de la FTQ avaient signé un protocole d'entente avec l'Etat-employeur dont le premier ministre, Robert Bourassa, a déjà fait emprisonner les chefs syndicaux.



Opinion des autres

Mission accomplie, M. Blais!

La maladie a forcé le président Raymond Blais de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins à rendre les armes après 18 ans de loyaux services. Le septième successeur d'Alphonse Desjardins a vu les actifs du Mouvement Desjardins doubler pour passer de \$13 à \$26 milliards au cours de son bref mandat de 5 ans à la tête de l'empire financier qui a connu des sommets de rentabilité.

Le Mouvement Desjardins, sous l'impulsion de ce technocrate clairvoyant doublé d'un humaniste attentif aux besoins du milieu, a effectué un virage technologique qui l'a placé à l'avant-garde de ses concurrents. Il s'est ouvert au monde avec les marchés internationaux de Toronto, New York et Londres.

Le président démissionnaire laissera donc une marque incontestable de son grand talent d'administrateur avec un bilan aussi posi-

tif au sortir d'une crise économique qui a coûté si cher à de nombreuses institutions financières. Cependant, c'est surtout comme militant authentique des valeurs fondamentales de la coopération que M. Blais mérite le respect de tous.

D'ailleurs, c'est ce désir de servir qui l'a amené à entreprendre, en 1968, une nouvelle carrière au Service de l'éducation de la confédération qui devait le conduire à la plus haute fonction de l'organisme. Conscient des assises qui soutiennent la croissance extraordinaire du Mouvement Desjardins, il conserve avec raison un souvenir intarissable de cette période passée avec ceux et celles qui oeuvrent au niveau des caisses locales et il a toujours su, par la suite, être à l'écoute de la base.

Tout homme est remplaçable, mais certains plus difficilement que d'autres. M. Blais est de ceux-là. son successeur devra être un gestionnaire compétent et charismatique dont l'appartenance coopérative ne fait pas de doute. Le dernier congrès de 3,000 des 4 millions de membres a montré que les institutions Desjardins ont la

mission de poursuivre leur progression pour offrir les meilleurs services financiers tout en demeurant fidèles au principe de base du fondateur qui voulait que l'argent soit d'abord au service de l'humain.

Même si M. Blais a eu la délicatesse de ne pas s'immiscer dans le processus de sa succession, il laisse un message clair; comment être euphorique devant un succès incontestable quand il reste tant de personnes sans ressources qui n'ont que l'assurance-chômage ou l'aide sociale et que les jeunes et les femmes sont plus particulièrement touchés?

La société québécoise, comme le Mouvement Desjardins, se retrouve à un tournant avec l'Etat qui veut être moins omniprésent. Les caisses locales peuvent donc mettre l'argent et leurs autres ressources matérielles au service de leur collectivité; certaines ont toujours continué d'intervenir socialement sur leur propre terrain économique, conformément aux valeurs fondamentales qui font leur force depuis près d'un siècle; mais d'autres ont oublié leur différence en cours de route.

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Édité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division groupe UNIMEDIA INC.
1051, boul. Talbot — Chicoutimi
G7H 5C1 — Tél.: 545-4474

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 32131)
Abonnement ABC
Auditon 2e semestre
32,271 abonnés

ABC

Editeur: Jean-Guy Faucher
Président-directeur général: Gaston Vachon
Contrôleur: Jacques Larouche
Directeur de la rédaction: Bertrand Genest
Directeur de l'information: Carol Néron
Editorialiste en chef: Bertrand Tremblay
Chef des nouvelles: Andrée Rainville
Responsable de la section des arts et de la famille: Christiane Laforge
Responsable de la section des sports: Pierre Fellice
Directeur des ventes: Claude Gagnon
Directeur de la circulation: Jean-Louis Lavole
Directeur de la distribution: Jean Bédard
Représentant publicité nationale: Robert Bissonnette
Tél.: Mtl: 844-5005



ACTIVITE - Bénéficiant de l'aide de trois des quatre éducatrices du jardin d'enfants l'«Arc-en-ciel et ses amis», Lyne Chapdelaine, Marie-Hélène Gagné et Annie Fortin, six Picasso en herbe préparent avec grand sérieux leur chef-d'oeuvre respectif.

(Photo Pierre Paradis)



CONCENTRATION - Cette bambine se concentre sur la dernière touche à apporter à l'oeuvre picturale que ses collègues immédiats ne manqueront pas d'apprécier à sa juste valeur.

(Photo Pierre Paradis)

Garderie de Jonquière

«Arc-en-ciel» ne tient plus qu'à un seul fil

JONQUIERE (YB) - L'atrayant jardin d'enfants «Arc-en-ciel et ses amis» doit pouvoir bénéficier dans les meilleurs délais d'une aide financière gouvernementale sinon



Yvon Bernier

cet organisme devra définitivement fermer ses portes.

Localisé à Place du Commerce, secteur Arvida, ce jardin d'enfants accueille par groupe de huit et à raison de trois jours et demi/semaine, vingt-cinq bambins âgés de 3 à 6 ans. Quatre jeunes femmes animent les jeux de ces jeunes garçons et filles. Les ateliers qui s'y tiennent font porter l'accent sur les aspects socio-affectifs, cognitifs et psycho-moteurs de chacun des bouts de chou qui fréquentent l'endroit.

Depuis juillet 1985, l'équipe d'éducatrices en place organise régulièrement des ateliers sur des thèmes spécifiques. Le bricolage, la peinture, les exercices d'expression corporelle, l'initiation théâtrale et les jeux de marionnettes comptent parmi les activités qui y sont pratiquées. Globalement, les objectifs et l'orientation développée au jardin sont les mêmes que ceux recherchés par les responsables de classes préscolaires.

Urgence

Sans animosité ni amertume aucune, l'instigatrice d'Arc-en-ciel et ses amis, Lyne Chapdelaine, rappelle brièvement les difficultés financières rencontrées depuis

1984, alors que des membres du groupe d'animatrices/éducatrices étaient chargés d'activités d'animation dans des classes maternelles de la CS d'Arvida. «Nous avons été dans l'obligation d'étaler pour ne pas dire d'étirer jusqu'à rupture l'élasticité des sommes d'argent obtenues».

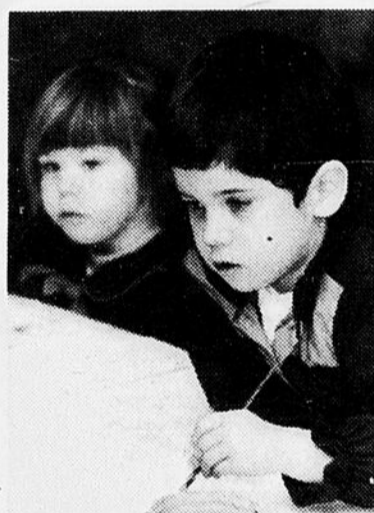
La subvention de \$10,000 que l'organisme a obtenue en juillet 1985 par le truchement du programme «Jeunes volontaires» et qui a servi à implanter le projet du jardin d'enfants, est à toutes fins utiles épuisée. Défrayer les coûts du local loué, payer les animatrices et acheter du matériel pédagogique ont rapidement fait fondre l'aide accordée.

Line Chapdelaine commente ainsi la situation prévalant depuis des mois: «Il nous faut râcler les fonds de tiroirs, ne pas compter les heures de travail et persévérer en attendant une aide adéquate au chapitre du financement». Elle ajoute que si la subvention de \$20,000 récemment demandée dans le cadre du programme fédéral Développement et Emploi ne leur est pas octroyée, il ne restera plus qu'à mettre la hache dans le projet.

60 bambins

En revanche si l'aide financière est obtenue, la clientèle du jardin pourra être portée à soixante bambins. Il est par ailleurs prévu dans la demande soumise que deux animatrices soient embauchées et viennent prêter main forte cinq jours par semaine aux membres de la présente équipe.

La subvention tomberait à point car en plus d'avoir fait leur large part de bénévolat pour assurer la survie de l'organisme, l'Arc-en-ciel devra



UN PEU DE ROUGE? - A bien y penser un soupçon de rouge serait préférable à cet odieux vert pâle. Le contraste sera peut-être un peu fort mais l'harmonie de l'ensemble de l'oeuvre ne devrait pas trop en souffrir. Enfin, il faut tenter le coup puisque c'est la seule manière de savoir à quoi s'en tenir. Marie, qu'en penses-tu?

(Photo Pierre Paradis)

bientôt faire face à une augmentation de loyer. A cet effet, l'éducatrice confie souhaiter que les activités continuent de se dérouler dans le local actuel car il est très spacieux et fort bien situé puisqu'il n'y a aucune autre garderie dans le secteur environnant.

Ayant dépassé le stade des illusions, les éducatrices de l'Arc-en-ciel gardent malgré tout bon espoir d'en arriver à leurs fins. Elles tiennent de plus leur index et majeur croisés très très fort, advenant le cas où le «wishful thinking» aurait un effet sur les technocrates décideurs.

regard
Kit
C.A. TOURNILLE CHEZ REGARD KIT!
Noël ☆ Noël ☆ Noël ☆ Noël ☆ Noël ☆ Noël ☆ Noël ☆ Noël ☆ Noël
Pour tous les budgets Venez voir nos idées cadeaux
Ouvert jusqu'à 21h00
du 15 au 23 décembre
regard kit
801, rue Alma - Chicoutimi - 545-9510

A Roberval

Le maire Tremblay pris à partie par deux conseillers

ROBERVAL (JG) — Les conseillers robervalois Denise Lalancette-Gagnon et André Lévesque ont dénoncé le leadership du maire Joseph-Arthur Tremblay et le style de gestion du directeur général de la municipalité,



Jacques Girard

Donald Bergeron, hier en conférence de presse.

Par leur action, ils veulent étaler au grand jour ce qu'ils essaient, depuis au moins un an, de faire comprendre à la population lors de leurs interventions aux séances du conseil.

"Nous croyons sincèrement qu'il n'est pas souhaitable d'attendre patiemment la fin d'un mandat et de profiter d'une campagne électorale pour évaluer notre travail de conseillers," ont-ils indiqué en guise de préambule.

"Tout d'abord un manque de rigueur administrative (dossiers, décisions de dernières minutes, analyse budgétaire rapide) et le leadership du maire Joseph-Arthur Tremblay et le style de gestion de son directeur général", soutiennent les deux conseillers.

Selon eux, "l'administration de la ville de Roberval ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui et aux attentes des citoyens. Une interrogation surgit sans cesse à notre esprit. Est-ce que les ressources humaines sur le plan d'une saine gestion, nous manqueraient?"

Comme exemple, les conseillers soulignent le projet domiciliaire de la Pointe-Plate.

Ils soutiennent qu'aucune résolution n'a été votée sur ce développement liant la municipalité et le promoteur.

Ils s'en prennent au promoteur qui, lundi dernier, les a invités à démissionner en alléguant leur manque de parole.

Selon eux, la population les a élus - avec les plus grosses majorités - à cause de leur programme centré sur la transparence et la vigilance.

Ils comprennent mal que le promoteur s'en prenne à leurs qualités intellectuelles.

En fin de compte, ils désirent continuer leur travail, donner le plus possible d'information. Et, ils invitent le maire à jouer la carte de la démocratie. En clair, ils aimeraient que le maire cesse d'être l'instigateur de confrontations et de "penser qu'il est le seul à avoir le pas".

Pourtant, les deux élus entendent poursuivre leur travail.

"Si nous avons si bien passé le test des élections, ce n'est certainement pas pour agir comme des marionnettes et des pantins et se comporter en proposeurs et appuieurs sans convictions.

Nous sommes animés par le désir d'aller en profondeur dans tous les dossiers. Avoir un sens critique et surtout avoir de la transparence.

Ce sont des habitudes de travail qui nous guident continuellement", de préciser les deux élus robervalois.



CONTESTATION — Les conseillers André Lévesque et Denise Lalancette-Gagnon ont dénoncé, hier à Roberval, le leadership du maire

Joseph-Arthur Tremblay ainsi que la gestion du directeur général de la ville, Donald Bergeron.

(Photo: Karl Tremblay)

Roberval et Bernard Couture

Les liens ne sont pas formels

ROBERVAL (JG) - Roberval et le promoteur Bernard Couture ne seraient pas liés par résolution en ce qui concerne le projet de développement domiciliaire de la Pointe-Plate.

"On nous reproche de ne pas respecter notre parole et nos engagements. Vous savez sans doute qu'un conseil municipal parle par résolution. En relevant tous les procès-verbaux, aucune résolution n'a été votée sur ce développement domiciliaire. Posez-vous la question! Qui a pris des engagements envers le promoteur du projet? Un conseil, il faut le rappeler parle par résolution et il est formé de six conseillers", ont déclaré hier après-midi en conférence

de presse les conseillers Denise Lalancette-Gagnon et André Lévesque.

En parlant du respect de la parole et des engagements, les conseillers font référence à la lettre acheminée par le promoteur Couture et lue lors de la dernière séance du conseil. Sans les nommer, ce dernier les a invités à démissionner au nom de la démocratie.

"Suite à la séance publique de lundi 15 décembre, à la lecture de la lettre du promoteur du projet de la Pointe-Plate, celui-ci, sans le vouloir sans doute, cerne très bien le style de gestion du conseil que nous dénonçons depuis deux ans", précisent les conseillers.

Dans le même ordre d'idée, on a présenté une lettre du conseiller André Robillard, adressée aux membres du comité d'urbanisme et du conseil,

celle-ci se rapporte au travail du conseiller Lévesque, responsable de ce comité, relativement à une résolution touchant une voie de contournement.

Alternative des contestataires

ROBERVAL (JG) — Accusés de freiner le développement domiciliaire en s'opposant au projet de la Pointe-Plate, les conseillers Denise Lalancette-Gagnon et André Lévesque soumettraient, après les Fêtes, une alternative.

C'est du moins ce qu'André Lévesque a indiqué hier après-midi. Il aurait en main un projet de développement domiciliaire à soumettre au conseil. Cependant, il n'a pas été possible d'en savoir davantage. Cette mesure viendrait contrecarrer les opinions émises par

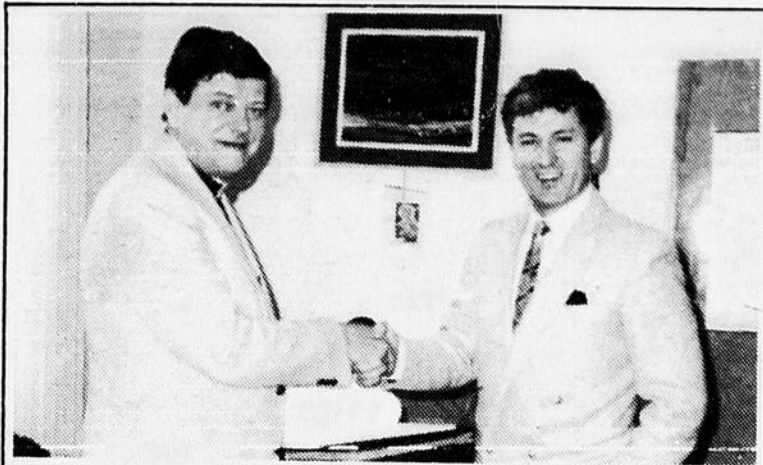
certaines personnes selon lesquelles les conseillers Lalancette-Gagnon et Lévesque "freinent le développement de Roberval".

Dès le printemps prochain, ce projet domiciliaire pourrait être mis en opération. Quant à celui de la Pointe-Plate, il devra être l'objet d'un référendum étant donné que la population s'est opposée au règlement d'emprunt en début de semaine. Ces deux conseillers auraient voulu que la participation du promoteur soit plus considérable que le 31.8 pour cent déjà consenti.

CJB Radio-Canada s'excuse auprès de ses auditeurs du Saguenay pour l'interruption de la diffusion de ses émissions le jeudi, 18 décembre, entre 6h00 et 8h00. Un bris majeur dans le système d'antennes de son émetteur a occasionné ce contretemps.

LA DIRECTION





INFORMATISATION- Le projet pilote d'informatisation rendu possible par l'octroi d'une subvention du gouvernement fédéral sera vraisemblablement adopté par les autres municipalités rurales du Saguenay. Le député fédéral de Chicoutimi, André Harvey, et le curé de Petit-Saguenay, Denis Bouchard, sont à l'évidence satisfaits de la tournure que prend ce projet pilote.

Du nouveau à Petit-Saguenay

CHICOUTIMI (YB)- La municipalité de Petit-Saguenay est en voie de devenir la première municipalité rurale à pouvoir bénéficier de l'informatisation de ses registres publics d'état civil (naissance, mariage) et de ses archives paroissiales.

L'octroi par le ministre fédéral de Chicoutimi, André Harvey, d'une subvention de \$24,000 permettra à la fabrique de se doter d'un système moderne et efficace de gestion de données accumulées par la paroisse de St-François d'Assise, au fil des dernières décennies. Ce projet pilote, explique le député, permettra du même coup à deux étudiants de la municipalité d'acquiescer une formation pertinente en matière d'informatisation.

Défi à relever

Le curé de Petit-Saguenay, Denis Bouchard, estime qu'un tel projet constitue un défi de taille à relever. Il précise que des personnes-

ressources amorceront dès janvier prochain les travaux d'informatisation et d'implantation de logiciels de traitement de données. Au nombre de cinq, les logiciels en question sont fournis par l'assemblée des évêques du Québec qui a procédé à leur confection, il y a quelques mois déjà. Des logiciels pouvant être utilisés tout autant par les fabriques de communautés urbaines que rurales.

Par la suite, les deux étudiants embauchés prendront la relève et procéderont, entre autres, à l'entrée dans le système informatique de la totalité des données à traiter. Une tâche considérable qui devra être vraisemblablement échelonnée sur six mois, estime Denis Bouchard.

Beaucoup d'ouvrage en perspective mais de l'ouvrage qui est toujours bienvenue dans une municipalité qui connaît en certaines périodes de l'année un taux de chômage record, soit 60 pour cent et plus.

L'été prochain

Vérification des plages

JONQUIERE (SB) — Le ministère de l'Environnement du Québec procédera à la vérification régulière d'une vingtaine de plages publiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours de la prochaine période estivale.



Stéphane Bégin

Dans son objectif de surveiller et faire connaître la qualité des eaux de baignade des plages du Québec, le MENVIQ a mis sur pied le programme «Opération Environnement-Plage».

Ainsi, en se basant sur les échantillonnages de 1984-85, le bureau régional du ministère entend accorder une attention particulière à 18 plages publiques de Chambord (1/2),

Lac Bouchette (1/2), Métabetchouan (6/6), Roberval (1/1), Saint-Gédéon (6/7), Saint-Méthode (1/1), Saint-Prime (1/1) et Shipshaw (1/2).

«La majorité des 70 plages publiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean reçoivent de bonnes cotes. Elles se retrouvent dans les catégories A (excellente qualité) et B (de bonne qualité). Mais, une vingtaine d'entre elles ont eu, en 1984-85, des résultats classés en C (médiocre) et D (eaux polluées). Elles recevront donc une attention particulière au cours de la prochaine période estivale», résume Réjean Langlois, responsable de l'information au bureau régional du MENVIQ.

La plage municipale de Chambord, la base de plein air du Lac Bouchette, celle des clubs Dynamo et de voile Grandmont, du CPA Saint-Pierre, du club de direction Alcan, de la marina municipale et la Villa des Sables,

toutes de Métabetchouan seront soumises à une sévère surveillance.

Le Domaine Lévesque, de Roberval, la plage du Beaume à Saint-Méthode, la plage Marina à Saint-Prime et le club de voile Saguenay à Shipshaw subiront le même traitement.

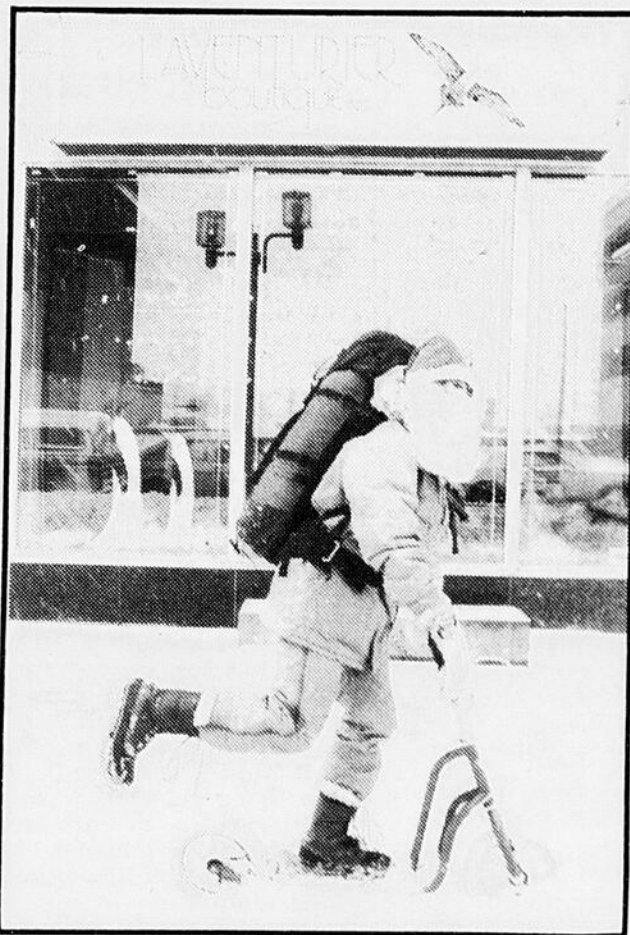
Finalement, six des sept plages de la localité de Saint-Gédéon se sont aussi classées dans cette catégorie des plages dangereuses pour la population. Il s'agit de la plage de la direction Alcan Arvida, du camping du Capitaine, de la plage d'Hébertville-Station, de la plage municipale Saint-Joseph et Saint-Jude.

Le ministère de l'Environnement du Québec reprend donc, en 1987, le contrôle de la qualité des eaux de baignade des plages publiques après un cuisant échec en 1986, alors que cette responsabilité d'analyse avait été remise aux propriétaires.



Il y a 2,625 années, le Père Noël a entrepris une longue randonnée en trottinette.

De rhume en grippe «ATCHUM» il a finalement trouvé à L'AVENTURIER LES VETEMENTS IDEALS pour livrer ses présents de Noël bien au chaud...



Depuis, il continue sa route avec son sac à dos rempli de belles suggestions provenant de chez nous.

En fait, il a même trouvé le SAC A DOS, LA TROTTINETTE... et les CADEAUX.

Pour un présent apprécié visitez L'Aventurier

Le Tout en Party

LOCATION ET VENTE

- Costumes du temps de Fêtes
- Cafetières
- Nappes en tissu et nappes jetables
- Chaises
- Tables
- Plus de 100 sortes de ballons
- Livraison costumée de ballons
- Kit de Jour de l'An (chapeaux, flûtes, etc.)

- Fontaine à cocktail
- Vaisselle (porcelaine ou jetable)
- Verres de tous genres
- Jeux de casino
- Gadgets uniques

LE TOUT EN PARTY
735 boul. du Royaume ouest
Chicoutimi
Tél.: 696-4116

L'AVENTURIER INC.
LA BOUTIQUE DE PLEIN AIR LA PLUS COMPLETE AU NORD DE QUEBEC

Chicoutimi - 250, Racine
Tél.: 545-2251

Alma - 605, Sacré-Coeur O.
Tél.: 662-2427

Exposition organisée par l'AFEAS



Le professeur-peintre Jean Briand.

Nous parlions dernièrement d'une exposition à laquelle participaient l'Almatois Jean Briand (photo), Gertrude Bouchard, Raymonde Servant, Brigitte Côté, Laura Dufour, Claude Maltais et Léopold Maltais, à la salle communautaire de Delisle. Eh bien, cette exposition avait été organisée par l'AFEAS locale présidée par Esther Gagnon, à l'occasion d'un brunch-rencontre amical, non dans le cadre de l'inauguration de la salle comme il était mentionné.

Ce fut un beau succès, comme le souligne dans une missive Mme Gagnon, qui en profite pour remercier les artistes et artisanes de leur participation.



Le Fitzgerald a deux ans

Le restaurant Le Fitzgerald de la côte Labrecque de Chicoutimi vient de célébrer ses deux ans. Les deux proprio, les «deux Louis» comme on les appelle, Louis Jean et Louis Boivin posent ici en compagnie du cuisinier Régis Guérette (facilement reconnaissable à la marque de commerce des «cooks», le beau couvre-chef blanc), de la représentante régionale de Seagram, Renée Dassylva, et de la serveuse Louise Saint-Hilaire.



Pour la Fondation de ma vie

Les employés de la ville de Chicoutimi viennent de souscrire à une assurance collective dont la fondation de l'hôpital de Chicoutimi est bénéficiaire. Cette idée, qui fait bouler de neige dans la région et à laquelle ont adhéré plusieurs entreprises dont le Progrès du Saguenay, provient des dirigeants de la fondation, qui ont trouvé là un excellent moyen d'élargir le champ de souscriptions. Sur la photo (debout): Bertrand Tremblay, représentant de la ville, Rock Bergeron, représentant du syndicat, Guy Saint-Gelais, représentant des cadres, le notaire Jacques Riverin, président de la fondation, Denis Mercier, directeur du personnel, le maire Ulric Blackburn et (assis) le directeur général Marcel Demers (assis).



On pense aux démunis

C'est le temps de penser aux plus démunis et c'est bien ce que font plusieurs groupes et organismes. Ainsi, les Chevaliers de Colomb d'Alma se sont affairés à la cueillette de provisions, qui seront distribuées parmi les familles et les individus aux moyens modestes.



Et chez les étudiants

D'autre part, les Jeunes du monde de la polyvalente Dominique-Racine de Chicoutimi ont repris leur activité annuelle des paniers de Noël. Après un mois de récolte d'argent auprès des étudiants et du personnel, la campagne vient de se terminer avec un montant de plus de \$1,700. Un vif succès, n'est-ce pas, pour ce projet entièrement réalisé par des étudiants, ici photographiés avec un responsable au local de la pastorale, derrière l'autre facette de la cueillette, des victuailles.

Collecte de Noël à CKRS

Les stations CKRS radio et télévision tiendront dimanche prochain, 21 décembre, une collecte de nourriture à l'intention des gens les plus défavorisés du milieu. Faite en collaboration avec la Saint-Vincent-de-Paul et les pompiers volontaires d'Abitibi-Price, la collecte débutera à midi, dans les locaux de la rue Sir Wilfrid Laurier de Jonquière.

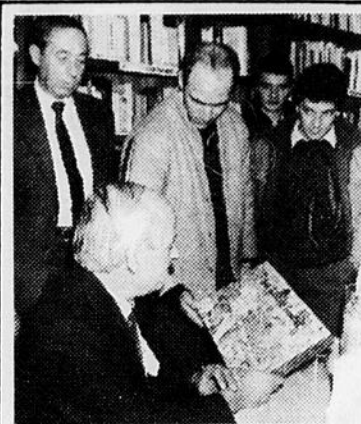
Les employés de CKRS invitent donc la population à venir les rencontrer et participer à la collecte de nourriture, de produits d'entretien ménager ou encore d'argent. L'objectif? Cent soixante paniers de provisions.

A noter enfin qu'une émission spéciale sera transmise simultanément, à compter de 13h30, sur les ondes de CKRS radio et télévision.



En commun

C'est rare de voir ce genre d'affiche sur une seule porte. Aussi le photographe s'est-il empressé de prendre le cliché, au Centre d'entraînement à la vie de la rue du Cénacle à Chicoutimi. C'est là une représentation simple et efficace, une rationnelle économie de moyens. Presque comme chez nous, quoi!



Un casse-tête pour Lévesque

On ne pourra jamais dire que les concepteurs du jeu et casse-tête géotouristique mis en marché par la jeune entreprise régionale Chic Jouets éducatifs (j'en ai amplement parlé cette semaine) manquent d'initiative. Ainsi,



Andrée Rainville

ces jeunes ont profité du passage de René Lévesque à la librairie des Bouquinistes de la rue Racine (où il s'exécutait à une séance de signatures de son livre «Attendez que je me rappelle») pour lui offrir leur produit.

A souligner, cette qualité de fonceur, n'est-ce pas? Quand on est en affaires, il faut aller de l'avant, sans hésiter.

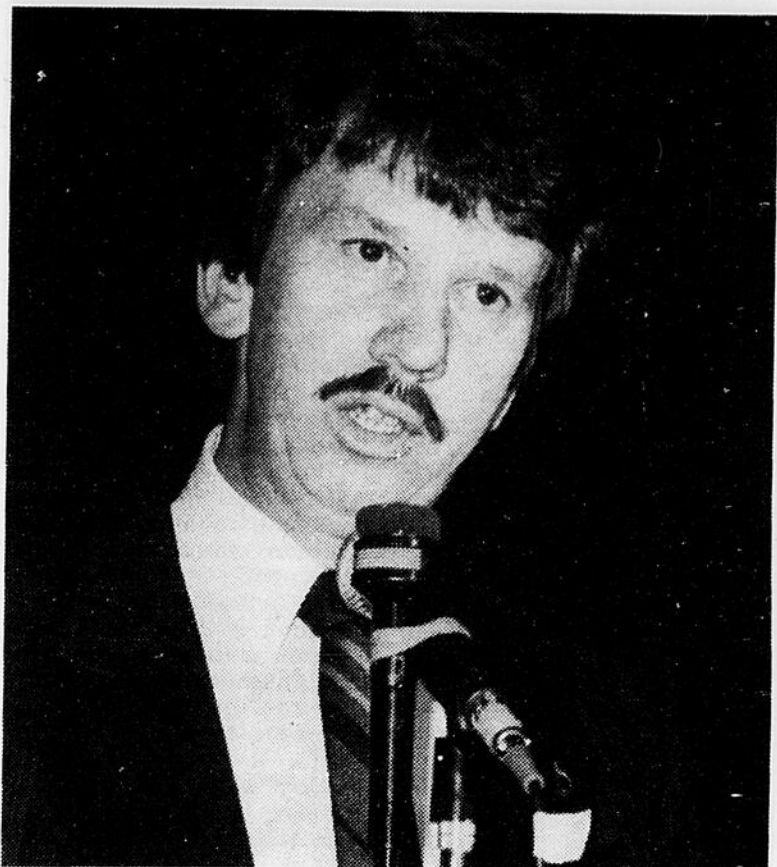
La photo est un peu petite pour que vous appréciiez le détail de la représentation de la boîte du casse-tête. Si vous ne l'avez jamais vue, sachez que c'est l'illustration, en dessin naïf, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et qu'il y a de quoi faire un parallèle entre ce dessin et celui du village des irréductibles Gaulois de la bande dessinée Astérix! Gageons que René Lévesque a pu apprécier une telle représentation de ce qui ressemble à une enclave protégée... péquiste, peut-être????

Parlant de ce jeu et casse-tête original, qui sait enseigner la géographie et l'histoire régionales tout en s'amusant, je m'en voudrais de ne pas relever au moins une faiblesse, celle de la boîte, vraiment pas assez rigide. un détail qu'il faudra corriger lors d'une réédition.

Politique fédérale

Demain et dimanche, l'équipe de «Politique fédérale» sera à Roberval, afin de suivre pas à pas le député ministre Benoit Bouchard. Plusieurs prises de vues seront alors captées pour les besoins de cette émission diffusée les samedis soirs, après le hockey de Radio-Canada.

Inutile d'ajouter que l'agenda de fin de semaine du ministre est fort chargé, avec notamment une rencontre avec les journalistes en avant-midi du dimanche, à Roberval, et ensuite avec la population, à Dolbeau.



AU CRTC — Le député de Jonquière Jean-Pierre Blackburn a rencontré le président du CRTC, André Bureau.

Blackburn tâte le pouls du CRTC

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) — Le président du conseil de la radiotélévision et de la télécommunication du Canada (CRTC) semble bien percevoir l'idée de Bell Canada de modifier ses critères pour abolir les frais interurbains entre certaines municipalités.

Le député de Jonquière à la Chambre des communes, Jean-Pierre Blackburn a rencontré, mercredi matin, le président du CRTC, André Bureau afin de faire le point sur le dossier qu'il mène de front depuis plusieurs mois.

«Nous avons évidemment discuté du dossier des frais interurbains entre Jonquière et Ville de La Baie. Etant donné que je n'ai jamais eu l'occasion de vérifier le pouls du CRTC, c'était une excellente chance», mentionne le député, lors d'un entretien téléphonique.

Ainsi, le nouveau concept proposé par Bell (50 pour cent

de communauté d'intérêt au lieu de 60 pour cent), l'élimination de la contiguïté d'intérêts (villes qui se touchent) semble s'avérer une solution positive pour le CRTC.

«Le président Bureau considère l'approche comme intéressante. Il s'agit pour le CRTC d'une façon d'éviter de traiter les cas à la pièce. J'ai senti que le CRTC pourrait être favorable au dossier, même si les dirigeants n'ont reçu aucune offre formelle de Bell pour l'instant», reprend le député de Jonquière.

Jean-Pierre Blackburn croit que Bell Canada déposera ce projet en même temps qu'elle demandera un rééquilibrage des tarifs au CRTC au printemps prochain.

«Le CRTC n'a pas l'intention d'ériger un mur au dossier, si la proposition demeure acceptable. Il est évident que la façon de présenter le projet demeure importante», spécifie le député Blackburn.

Harvey accuse Alcan de ne pas avoir respecté sa parole

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) — La multinationale Alcan n'a pas respecté sa parole, prétend le syndicat local, en gardant à son service l'agent de sécurité Jean-Pierre Régis.

Le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA), par le biais de son président Gilles Harvey, dénonce dans le bulletin Le Trait d'Union de décembre la décision d'Alcan d'avoir accordé une promotion à Régis en le nommant sergent.

On se souviendra que Jean-Pierre Régis avait

agressé le président Gilles Harvey en mai dernier. Ce dernier avait été bousculé dans le passage central en plus d'avoir été empoigné par son veston par le policier.

Suite à ces événements, la direction d'Alcan avait dit que Régis était démis de sa fonction policière tout en le désarmant. «Pour une période de 3 à 4 mois, il sera attiré au classement le temps de lui permettre de se trouver une occupation pour un autre employeur» avait promis verbalement à Harvey.

«On se pose de sérieuses

questions car nos dénonciations ont permis à Jean-Pierre Régis d'être décoré, d'être médaillé et d'être promu par la haute direction». Du côté syndical, Régis n'existe plus et la direction devra prendre les moyens pour qu'on ne le voit plus dans le décor. «Et la compagnie trainera longtemps sur ses épaules ce boulet et l'odieuse de cette décision patronale qui frise l'absurdité», de signaler le président Gilles Harvey.

En ce qui concerne Alcan, Jacques Dubuc, des relations publiques, n'a voulu émettre aucun commentaire.

GRANDE VENTE DE NOËL

ZENITH

VideoMovie
VHS
AF-HS-CCD

LA PLUS PETITE AU MONDE UNE PETITE MERVEILLE

Les vidéocassettes VHS compacts offrent jusqu'à une heure d'enregistrement sans interruption.

MODELE VM6200

Ne pèse que 2.9 lb, toute automatique (focus, équilibre des blancs et du gris), nouveau système CCD, peut enregistrer jusqu'à une heure, moniteur T.V. pour révision, se branche directement sur un téléviseur.

ACCESSOIRES INCLUS

4 TC20 SAG support de poignée
1 adaptateur VHS 1 support de lumière
3 batteries une heure 1 valise
VAC 415
1 chargeur et bloc AC
1 câble de sortie A/V
1 adaptateur RF



GARANTIE 3 ans optionnelle pièces et main-d'oeuvre

SPECIAL EN MAGASIN

SPEC St-Gelais ELECTRONIQUE

MISE DE COTE, FINANCEMENT SUR PLACE

JONQUIÈRE
Galeries Jonquière
547-6262

CHICOUTIMI
1526, boul. Talbot
545-2828

SERVICE DE REPARATION PARTOUT AU SAGUENAY CLUB VIDEO

C'est Noël!

OFFREZ DU SOLEIL POUR LES FÊTES PROFITEZ DE NOS SPÉCIAUX

Courez la chance de gagner un voyage en Floride Détails et règlements disponibles au bureau.

CADEAUX SURPRISE POUR LES FÊTES



Perma Bronze

475, Champs-Élysées, Chicoutimi

TEL.: 545-8269

Sous-sol Marcel Gilbert Lundi - mardi Jeudi - vendredi
mercredi: 9h00 à 20h00 9h00 à 21h30
Samedi: 9h00 à 18h00



Avec la FTQ et la CSN

L'entente de principe survient aux petites heures du matin

MONTREAL (PC) — La Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ont finalement conclu, hier au petit matin, une entente de principe sur les salaires pour les trois années de la convention collective. Quant à la Centrale de l'enseignement du Québec, ses négociateurs étaient engagés dans un sprint de 24 heures afin de régler à leur tour avant les Fêtes.

Le mouvement de déblocage ne s'arrête pas là. Une heure après le règlement sur les salaires, le plus gros groupe de la CSN, soit la Fédération des affaires sociales, s'entendait avec le gouvernement et les employeurs sur le dernier point en discussion, soit le remplacement des employés absents.

Au chapitre des salaires pour 1986, les syndiqués à la CSN recevront tous la même augmentation, soit 3.5 pour cent. Pour l'année suivante, le minimum d'augmentation sera de 4 pour cent et le maximum de 4.28 pour cent alors qu'en 1988 le pourcentage d'augmentation ira de 4.15 à 4.86.

Pour 1987, les groupes qui auront la plus grosse augmentation sont les plus bas salariés qui gagnent moins de \$10.85 l'heure, les infirmières et les professionnels.

L'indexation automatique n'a pas été accordée pour compenser les effets de l'inflation. Cependant, en décembre 1987, à la lumière de l'indice des prix à la consommation, il y aura ajustement des salaires, mais sans rétroactivité, si l'inflation est supérieure à 4.25 pour cent et inférieure à 5 pour cent.

Pour 1988, troisième et dernière année de la convention collective, l'augmentation générale agréée par les négociateurs syndicaux CSN est de 4.15 pour cent et ira jusqu'à 4.86 pour cent pour les professionnels.

Dans ses offres faites la veille, le Conseil du Trésor maintenait une augmentation de 3.5 pour cent pour 1986 et se disait prêt à accorder 4 pour cent pour les deux années subséquentes.

En conférence de presse, la coordonnatrice des négociations pour la CSN, Monique Simard, a indiqué que l'entente salariale est survenue à 3h00 du matin et qu'elle représentait \$140 millions de plus que ce que comportaient les offres gouvernementales de jeudi dernier.

Mme Simard a qualifié l'entente de principe sur les salaires de "bon règlement arraché de toutes pièces par la partie syndicale. Nous avons atteint plusieurs objectifs."

Pour la FTQ

A la FTQ, le coordonnateur



BON REGLEMENT — Monique Simard, coordonnatrice des négociations pour la CSN, a qualifié l'entente de principe de «bon règlement».

des négociations Henri Massé se dit "relativement content" de l'entente, même s'il considère que "ce n'est pas le règlement du siècle".

Il estime que les augmentations salariales obtenues sont semblables à celles de la CSN, bien qu'elles se répartissent différemment.

Par ailleurs, M. Massé est particulièrement fier que le gouvernement ait finalement accepté de négocier pour les 2ème et 3ème années des conventions collectives et que l'entente salariale permette la diminution des écarts salariaux, en faveur des plus bas salariés.

En ce qui a trait aux 12 tables sectorielles de la CSN, trois ont complété leurs négociations, soit la Fédération des affaires sociales, les employés de soutien dans les cégeps et les travailleurs en formation professionnelle. Il restait hier à conclure à neuf tables, notamment celles de l'aide juridique et des enseignants de cégeps.

Pour les principaux groupes de syndiqués représentés par la CEQ, les négociations se poursuivent. C'est le cas des professionnels du gouvernement, des enseignants de commissions scolaires et de cégeps, des employés de soutien et des professionnels du collégial.

Sur les salaires

Le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, explique que le retard de sa centrale à conclure une entente est dû à la volonté du gouvernement à

régler en priorité avec la Fédération des affaires sociales-CSN.

Maintenant que cela est fait, la CEQ tentera d'obtenir des solutions pour les problèmes particuliers qu'éprouvent les syndiqués à la CEQ.

En conférence de presse, hier en début d'après-midi, il a indiqué que les augmentations mises de l'avant par le gouvernement sont "largement semblables" à celles proposées à la CSN et à la FTQ.

Il a toutefois ajouté que la dernière proposition salariale de la CEQ, de samedi dernier, représentait une augmentation moyenne de 4.6 pour cent pour les trois prochaines années.

Etant donné que l'augmentation pour 1986 est de 3.5 pour cent, on peut conclure que la CEQ cherche à obtenir des augmentations moyennes d'un peu plus de 5 pour cent pour les 2ème et 3ème années de la convention.

TRADUTEX

545-9578

TRADUCTION

depuis 1980

UNE IDÉE LUMINEUSE!

Pour les Fêtes, offrez un abonnement cadeau au Quotidien



Un être cher pourrait penser à vous chaque matin en recevant son journal!

QUOTIDIEN

Communiquez dès maintenant avec notre service d'abonnement **545-4474**

Alma et environs
558-4506

Dolbeau et environs
679-3832

Décoration L.L. inc. 150, Racine est Chicoutimi 543-3878

- DECORATION DE MAISON
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN ET DE COUTURE
- PLANTES EN SOIE
- CADEAUX

Esther Lavoie-Larouche propriétaire

PLAN DE MISE DE COTE POUR NOEL

L'entente coûterait \$2 milliards

QUEBEC (PC) — Le gouvernement est parvenu à une entente de principe avec les représentants de la CSN et de la FTQ qui, si elle était appliquée aux 300,000 syndiqués des secteurs public et parapublic, coûtera quelque \$2 milliards de plus aux contribuables en trois ans.

Selon le modèle établi avec la CSN et la FTQ et que le gouvernement souhaite étendre à tous ses employés syndiqués, les majorations salariales seront les suivantes:

1986 — une hausse sur échelle de 3.5 p.c. assortie du renoncement à récupérer \$100 millions et de légères bonifications normatives. Il faut ajouter 1.2 p.c. représentant le déboursé moyen pour les avancements d'échelons et \$94 millions en modalités de mise à la retraite anticipée. Coût à l'Etat: presque \$600 millions.

1987 — une hausse sur échelle de 4 p.c. minimum pour tous, pouvant aller jusqu'à 5.4 p.c. pour les syndiqués gagnant moins de \$16.78 l'heure. Augmentation totale de 4.28 p.c. à laquelle il faut ajouter encore 1.2 p.c. pour l'avancement. Coût à l'Etat: \$580 millions.

1988 — une hausse sur échelle de 4.53 p.c. minimum pour tous, pouvant aller jusqu'à 5.18 pour les plus bas salariés. Augmentation totale de 4.85 p.c. avant indexation à laquelle il faut encore ajouter le 1.2 p.c. Coût à l'Etat: \$676 millions.

De plus, la CSN a arraché pour l'année 1988 une formule d'indexation partielle basée sur la hausse de l'indice des prix à la consommation en 1987. Le gouvernement compensera toute augmentation de l'indice située entre 4.25 et 5.25 p.c. Une indexation maximale de 1 p.c. représente \$111 millions.

A ces sommes, il faut ajouter une enveloppe de \$8 millions pour les infirmières dont les modalités de distribution ne sont pas encore arrêtées.

\$2 milliards

Bref, tout additionné, on en arrive à \$1.975 milliard que le Trésor public devra verser en plus.

M. Gobeil n'a fait que présenter les termes de l'entente à la presse, hier. La compilation du coût a été faite par la Presse canadienne à partir



HEUREUX — Le premier ministre Robert Bourassa et le président du conseil du trésor Paul Gobeil (à gauche) ont bien raison de sourire, suite à l'entente intervenue entre leur gouvernement et les représentants de la CSN et la FTQ.

des chiffres du gouvernement. Au cabinet de M. Gobeil, on a confirmé en fin d'après-midi le bien-fondé de l'évaluation de \$2 milliards.

Ces sommes ne comprennent pas le coût de la clause-remorque obtenue par les travailleurs de la Société des alcools. ceux-ci avaient signé 3.5 p.c. pour la première, deuxième et troisième année, avec ajustement conforme aux syndiqués du secteur public pour les deuxième et troisième année.

"Je vais demander au ministre des Finances d'emprunter cet argent", a expliqué le président du Conseil du trésor Paul Gobeil qui affirmait depuis longtemps que le gouvernement avait touché le fond du baril.

Tout souriant, il maintenait que le gouvernement n'aurait à éliminer ou comprimer aucun de ses programmes pour payer cette négociation.

M. Gobeil a expliqué que c'est en cédant une clause d'indexation pour une des trois années du contrat qu'il a pu arracher cet accord de principe. Cela s'est fait, a-t-il raconté, alors que le négociateur Michel Crête lui a téléphonné pour l'informer que la CSN tenait mordicus à l'indexation. "J'étais chez moi en train de regarder à la télévision un discours du ministre Herbert Marx, a-t-il dit à la blague. J'ai réfléchi et accepté."

M. Gobeil a soutenu qu'il avait été le dernier à accepter

l'entente intervenue à la table.

En Chambre, le président du Conseil du trésor a soutenu qu'il était prêt à poursuivre les négociations avec tous les

autres syndicats avec qui aucune entente n'est encore intervenue.

Il demeure optimiste de conclure un accord avant les Fêtes avec tous.

Voitures d'occasion

A-1

La direction et le personnel vous souhaitent de Joyeuses Fêtes

87 Ford Van Aérostar, 3.0 litres, 5 vitesses, 7 passagers. Seulement 3,000 kilomètres, couleur: bleu.

86 Mercury Grand Marquis LS, 2 portes, équipement électrique complet, air climatisé, brune. Seulement 10,000 kilomètres.

86 Ford Ranger XL 4x4, V-6, 5 vitesses, gris 2 tons. Seulement 10,000 kilomètres.

86 Ford F150 Super cab, 6 cylindres, automatique, groupe explorer, 2 tons gris et noir, 2,000 kilomètres.

86 Tempo LX, automatique, équipement complet, 23,000 kilomètres, couleur bleue.

85 Poney Hyundai, 4 cylindres, manuelle, couleur: or, 17,000 kilomètres.

85 Jeep Renegade, 6 cylindres, manuelle, toit rigide et toit de toile, treuil mécanique, gris, 16,000 kilomètres.

84 Plymouth Horizon, 4 cylindres, manuelle, 2 tons rouge et gris, 32,000 kilomètres.

84 Buick Régali (traction arrière), V-6 automatique, air climatisé, balance de garantie, 56,000 kilomètres.

83 Chevrolet Pick-up, 6 cylindres, automatique, rouge, 43,000 kilomètres.

82 Buick Century, 6 cylindres, automatique, grise, 70,000 kilomètres.

LA OU LE SERVICE PASSE AVANT TOUT

PERRON

AUTO

CHICOUTIMI

930, boul. Talbot, Chicoutimi
Tél.: 549-7633

Résultats

Tirage du 86-12-17

649

| | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|-------------------|----|
| 16 | 21 | 25 | 35 | 37 | 40 | no complémentaire | 44 |
|----|----|----|----|----|----|-------------------|----|

| | GAGNANTS | LOTS | |
|---------------------|----------------|--------|----------------|
| Prochain tirage: | 6/6 | 0 | 1,843,922.20\$ |
| Samedi 86-12-20 | 5/6+ | 1 | 696,592.80\$ |
| | 5/6 | 180 | 2,959.40\$ |
| Gros lot (approx.): | 4/6 | 10116 | 101.20\$ |
| 4,000,000,00\$ | 3/6 | 208526 | 10.00\$ |
| | Ventes totales | | 13,739,700.00 |

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MICRO EXPERTS

SPECIAL:

\$1,245⁰⁰

- Ordinateur compatible IBM PC XT 640K, 2 lecteurs, complet; Garantie 1 an pièces et main-d'oeuvre

- 10 disquettes sans nom, garantie à vie.

SPECIAL: \$10⁹⁵

268, Price est, Chicoutimi, 696-0201

*IBM PC XT sont des marques déposées de International Business Machines

SUPER SPECIAL

Modeling \$34⁹⁵

Tout compris Rég.: \$45.00

Mèches et mise en pli \$24⁹⁵

Rég.: \$40.00

4 COIFFEUSES A VOTRE SERVICE

SALON ORLY

Coiffure Unisex
Galeries Racine
141, Racine est, Chicoutimi, Qc

Rendez-vous:
543-9763

Votre horaire télé

**VENDREDI
19 DÉCEMBRE
5h00**
CFCF — HART TO HART (1h. apr.)
WTVS — WILD AMERICA
SE — ISAAC LITTLEFEATHERS

5h30
WPTZ — MORNING STRETCH
WTVS — ACTION PACKED CLIFFHANGERS
WVNY — JIM AND TAMMY (1h.)
TSN — USAC MIDGETS AUTO RACING (R) (1h 30)

5h50
CFCF — PK'S VIDEO GOLD

6h00
CFCF — ROMPER ROOM
WJBK — CBS EARLY MORNING NEWS (1h.)
WPTZ — TODAY'S BUSINESS
WTVS — SIX GUN HEROES (1h.)

6h30
CFCF — CANADA A.M. (2h.30)
CFER — LE RÉVEIL
WPTZ — NBC NEWS AT SUNRISE
WVNY — JIMMY SWAGGART

6h45
CFER — LA CITÉ DU PÈRE

7h00
TVO — HOW TO LAST A LIFETIME
CFER — LES P'TITS BONS-HOMMES
WJBK — CBS MORNING NEWS (2h.)
WPTZ — THE TODAY SHOW (2h.)
WTVS — TO LIFE! YOGA WITH PRISCILLA PATRICK
WVNY — GOOD MORNING AMERICA (2h.)
SE — MINIFEE
TSN — SPORTSDESK

7h01
CJPM — HORAIRE CJPM

7h15
CJPM — LA CITÉ DU PÈRE
WTVS — A.M. WEATHER

7h30
CJPM — DESSINS ANIMÉS
TVO — THE BEST YEARS
CFER — CAFE SHOW (1h.)
WTVS — THE SHAKESPEARE HOUR (1h.)
FC — INSPECTOR GADGET
SE — BINIKY ET LE DRAGON ROSE
TSN — BODIES IN MOTION (Pd)

8h00
CJPM — BONJOUR SAGUENAY LAC ST-JEAN (1h.)
TVO — POLKA DOT DOOR
FC — FAERIE TALE THEATRE
SE — SNORKY
TSN — BIG LEAGUE SOCCER (R) (1h 30)

8h30
CKRS — L'HOMME ARAIGNEE
TVO — HARRIET'S MAGIC HATS
CFER — MONGRAIN DE SEL
WTVS — TODAY'S SPECIAL
SE — FINNEGAN REMET ÇA

8h45
TVO — MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD

9h00
CKRS — LE VAGABOND Voir CBFT-jeudi, 17h00
CFCF — GOOD MORNING WORKOUT
CJPM — BONJOUR MATIN (1h.)
CFER — DU CINÉMA S.V.P. LE BAL DES VOYOUS (2h.)
WJBK — HOUR MAGAZINE (1h.)
WPTZ — PHIL DONAHUE (1h.)
WTVS — LETTER PEOPLE
WVNY — 100 HUNTLEY STREET (1h.)
FC — THE SURE THING

9h15
TVO — BARBAPAPA
WTVS — ANIMALS & SUCH

9h20
TVO — READALONG 1

9h30
CKRS — PRINCE NOIR
CFCF — THE NEW CHAIN REACTION
TVO — THE SCIENCE ALLIANCE
TVFQ — C'EST ENCORE MIEUX L'APRÈS-MIDI (1h.)
WTVS — GIVE AND TAKE
TSN — NFL FILMS PRESENTS (R)

9h41
CBJET — CBC 6 GOOD MORNING / THOUGHT FOR TODAY

9h45
TVO — READ ALL ABOUT IT! 2
CBFT — HORAIRE
WTVS — AMERICAN LEGACY

9h50
CBFT — FARIBOLES

10h00
CKRS - CBFT — A VOTRE RYTHME
CBJET — FRED PENNER'S PLACE
CFCF — THE BRIAN GAZZARD SHOW Inv.: Allan Fotheringham.
CJPM — MATINÉE AVEC... Chroniques: les animaux avec François Desjardins et Claude Rioux (en alternance), micro-ondes avec Marie-Paul Marchand, éducation physique avec Yves Bergeron et gynécologie. Inv.: Ludmila Chiriaeff, fondatrice des Grands Ballets canadiens. (1h.)

10h05
TVO — WRITE ON!
WJBK — THE NEW \$25 000 PYRAMID
WPTZ — FAMILY TIES
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — BEWITCHED
SE — LA VIE DE FAMILLE
TSN — BARBER SAAB PRO AUTO RACING SERIES (R)

10h15
CKRS - CBFT — YOU HOU
CBJET — FRIENDLY GIANT
TVO — SEE, HEAR! (CANADA)

10h20
TVO — THE BODY WORKS

10h30
CKRS - CBFT — PASSE-PARTOUT
CBJET — MR. DRESSUP
CFCF — DEFINITION
TVO — LET'S ALL SING
TVFQ — AFFAIRE SUIVANTE
WJBK — THE NEW CARD SHARKS
WPTZ — SALE OF THE CENTURY
WVNY — I DREAM OF JEANNIE
TSN — QUARTER HORSE RACING (R) (1h.)

10h45
TVO — SALUT!

10h48
TVFQ — INTERMEDE ESPACE TEMPS.

10h55
TVO — SIMON IN THE LAND OF CHALK DRAWINGS

11h00
CKRS — CARTE D'IDENTITÉ Voir CBFT-jeudi, 17h30
CBJET — SESAME STREET (1h.)
CFCF — THE NEW YOU
CJPM — AEROFORME
TVO — PASSE-PARTOUT
CFER — BONJOUR MATIN (1h.)
CBFT — LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX PAPILLONS AU-DELÀ DE LA BEAUTE.
R-Q - CIVV — QUEBEC SCHOOL TELECASTS
TVFQ — TÉLÉ-SÉRIE LA GUERRE DES FEMMES (3e de 15). REPRISE
WJBK — THE PRICE IS RIGHT (1h.)
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE
WTVS — MISTER ROGER'S NEIGHBORHOOD En reprise à 15h00
WVNY — FAME, FORTUNE AND ROMANCE
FC — SHADOW OF DEATH

11h15
CJPM — TÉLÉ-INSTANT

11h30
CKRS — GENS DU MIDI
CFCF — 20 MINUTE WORKOUT
CJPM — AU CHÂTEAU DES ENFANTS PLEIN-AIR
TVO — WE LIVE NEXT DOOR
CBFT — LÉGENDES DU MONDE LE DEVIN ASFOUR ET JERAIDA (TUNISIE). Série de contes réalisée avec les concours des populations locales dans une vingtaine de pays répartie aux quatre coins du monde.
R-Q - CIVV — PAUSE MUSICALE
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES
WPTZ — SCRABBLE
WTVS — 3-2-1 CONTACT
WVNY — CELEBRITY DOUBLE TALK
TSN — BODIES IN MOTION (R)

11h45
TVO — READALONG 1

11h55
TVO — BARBAPAPA

12h00
CKRS - CBFT — PREMIÈRE ÉDITION
CBJET — MIDDAY (1h.)

la participation de Gilbert Comtois, Claude Gasse, Johanne Fontaine et Michel Mongeau. En reprise samedi, 11h30
TVO — THE PRINCE AND THE PAUPER
TVFQ — LES AVENTURES DES HOMMES DE LA PRÉHISTOIRE (1ère de 3).
WJBK — CAPITOL
TSN — BIG LEAGUE SOCCER (R) (1h.30)

15h00
CBJET — MATT AND JENNY
CFRS — LA VALLÉE DES PEUPLIERS
CFCF — GENERAL HOSPITAL (1h.)
CJPM — SHÉRIFF, FAIS-MOI PEUR ÉPOUVANTE À LA CARTE avec John Schneider, Tom Wopat et James Best. Des voleurs de bijoux profitent de l'absence du shérif Rosco qui a perdu son emploi, pour faire fortune dans le comté de Hazzard. (1h.)
TVO — ON THE LEVEL (1h.)
CFER — GALAXIE
R-Q - CIVV — PAUSE MUSICALE
TVFQ — LE NOUVEAU THÉÂTRE DE BOUVARDE
WJBK — GUIDING LIGHT (1h.)
WPTZ — SMURFS
WTVS — MISTER ROGER'S NEIGHBORHOOD Reprise de 11h00
WVNY — MY LITTLE PONY & FRIENDS

12h10
WJBK — ACROSS THE FENCE

12h15
CJPM - CFER — CINE-QUIZ CORPS ET ÂME. (2h.15)
CBFT — AUJOURD'HUI EN FRANCE

12h30
CKRS - CBFT — D'UNE SÉRIE À L'AUTRE VERDI (10e de 14). En 1859, Verdi épouse Giuseppina. Un an plus tard, l'unité italienne ayant été réalisée grâce à Garibaldi, Verdi fait partie du premier Parlement italien. Il compose La Forza del destino puis remanie en profondeur Macbeth avant de composer Don Carlos. (1h.) REPRISE
CFCF — PULSE 12:30
TVO — PINS AND NEEDLES
WJBK — THE YOUNG & THE RESTLESS (1h.)
WPTZ — SEARCH FOR TOMORROW
WTVS — JUSTIN WILSON'S LOUISIANA COOKING HOLIDAY SPECIAL
WVNY — LOVING
FC — THAT'S DANCING
TSN — U.S. COLLEGE BASKETBALL (R) (2h.)

12h57
CBJET — COMMUNITY NOTES

13h00
CBJET - WVNY — ALL MY CHILDREN (1h.)
CFCF — LIFETIME Interview avec une jeune actrice canadienne, Megan Follows. Michele Landsberg présente des livres pour enfants de 8 à 12 ans. (1h.)
TVO — ADVENTURES IN HISTORY
R-Q - CIVV — QUEBEC SCHOOL TELECASTS
TVFQ — MÉMOIRE D'UNE PIERRE L'émission LES NOUVEAUX JEUX DE 20 HEURES est retirée exceptionnellement.
WPTZ — DAYS OF OUR LIVES (1h.)
WTVS — VOYAGE OF THE MIMI

13h15
WTVS — READING ROAD QUIZ

13h30
CKRS - CBFT — AU JOUR LE JOUR SPÉCIAL NOEL. (1h.) Prochaine émission, le lundi 5 janvier 1987
TVO — WHAT'S IN A NAME
R-Q - CIVV — PROCESSUS DE PAIX
TVFQ — TÉLÉ-SÉRIE NOUS SOMMES TERRORISTES (1ère de 3). (1h.)
WJBK — AS THE WORLD TURNS (1h.)

13h35
TVO — MATHMAKERS
WTVS — COMMUNITY OF LIVING THINGS

13h50
TVO — READALONG 1

14h00
CBJET — TRAPPER JOHN M.D. (1h.)
CFCF - WPTZ — ANOTHER WORLD (1h.)
TVO — IT'S MAINLY MUSIC
R-Q - CIVV — CHRISTIANISME ET RELIGIONS DU NOUVEL ÂGE QUESTIONS ACTUELLES. Une analyse des nouvelles religions et sectes au Québec. (1h.)
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — ONE LIFE TO LIVE (1h.)
SE — PARIS, TEXAS

14h15
TVO — IT'S YOUR WORLD
FC — THE SLUGGER'S WIFE

14h30
CKRS - CBFT — CINÉMA C'EST ARRIVE DEMAIN. (1h.30)
CFRS — DE TOUTE BEAUTÉ Tout sur les huiles essentielles avec Bernard De Monceaux.
CJPM - CFER — JUSTICE POUR TQUS Anim.: Louis-Paul Allard. Avec

15h15
TVFQ — RADIO FRANCE INTERNATIONALE

15h30
CBJET — THE MUPPET SHOW Inv.: Sylvester Stallone.
CFRS — LES MAÎTRES DE L'UNIVERS
CFER — LA POP COLLECTION
R-Q - CIVV — RENCONTRE AVEC DES GENS REMARQUABLES RAYMOND LOEWY. (1h.) Reprise du mercredi, 19h30.
WPTZ — SHE-RA, PRINCESS OF POWER
WTVS — PROJECT SECOND CHANCE: GED ON TV
WVNY — SCOOPY DOO

15h55
CFRS — LE PETIT JOURNAL

16h00
CKRS - CBFT — FÉLIX ET CIBOULETTE
CBJET — THE FACTS OF LIFE
CFRS — LE MONDE DE MARTIN
CFCF — MUSIC VISION
CJPM — AU ROYAUME DU PÈRE NOEL
TVO — DESTINATION SAINT-MARIE
CFER — VIA QUÉBEC (1h.)
TVFQ — C'EST ENCORE MIEUX L'APRÈS-MIDI (1h.)
WJBK — MAGNUM (1h.)
WPTZ — PINK PANTHER
WTVS — THE FLAPPER STORY
WVNY — TRANSFORMERS
FC — THE MERRY WORLD OF LEO-POLD Z
TSN — TSN'S SOCCER NEWS (R) (1h.)

16h05
CJPM — LES SATELLIPOPETTES

16h30
CKRS - CBFT — LES SCHRÖUMPFES
CBJET — VIDEO HITS (1h.)
CFRS — FAN CLUB Les concours de Fan Club et la suite de l'entrevue avec la chanteuse Samantha Fox.
CFCF — TAKE A BREAK WITH MATTHEW COPE
CJPM — GALAXIE Inv.: Guilda, Pierre Sénécal, Janine Fluet, Christiane Breton et Richard Gienn.
TVO — KIDSWORLD
R-Q - CIVV — LA CONQUÊTE DE L'ESPACE LE SYSTÈME SOLAIRE. Reprise du mercredi, 19h30.
WPTZ — THE FACTS OF LIFE
WTVS — THE BEACHCOMBERS

16h35
CFCF — WHEEL OF FORTUNE

16h45
SE — FINNEGAN REMET ÇA

17h00
CKRS — CINÉMA DE 17 HEURES A COMMUNIQUER. (1h.) Suite à 18h15
CFRS — ACTION, RÉACTION!
CFCF — THE PRICE IS RIGHT (1h.)
CJPM - CFER — MONTREAL EN DIRECT (1h.)
TVO — SESAME STREET (1h.)
CBFT — LE VAGABOND L'EMPRISE DU FEU (dern. de 2).
R-Q - CIVV — LA PÉRIODE DE QUESTIONS (1h.)
TVFQ — AFFAIRE SUIVANTE
WJBK — WKRP IN CINCINNATI
WPTZ — THE NEW NEWLYWED GAME
WTVS — GOODBYE, MR. SPEAKER (1h.)
WVNY — DIFF'RENT STROKES
TSN — SPEEDWEEK (Pd)

17h15
FC — TONY BENNETT IN CONCERT

17h17
TVFQ — INTERMEDE RUMEURS SUR L'ATLAS.

17h30
CBJET — THREE'S COMPANY
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CBFT — CARTE D'IDENTITÉ Inv.: Édith Butler.
TVFQ — LE JOURNAL
WJBK — PEOPLE'S COURT
WPTZ — JEOPARDY
WVNY — NEWS CENTER 22
TSN — SUPERBOUTS (Pd) Les faits saillants d'un combat de boxe, catégorie poids légers, opposant Roberto Duran à Esteban DeJesus. Ce combat fut disputé en 1974. (1h.)

18h00
CKRS — CE SOIR (1h.) au
CBJET — NEWSWATCH (1h.)
CFRS — L'HEUREUX RETOUR Le sport avec Danielle Rainville, Billets verts avec André Hains, La boîte parlante et Capsule juridique avec François Lecomte. (1h.)
CFCF — PULSE (1h.)
CJPM — LE SIX VOUS INFORME
TVO — POLKA DOT DOOR
CFER — LE MONDE (1h.) AuxCFER
CBFT — CE SOIR (1h.)
R-Q - CIVV — PASSE-PARTOUT
TVFQ — TÉLÉ-SÉRIE LA GUERRE DES FEMMES (8e de 15).
WJBK — THE NEWS (1h.)
WPTZ — NIGHTLY NEWS ON 5
WTVS — THE MACNEIL/LEHRER NEWS HOUR (1h.)
WVNY — DIFF'RENT STROKES

18h15
CKRS — CINÉMA DE 17 HEURES A COMMUNIQUER. Suite
FC — TRANSYLVANIA 6-5000
SE — BESOIN D'AMOUR

18h30
CJPM — CINÉMA CROISIÈRE EN ENFER. (2h.)
TVO — FABLES OF THE GREEN FOREST
R-Q - CIVV — TÉLÉSERVICE (1h. apr.) En reprise à 23h00.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES
WPTZ — NBC NIGHTLY NEWS
WVNY — ABC WORLD NEWS TONIGHT
TSN — SPORTSDESK

19h00
CKRS - CBFT — À PLEIN TEMPS LA DÉCISION. Huguette et Guy devront-ils se résigner à vendre le dépanneur?
CBJET — STARMAN (1h.)
CFRS — PREMIÈRES
CFCF — ENTERTAINMENT TONIGHT Andy Williams vient nous

parler de son dernier album, Close Enough For Love.
TVO — LEGENDS OF THE WORLD THE SOOTHSAYER.
CFER — K-2000 LES MARCHANDS DE LA MORT avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Rebecca Holden. — Michael mène une enquête à la suite du vol d'équipement militaire dont un hélicoptère lance-missiles. (1h.)
TVFQ — AUJOURD'HUI LA VIE À VIF. À 32 ans, Alain Morion pourrait être un chômeur comme tant d'autres. Sauf qu'il a cotoyé la gloire; il a été champion d'Europe de boxe en 1977. (1h.)
WJBK — CBS NEWS WITH DAN RATHER
WPTZ — M*A*S*H
WTVS — THE NIGHTLY BUSINESS REPORT
WVNY — THREE'S COMPANY
TSN — DOWN THE STRETCH (Pd)

19h21
R-Q - CIVV — TIRAGE LE CONCOURS DE L'AUTRE TÉLÉVISION

19h25
CFRS — POP CORN

19h28
R-Q - CIVV — TIRAGE "LA QUOTIDIENNE"

19h30
CKRS — LA CLÉ DES CHAMPS Voir CBFT-mardi, 19h00
CFRS — LES TRIPODES
CFCF — CTV HOLIDAY SPECIALS THE BESTEST PRESENT. Conte de Lynn Johnston.
TVO — MAGIC SHADOWS BLOSSOMS IN THE DUST (dernière). Voir lundi, 19h30.
CBFT — LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY (1h.)
R-Q - CIVV — RETRAITE-ACTION Une dramatique O nuit silencieuse écrite par Christian Delmas et interprétée par Septimiu Severs (Cornéliu). C'est le jour de Noël. Cornéliu est veuf depuis un an et c'est son premier Noël sans sa femme. Il attend ses enfants retardés par une tempête de neige. Cette attente est l'occasion pour lui de s'interroger sur le sens de Noël. En reprise le mardi 6 janvier, 16h30.
WJBK — HOLLYWOOD SQUARES
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE
WTVS — PROFILES OF NATURE
WVNY — BENNY HILL
TSN — NBA BASKETBALL Les Pistons de Détroit reçoivent les Spurs de San Antonio. (2h.30) EN DIRECT

20h00
CKRS — MANON Voir auCBFT-jeudi, 19h00
CBJET — THE TOMMY HUNTER SHOW Anim.: Tommy Hunter. Inv.: Marie Osmond, Danny Cooksey et Minnie Pearl. (1h.)
CFRS — CINÉMA COUP DE SOLEIL (2h.)
CFCF — SCARECROW & MRS. KING KING-SANTA'S GOT A BRAND NEW BAG avec Kate Jackson, Bruce Boxleitner et Beverly Garland. (1h.)
TVO — MONEY'S WORTH Anim.: Bruce Rogers, Cynthia Wine et Brian Costello.
CFER — SHÉRIFF, FAIS-MOI PEUR ÉPOUVANTE À LA CARTE avec John Schneider, Tom Wopat et James Best. — Des voleurs de bijoux profitent de l'absence du shérif Rosco, qui a perdu son emploi, pour faire fortune dans le comté de Hazzard. (1h.)
R-Q - CIVV — DROIT DE PAROLE AUX NAINES. Anim.: Claire Lamarche. (1h.) En reprise le mardi 6 janvier, 15h30.
TVFQ — DU MÉTHANE ET DES ONDES Évolution technologique et particularités des méthaniens, nayres transporteurs de gaz liquéfié et comprimé. L'émission LES NOUVEAUX JEUX DE 20 HEURES est retirée exceptionnellement.
WJBK — SCARECROW & MRS.

Correspondance des stations pour chacun des câblodistributeurs

| TELESAG CHICOUTIMI | VIDEO DERY LA BAIE | CABLOVISION ALMA | TELEVAL ROBÉRYVAL | DOLBEAU TV SERVICE | GAGNON-TV LEE ST-FELICIEN ST-PRIME | | |
|-----------------------|-----------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|--|----------|----|
| K Q | 2 | CKRS TV | 3 | TVFQ | 2 | CKRS | 3 |
| CKRS | 3 | CBJET | 5 | WPTZ | 3 | NBC WPTZ | 4 |
| CBJET | 5 | CFRS | 7 | CFRS | 4 | TVFQ | 5 |
| CFRS | 7 | CJPM | 9 | CFRS | 5 | CJPM | 6 |
| TVFQ | 9 | R Q | 9 | CFCF | 11 | R Q | 6 |
| CJPM | 10 | CJPM | 10 | TVFQ | 12 | CFCF | 7 |
| CFCF | 11 | CFER | 14 | TVO Ont | 14 | CJPM | 13 |
| WTVS | 15 | WTVS | 16 | CBFT | 15 | SE | 17 |
| WJBK | 16 | WJBK | 22 | WPTZ | 16 | TSN | 21 |
| WPTZ | 19 | SE | 23 | WTVS | 17 | CBFT | 23 |
| CBFT | 20 | FC | 25 | SE | 20 | NBC WPTZ | 24 |
| CFER | 21 | TSN | 26 | FC | 21 | ABC WVNY | 25 |
| SE | 23 | CBFT | 30 | TSN | 22 | WVNY | 23 |
| FC | 25 | | | WVNY | 23 | CBC | 24 |
| TSN | 26 | | | | | | |
| WVNY | 28 | | | | | | |

Imposante dramatique sur Laurier

MONTREAL (PC) — La plus imposante dramatique de l'histoire de Radio-Canada, racontant la vie du chef politique Wilfrid Laurier, sera diffusée en "rafale" (soirées consécutives) du dimanche 4 au mercredi 7 janvier.

Intitulée Laurier, la série de \$7 millions compte quatre épisodes qui font en tout sept heures et demie. Elle a été conçue et décidée en 1981, soit avant que des coupures affectent les budgets de Radio-Canada.

Réalisés par Louis-Georges Carrier, les tournages ont amené comédiens et artisans à Londres, Cambridge, Venise, Rome et jusqu'aux bords

d'un petit lac de montagne du Valais, en Suisse. En tout 125 jours de tournage, 300 comédiens et quelque 2,000 figurants en costume d'époque.

Empire (la vie d'un financier anglophone de Montréal) était jusqu'ici la plus grosse production de la société d'Etat, une réalisation conjointe des réseaux anglais et français. Duplessis avait coûté bien moins cher car elle comportait très peu de scènes extérieures.

Laurier est également une co-production, le réseau français ayant toutefois investi plus que l'autre, dans une proportion inverse du cas d'Empire.

Dans le rôle titre, Albert Millaire semble avoir toujours été l'homme idéal pour incarner le héros de Saint-Lin, premier francophone devenu chef du gouvernement canadien, l'homme représenté sur les billets de \$5.

Il a la prestance et le style déclamatoire qui font les figures de proue du pouvoir parlementaire. Millaire arrive quand même à être moins théâtral quand il s'agit de la vie privée de Laurier, révèle le premier épisode présenté ces jours-ci par Radio-Canada.

Monique Miller joue sa femme, la tendre Zoé Gauthier, Louise Marleau sa

maitresse, l'ambitieuse Emilie Lavergne; cette dernière est l'épouse d'un compagnon (Marcel Sabourin) de politique du héros.

Guy Provost interprète Edouard Pacaud, personnage savoureux et partisan du libéralisme, une attitude politique qui valait alors d'être dénoncé par le clergé comme un adversaire de la religion. La vraie belle époque (années 1870) de "Si le ciel est bleu mes frères, l'enfer est rouge".

Or Laurier, Pacaud et autres libéraux allaient à la messe le dimanche mais n'aimaient pas que le clergé tente d'influencer le choix des électeurs.

Dans des décors et des costumes somptueux, Laurier est également une fresque didactique, un rappel entre autres du drame de Louis Riel (pendu en 1885), du sort des francophones hors-Québec et de l'affaire des tarifs douaniers avec les Etats-Unis, sorte d'amorce du roman du libre-échange.

Les dialogues de Carrier et d'André Dubois sonnent d'ailleurs souvent comme des passages de livre d'histoire ou des manchettes de journaux. La série nous ramène dans le passé tout en nous convainquant que la dualité culturelle du pays marque toujours la vie des Canadiens.

Ciné-télé

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

9h00

CFER — LE BAL DES VOYOUS (5) Fr. 1968. Drame policier de J.-C. Dague avec Jean-Claude Bercq, Marc Briand et Michel Le Royer. — Compromis par des criminels, un directeur de banque accepte de collaborer à un vol. — Scénario mal construit. Recettes faciles. Quelques prises de vues agréables. Interprétation valable. (2h.)

12h15

CJPM - CFER — CORPS ET ÂME (6) (Body and Soul), E.-U. 1981. Drame sportif de G. Bowers avec Leon Isaac Kennedy, Perry Lang et Peter Lawford. — Pour faire soigner sa petite sœur malade, un jeune boxeur amateur abandonne ses études et se lance dans le sport professionnel. — Intrigue lourde. Mise en scène banale. Combats artificiels. Interprétation inégale. (2h. 15)

14h30

CKRS - CBFT — C'EST ARRIVÉ DE-

MAIN (4) (It Happened Tomorrow), E. U. 1944. Comédie de R. Clair avec Dick Powell, Linda Darnell et Jack Oakie. — Un journaliste reçoit d'un fantôme les nouvelles du lendemain. — Intrigue fantaisiste menée avec entraînement. Mise en scène précise. Trouvailles originales. Interprétation dégagée. —A. (1h.30)

17h00

CKRS — À COMMUNIQUER (1h.) Suite à 18h15

20h00

CFRS — COUP DE SOLEIL (5) (Sunburn), E.-U. 1979. Comédie policière de R. C. Sarafian avec Farrah Fawcett, Charles Grodin et Art Carney. — Un enquêteur d'assurances se rend à Acapulco pour éclaircir les circonstances de la mort d'un homme d'affaires. — Scénario conventionnel. Clichés usuels. Mise en scène agréable. Interprétation alerte. (2h.)

23h25

CKRS — LE CRIME C'EST NOTRE BUSINESS (5) (The Split), E.-U. 1968. Drame policier de G. Fleming

avec Jim Brown, Ernest Borgnine et Gene Hackman. — Un gangster vole la recette d'un stade et cache l'argent chez son ancienne femme. — Début assez confus. Rythme rapide et précis. Rebondissements nombreux. Interprétation solide. (2h. 15)

CBFT — LE TEMPS DU ROCK'N'ROLL (4) (The Idolmaker), E.-U. 1980. Drame de mœurs de T. Hackford avec Ray Sharkey, Tovah Feldshuh et Peter Gallagher. — En 1959, un compositeur frustré devenu impresario crée de nouvelles vedettes de la chanson. — Transposition fictive d'incidents réels de l'histoire du rock. Mise en scène nerveuse. Bonne composition de R. Sharkey. (2h.20)

00h00

CFCF — TOR! TOR! TOR! (3) E.-U. 1970. Drame historique de R. Fleischer, T. Masuda et K. Fukasaku avec George Macready, So Yamamura et Martin Balsam. — En 1941, les Japonais attaquent la base américaine de Pearl Harbor. — Reconstitution impressionnante et convaincante. Montage parallèle intéressant. Trucages au point. Interprétation fort satisfaisante. —E. (1h.45)

CJPM — AMITYVILLE - LA MAISON DU DIABLE (5) (The Amityville Horror), E.-U. 1979. Drame d'horreur de S. Rosenberg avec James Brolin, Margot Kidder et Rod Steiger. — D'étranges incidents inquiètent une famille qui vient d'emménager dans une maison où des meurtres ont été commis. — Scénario peu cohérent. Construction artificielle. Quelques passages valables. Interprétation inégale. (2h. 15)

00h25

CFRS — SI MA GUEULE VOUS PLAÎT (6) (Fr. 1981. Comédie de M. Caputo avec Valérie Mairesse, David Pontremoli et Bernadette Lafont. — Une jeune coiffeuse tente de résoudre ses problèmes sexuels par diverses expériences. — Plaisanteries grossières. Mise en scène nulle. Interprétation à l'avenant.

00h40

WJBC — THE POSTMAN ALWAYS RINGS TWICE (4) E.-U. 1981. Drame de mœurs de B. Rafelson avec Jack Nicholson, Jessica Lange et John Colicos. — La femme et l'employé d'un

garagiste deviennent amants et décident de supprimer le mari gênant. — Adaptation d'un style naturaliste du roman de James M. Cain. Mise en scène rigoureuse. Photographie soignée. Interprétation convaincante. (1h.20)

01h45

CFCF — ONE NIGHT STAND (5) Can. 1977. Drame de mœurs de A. King avec Chapelle Jaffe et Brent Carver. — Une femme solitaire ramène dans son appartement un ami de rencontre. — Scénario tiré d'une pièce. Effets répétitifs. Mise en scène appliquée. Interprétation forcée. Film tourné pour la télévision. (2h.)

03h45

CFCF — THE WOMAN HUNTER (5) E.-U. 1972. Drame policier de B. Kowalski avec Barbara Eden, Stuart Whitman et Robert Vaughn. — Une jeune femme riche est prise de terreur lorsqu'elle se croit poursuivie par un voleur de bijoux assasin. — Situations forcées. Tension artificielle. Réalisation technique valable. Assez bonne interprétation. Film tourné pour la télévision. (1h. 15)

KING Avec Kate Jackson et Bruce Boxleitner. — Un ami de Lee soupçonne son ex-employeur de fabriquer des armes qui seront livrées aux mains ennemies. (1h.)
WPTZ — EXHIBITION HOCKEY Soviet Spartek contre Plattsburgh. (3h. app.)
WTVS — WASHINGTON WEEK IN REVIEW
WVNY — FOOTBALL SPECIAL Les Rams de Los Angeles rencontrent les 49ers de San Francisco. (3h.)
FC — GOTCHA
SE — LIFE FORCE... L'ÉTOILE DU MAL

20h30

CKRS - CBFT — SÉRIES-PLUS MUSSOLINI ET MOI (3e de 5). En route vers l'Espagne, l'avion de Ciano (Anthony Hopkins) est détourné vers Munich. Libéré par un commando allemand, Mussolini (Bob Hoskins) se retrouve lui aussi en Allemagne. Hitler (Kurt Raab) le presse de faire exécuter son gendre pour trahison. En octobre, Mussolini s'installe au Lac de Garde, où il dirige un gouvernement fasciste, tout en rêvant de reprendre le pouvoir en Italie. (1h.)
CJPM — GENS D'ACTION Anim.: Lison Hovington.
TVQ — ALL BEING WELL STRESS (dernière). Anim.: Harry Brown. Inv.: Dr. London Smith.
TVFQ — TÉLÉ-SÉRIE NOUS SOMMES TERRORISTES (2e de 3). Les terroristes préparent leurs hold-ups. Ils demandent à l'un des leurs de renouer avec son père, un célèbre avocat, pour brouiller les pistes. (1h.)
WTVS — WALL STREET WEEK

21h00

CBJET - WJBC — DALLAS (1h.)
CFCF — MIAMI VICE KILLSHOT avec Don Johnson et Philip Michael Thomas. (1h.)
CJPM - CFER — MIAMI Y'A DES JOURS COMME ÇA avec Don Johnson,

Philip Michael Thomas et Michael Talbott. — Après un hold-up, trois jeunes Cubains se réfugient dans un vieil hôtel abandonné et retiennent en otages plusieurs personnes. (1h.)
TVQ — STRANGERS ABROAD STRANGE BELIEFS (dernière). Portrait de Sir Edward Evans-Pritchard, anthropologue (1902-1973). (1h.)
R.-Q. - CIVV — MUSIC HALL (4e de 4) avec Simone Signoret, Daniel Olbrychski, Laura Morante et Georges Claisse. — Paul provoque un scandale lors de la dernière répétition et Yvonne le licencie. Hannah demeure dans la revue mais Rudiger se suicide. La générale est un triomphe mais pour Yvonne, le succès a un goût amer. (1h.) En reprise le lundi suivant, 22h00.
WTVS — DETROIT WEEK IN REVIEW

21h30

CKRS - CBFT — CONTRECHAMP Anim.: Anne-Marie Dussault. JOSEPH JEAN. Portrait du Père Joseph Jean qui fut à l'origine de la seconde vague d'immigration des Ukrainiens en Abitibi et en Alberta de 1925 à 1939. Jour.: René Vézina. Prochaine émission, le vendredi 16 janvier 1987.
TVFQ — LES AVENTURES DES HOMMES DE LA PRÉHISTOIRE (2e de 3) Les plus anciennes traces d'une religion préhistorique. Le développement de l'art. L'apparition de l'agriculture et des premiers villages.
WTVS — OFF THE RECORD

22h00

CKRS - CBFT — LE TÉLÉJOURNAL
CBJET — THE NATIONAL NEWS
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CFCF — NIGHT HEAT THE GAME avec Scott Hylands, Jeff Wincott et Allan Royal. — O'Brian et Giambone tentent de retrouver un individu qui a fait feu sur des joueurs de poker.
CJPM - CFER — AD LIB
TVQ — ANNA OF THE FIVE TOWNS (dernière). Incapable de faire face à

ses problèmes financiers, Titus se suicide. Anna se sentant responsable de cette tragédie décide d'aider Willie à prendre un nouveau départ. (1h.)

R.-Q. - CIVV — PARLER POUR PARLER VIVRE AVEC UNE STAR. Qu'est-ce que vivre dans l'ombre d'une star? Janette Bertrand a posé la question à cinq personnes qui partagent la vie d'une vedette. Henri Atlas celle de Dominique Michel; Saud Khan, celle de Fabienne Thibault; Candide L'Heureux celle de Gaston L'Heureux; Judi Richards, celle de Yvon Deschamps et Marie-Josée Taillefer, celle de René Simard. (1h.) En reprise samedi suivant, 21h30.
TVFQ — LE NOUVEAU THÉÂTRE DE BOUVARD Inv.: Alphonse Boudard.
WJBC — FALCON CREST Avec Jane Wyman, Robert Foxworth et Lorenzo Lamas. — Lance aimerait se retrouver à la tête du New Globe. Son plan échoue. (1h.)
WTVS — COUNTRY EXPRESS En reprise à 01h30

FC — SHADOW OF DEATH
SE — RAS LES PROFS
TSN — AMERICA'S CUP YACHTING SPECIAL (Pd) De Fremantle, en Australie. (1h.)

22h15

TVFQ — COCORICOCOBOY Inv.: Linda de Souza.

22h25

CBJET — THE JOURNAL

22h26

CKRS - CBFT — LE POINT

22h29

TVFQ — INTERMÈDE RECHERCHER POUR MIEUX MAÎTRISER L'ÉNERGIE.

22h30

CFRS — JOLIS A CROQUER!
WTVS — AUSTIN CITY LIMITS (1h.)

En reprise à 02h00

22h45

CJPM - CFER — TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC Avec Yves Corbeil.

23h00

CKRS - CBFT — LA MÉTEO
CBJET — NEWSWATCH
CFCF — CTV NATIONAL NEWS
CJPM - CFER — LES NOUVELLES TVA
TVQ — MONEY\$WORTH Reprise de 20h00.

R.-Q. - CIVV — TELESERVICE (1h. app.) Reprise de 18h30.

TVFQ — SEXY FOLIES Deux vedettes féminines tentent de conquérir Alain Chamfort, dans un exercice de charme épicé de strip-tease; quatre couples parlent de leur façon de faire l'amour; deux séducteurs demandent à des passants de les embrasser; au Maroc, un couple s'ébattant sur la plage est épié par une jeune et jolie Orientale voilée. (1h.)
WJBC — THE NEWS
WPTZ — NIGHTLY NEWS ON 5
WVNY — NEWS CENTER 22
TSN — SPORTSDESK

23h05

CKRS - CBFT — LES NOUVELLES DU SPORT

23h15

CKRS - CBFT — NOS ESPOIRS 88 Reprise de samedi à 13h50

23h21

CFCF — PULSE

23h25

CKRS — CINÉMA LE CRIME C'EST NOTRE BUSINESS (2h. 15)
CFRS — ROCK ET BELLES OREILLES (EN RAPPEL) (1h.)
CJPM - CFER — CHRONIQUE DE SKI
CBFT — CINÉMA LE TEMPS DU ROCK'N'ROLL (2h. 20)

23h30

CBJET — GOOD ROCKIN' TONITE Anim.: Stu Jeffries. (1h.)
CJPM — LE SIX VOUS INFORME
TVQ — QUESTION PERIOD - FÉDÉRAL (1h.)

CFER — LE MONDE RÉGIONAL
WJBC — T.J. HOOKER (1h.10)
WPTZ — THE TONIGHT SHOW Inv.: Bob Hope. (1h.)
WTVS — THE BEAT (1h.) En reprise à 03h00

WVNY — ABC NEWS NIGHTLINE

23h35

CJPM — LES SPORTS

23h45

CFER — LES SPORTS
FC — DEATH WISH 3

23h50

CJPM — LA COULEUR DU TNIÉK

23h55

CFER — LA M CTEO

00h00

CFCF — CINÉMA 12 TOR! TOR! TOR! (1h. 45)

CJPM — CINÉMA DE F N DE SOIREE AMITYVILLE - LA MAISON DU DIABLE. (2h. 15)

TVFQ — CASSE-TÊTE

TVFQ — LE JOURNAL

WVNY — A COMMUNIQUER (1h.)

SE — FANNY HILL

TSN — SUPERBOUTS (R) (1h.)

00h25

CFRS — CINÉMA SI MA GUEULE VOUS PLAÎT.

00h30

CFER — NUIT BLANCHE (2h.)

TVFQ — RADIO FRANCE INTERNATIONALE

WPTZ — FRIDAY NIGHT VIDEOS (1h.30)

WTVS — SOUNDSTAGE (1h.)

00h40

WJBC — THE CBS LATE NIGHT MOVIE THE POSTMAN ALWAYS RINGS TWICE. (1h.20)

01h00

TSN — POT BLACK SNOOKER (R) (1h.)

01h15

FC — KRUSH GROOVE

01h30

WTVS — COUNTRY EXPRESS Reprise de 22h00

SE — PARIS, TEXAS

01h45

CFCF — SECOND FEATURE ONE NIGHT STAND. (2h.)

02h00

WTVS — AUSTIN CITY LIMITS (1h.) Reprise de 22h30

TSN — SPORTSDESK

02h30

TSN — AMERICA'S CUP YACHTING SPECIAL (R) De Fremantle, en Australie. (1h.)

03h00

WTVS — THE BEAT (1h.) Reprise de 23h30

FC — TONY BENNETT IN CONCERT

03h30

TSN — NBA BASKETBALL (R) (2h.)

03h45

CFCF — THIRD FEATURE THE WOMAN HUNTER (1h. 15)

04h00

WTVS — SIX GUN HEROES (1h.)

FC — THE SLUGGER'S WIFE
SE — BESOIN D'AMOUR

Affichage bilingue

Herbert Marx reprend les poursuites

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice et procureur général Herbert Marx reprend les poursuites contre l'affichage bilingue.

Hier, au Palais de justice de Montréal, 27 dossiers ont été déposés peu avant 15 heures. Au total, 31 chefs d'accusation ont été enregistrés contre des commerces qui utilisent le français et l'anglais dans l'affichage, ce qu'interdit la Charte de la langue française.

Selon des informations obtenues auprès du ministère de la Justice par la Presse Canadienne, les plaintes se répartissent ainsi: 28 touchent à proprement parler les affiches bilingues et trois, les raisons sociales.

La grande majorité des infractions ont été signalées à Montréal, où se sont tenues ces derniers jours les plus importantes manifestations nationalistes en faveur du maintien de la loi 101. La province

a aussi été visitée. Deux commerces de Terrebonne, un commerçant de Hull, un autre de Trois-Rivières ainsi qu'un établissement de Québec devront se justifier devant les tribunaux.

Parmi les commerces poursuivis, on retrouve le magasin Zellers du centre commercial Angrignon, dans l'Ouest de Montréal, où d'ailleurs des manifestants ont fait du piquetage le week-end dernier, la veille d'un grand rassemblement nationaliste au Centre Paul-Sauvé.

Il n'a pas été possible de rejoindre le ministre de la Justice pour obtenir des explications sur la reprise des poursuites pour des infractions qui, insiste-t-on à son cabinet, ont toutes été commises en 1986, soit après l'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Québec.

L'attachée de presse du ministre, Mme Carole Richard, a

au téléphone une brève déclaration de M. Marx: "Depuis le début de l'année, le procureur général avait dit qu'il attendait le jugement de la Cour d'appel. Compte tenu que le jugement de la Cour d'appel n'est toujours pas entré et compte tenu qu'on forme une société dont le fondement est basé sur la primauté du droit que la loi est la loi - en tant que Procureur général du Québec, je me dois de veiller à l'application et au respect de nos droits."

Derrière cette explication laconique du porte-parole ministériel se profile un changement de cap important dans la façon dont le gouvernement de Robert Bourassa aborde la question linguistique. Jusqu'à présent, Québec s'en était toujours remis au jugement de la Cour d'appel pour justifier ce que certains appelaient son attentisme sur la question linguistique.



REPRISE — Le ministre de la Justice et procureur général Herbert Marx reprend les poursuites dès aujourd'hui.

n'avait pas encore été modifiée.

Des informations recueillies en fin de journée hier au plus haut niveau du pouvoir politique à Québec permettent de croire qu'en annonçant sa décision de reprendre les poursuites contre l'affichage bilingue, le gouvernement espère apaiser les nationalistes et le Parti québécois, qui avaient fait campagne tout l'automne contre ce qu'ils dénonçaient comme son laisser-aller linguistique.

Surprise de l'opposition

QUEBEC (PC) — L'opposition péquiste paraissait surprise hier par la décision du procureur général Herbert Marx de poursuivre des contrevenants à la loi 101 au chapitre de l'affichage bilingue.

"Trente et une poursuites seulement, s'est d'abord exclamé le député de Taillon et critique des questions de justice, Claude Filion. Saviez-

vous qu'il y a eu à Montréal une augmentation de 1,000 pour cent des infractions cette année?"

Le député péquiste voit dans la décision du ministre Marx "la preuve de l'incohérence du gouvernement libéral. Si les années paires il poursuit et les années impaires il ne poursuit pas, vous comprenez dans quel système

de fous on se ramasse."

Il déplore que M. Marx ait mis un an à tenter des poursuites alors que c'est le rôle du procureur général de faire appliquer la loi.

M. Filion enfin craint que les torts, selon lui, causés au tissu linguistique québécois par cette politique incohérente seront persistants et très profonds.

Le Matin publié en février

MONTREAL (PC) — A l'aube d'une journée du début février, un nouveau quotidien devrait sortir dans les rues de Montréal: Le Matin, "quotidien indépendant, sans aucune affiliation politique ou idéologique".

De format tabloid, le nouveau journal, qui sera publié du lundi au vendredi, s'adressera prioritairement au public cible des 25-55 ans, d'éducation supérieure, de revenu au-dessus de la moyenne, qui voyage et n'a pas beaucoup de temps à consacrer à l'information écrite quotidienne.

Vendu \$0.50, le journal sera distribué par The Gazette, avec qui des ententes de service ont été conclues pour l'impression, la distribution et l'utilisation commune de banques de données.

Il n'y aura pas de contrat pour l'achat conjoint de publicité, a assuré hier en conférence de presse l'éditeur Jean-Guy Duguay, qui était accompagné des fondateurs des Publications I.D.: MM. Pierre Beaulieu, Christian Bellavance, Serge Gosselin, Jean-Pierre Bordua, Jean-Guy Duguay et Lucien C. Richard. Ils détiendront 90 pour cent des actions de la nouvelle entreprise tandis que la quarantaine de personnes qu'on compte embaucher, dont 20 à la rédaction, possèdera les 10 pour cent d'actions restantes.

Puisqu'il s'agit d'une entreprise privée, ses dirigeants n'ont pas voulu indiquer les bailleurs de fonds qui permettront l'arrivée sur le marché de concurrents au Devoir, à La Presse et au Journal de Montréal, où on promet d'aller "arracher" des lecteurs. "Il s'agit de plusieurs millions de capitaux", a indiqué M. Bordua, qui refuse de préciser davantage.

A l'orée de la nouvelle année, la concurrence s'annonce vive sur le marché des quotidiens montréalais. Le jour de l'annonce du nouveau journal, Le Devoir affirmait que Pierre Péladeau, de Québec, lancerait à peu près à la même date un nouveau journal en anglais pour faire concurrence au seul quotidien anglophone de la ville: The Gazette.

Tiré à 40,000 exemplaires, le Matin limitera la publicité à 40 pour cent de son espace. On espère porter le tirage à 50,000 exemplaires après un

an et, éventuellement, atteindre le 75,000 de sorte que Le Matin voudrait ravier 15 pour cent du marché, une fois bien établi. L'information, qu'on garantit "claire, nette, précise et concise", ne visera pas particulièrement les lecteurs du Devoir, a assuré M. Duguay.

Le nouveau média sera affilié aux agences de presse connues comme les différents services de la Presse Canadienne, l'Agence France-Presse et son nouveau service économique. En plus de Dow Jones, Canadian News Wire et Telbec.

On ne prévoit pas au départ assurer une couverture systématique des événements sportifs, mais offrir "une façon plutôt originale". Des correspondants seront en place à Québec et Ottawa. Avec le temps, on compte obtenir la collaboration de pigistes dans les grandes capitales: New York, Paris, Washington, Londres et quelque part en Amérique du Sud.

La pratique des COMBINAISONS ALIMENTAIRES de Laurette Boivin

Enfin plus de cent recettes culinaires qui respectent précisément les bonnes combinaisons alimentaires déjà prononcées par le Docteur Shelton.

184 pages, 14,95 \$

EN VENTE DANS TOUTES LES TABAGIES ET LIBRAIRIES

JCL 545-5820

NOUVELLE ADRESSE

THOMAS BLACKBURN

COIFFURE

52, rue Duvernay, coin Jolliet — Chicoutimi

TELEPHONE RESIDENCE: 549-1518

Prenez Plaisir à ses Faveurs Intimes

18 ANS Adultes

La Séductrice Secrète

2

3

MARILYN MON AMOUR

Emotions SEXUELLES

capitol

77 rue RACINE E. CHICOUTIMI 543-3097 19h30

Réduction des tarifs de Bell

HULL (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a maintenu sa décision, jeudi, d'obliger Bell Canada à réduire de 20 pour cent, dès le 1er janvier, ses tarifs interurbains.

L'ordre du CRTC, qui avait été donné en octobre dernier,

a pour but de compenser les \$234 millions qui auraient été chargés en trop, selon lui, au cours de 1987. La diminution des tarifs atteindra quelque six millions d'abonnés au Québec, en Ontario et dans certaines régions de l'Arctique.

Un autre ordre du CRTC,

émis également il y a deux mois, a été contesté par Bell, qui a obtenu un délai d'exécution dans ce cas.

Le CRTC avait exigé que Bell rembourse \$206 millions à ses abonnés avant la fin de janvier, à cause de revenus excédentaires en 1985 et cette année.

Le CRTC avait refusé d'examiner cette cause à nouveau, comme Bell le lui avait demandé, mais la compagnie s'était adressée à la Cour fédérale du Canada, qui avait finalement accordé un délai.

Dans le cas de la réduction

des tarifs interurbains, Bell aurait accepté une diminution de 17,7, au lieu du 20 pour cent décrété par le CRTC.

Des erreurs

L'argument de Bell était qu'il y avait eu des erreurs de calcul et que, de plus, les circonstances avaient changé depuis la décision d'octobre dernier.

Le président du CRTC, M. André Bureau, a rétorqué: "Après avoir examiné attentivement la requête de Bell et les commentaires reçus, la

commission a conclu qu'il n'y avait pas eu d'erreur de fait, qu'il n'y avait eu aucun changement fondamental de circonstances depuis la décision et qu'il ne subsistait aucun doute substantiel sur la justesse de la décision originale."

Mme Linda Gervais, directrice des relations publiques de Bell, a exprimé la déception de la compagnie, mais elle a ajouté qu'il n'était pas question, pour le moment du moins, de porter l'affaire en appel.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

Venez rencontrer Fievel.

"FIEVEL prend sa place au panthéon de l'animation avec JIMINY CRICKET, DUMBO et LES SEPT NAINS. Une aventure mélodieuse, un merveilleux film que toute la famille attendait... Un Succès étourdissant!!!"

— Gene Shalit, "The Today Show"

STEVEN SPIELBERG
Présente

Fievel ET LE NOUVEAU MONDE

EN VERSION FRANÇAISE

à DON BLUTH Film

'An American Tail'

"AN AMERICAN TAIL" CREATED BY DAVID KIRSCHNER SCREENPLAY BY JUDY FREUDBERG & TONY GEISS
STORY BY DAVID KIRSCHNER AND JUDY FREUDBERG & TONY GEISS MUSIC BY JAMES HORNER
EXECUTIVE PRODUCERS STEVEN SPIELBERG DAVID KIRSCHNER KATHLEEN KENNEDY AND FRANK MARSHALL
PRODUCED BY DON BLUTH GARY GOLDMAN AND JOHN POMEROY DIRECTED BY DON BLUTH

place du
royaume 3

1451 BI TALBOT, CHICOUTIMI 545-4260

Vendredi: 19h30 et 21h30
Samedi au jeudi: 13h30 - 15h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30

"MELANÇON GAGNE LES ADULTES ET DOUBLE LES ENTRÉES DE 'LA GUERRE DES TUQUES'"

"UN FILM TOUCHANT... LES ADULTES L'AIMERONT AUTANT SINON PLUS QUE LES ENFANTS."

Francine Grimaldi,
CBF Bonjour

"POUR LA PREMIÈRE FOIS, MELANÇON A DÉVELOPPÉ DES PERSONNAGES ADULTES DANS UN DE SES FILMS POUR TOUTE LA FAMILLE."

Richard Gay
LE GRAND CARROUSEL



un film de

ANDRÉ MELANÇON

ROCK DEMERS
présente CONTES POUR TOUS n° 3

avec MAHÉE PAIEMENT · RAYMOND LEGAULT · HARRY MARCIANO
FRANCE ARBOUR et ANDRÉE PELLETIER dans le rôle de Béatrice

Vendredi: 19h00 et 21h00
Samedi au jeudi: 13h00 - 15h00 - 17h00 - 19h00 - 21h00

CINÉMA ORPHEON
MISTASSINI 276-2002

cinéma du complexe
668-0141 ALMA

place du
royaume 1

1451 BI TALBOT, CHICOUTIMI 545-4260

2^e
sem.

"POUR CEUX, GRANDS ET PETITS, QUI ONT LE COEUR À RIRE ET À PLEURER."

Franco Nuovo,
JOURNAL DE MONTREAL

"NI LE JEUNE PUBLIC, NI LES PLUS VIEUX N'Y PERDENT AU CHANGE."

Luc Perreault,
LA PRESSE



BACH

et l'ottine

Tellement DRÔLE que même les crocodiles en ont mal aux mâchoires.

En Version Française

PAUL HOGAN
est
"Crocodile"
DUNDEE

PARAMOUNT présente
PAUL HOGAN "CROCODILE DUNDEE" LINDA KOZLOWSKI MARK BLUM DAVID GULPILIL MICHAEL LOMBARD
Produit par JOHN CORNELL Basé sur PETER FAIMAN
PARAMOUNT

Vendredi: 19h15 et 21h15
Du samedi au jeudi: 13h15 - 15h15 - 17h15 - 19h15 - 21h15

place du
royaume 2

1451 BI TALBOT, CHICOUTIMI 545-4260

cinéma du complexe
668-0141 ALMA

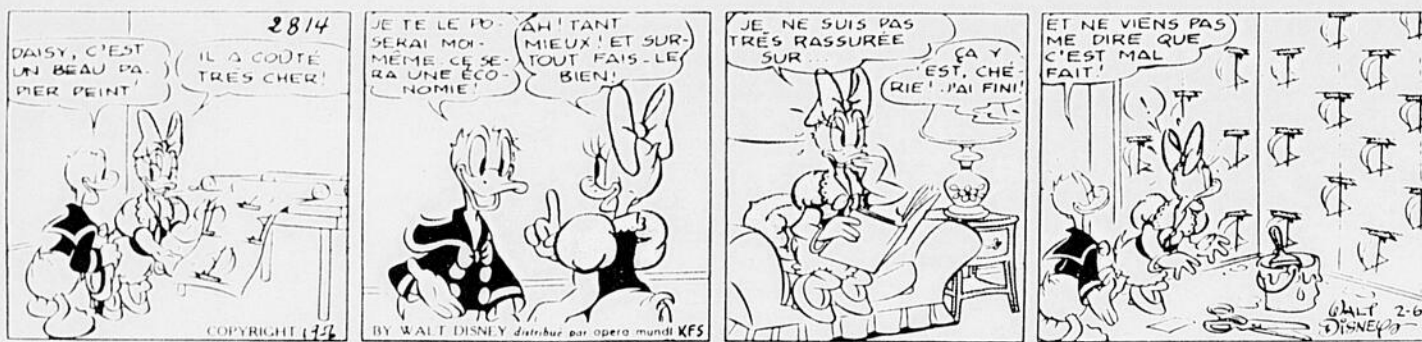


Il y a un peu de lui dans chacun de nous.

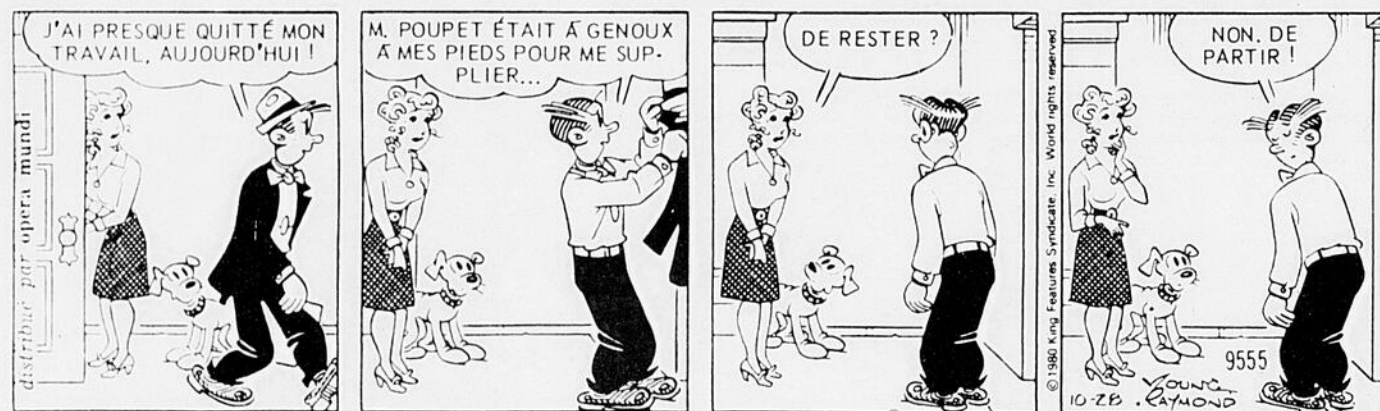
L'AGENT CORRIGAN



DONALD



BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



Horoscope

Horoscope du vendredi 19 décembre 1986

La conjonction Mercure-Saturne vous permettra de fonder votre action sur des éléments objectifs et des aspirations profondes. Vous agirez en harmonie avec votre besoin d'équilibre, votre désir d'une situation meilleure et plus stable. Chance avec 23 et 21.

ANNIVERSAIRES: Vous serez tenté de trancher des problèmes importants sans prendre l'avis des personnes concernées, ne commettez pas cette erreur.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront indépendants et originaux. Leur amour de la liberté les rendra peu sociables et vous devrez les aider à mieux s'intégrer.

BELIER (21 mars - 20 avril) Profession: Pour garder l'estime de votre entourage vous devez respecter la discipline que vous imposez aux autres. **Affection:** Ne vous montrez pas trop desinvolte avec ceux que vous aimez. **Santé:** Bonne forme.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Vous avez intérêt à ne pas vous surcharger d'engagements, sélectionnez soigneusement les affaires intéressantes et menez-les jusqu'au bout. **Affection:** N'accordez pas trop facilement votre confiance. **Santé:** Bon tonus.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession: Faites un choix réfléchi et prudent si vous devez effectuer des placements financiers, ne croyez pas trop à votre intuition. **Affection:** Votre vie sentimentale s'intensifie. **Santé:** Prudence au volant.

CANCER (22 juin - 22 juil.) Profession: Tirez parti des occasions qui se présentent et n'hésitez pas à faire appel à une personne qui vous a proposé son aide. **Affection:** Vous attachez trop d'importance aux apparences. **Santé:** Ménagez votre vésicule.

LION (23 juil. - 22 août) Profession: Une négligence pourrait avoir des conséquences malheureuses, faites très attention à votre travail et à celui de vos collègues. **Affection:** Harmonie au foyer. **Santé:** Faites un peu de sport.

VIERGE (23 août - 22 sept.) Profession: Des contretemps risquent de s'opposer à la réalisation de vos plans, faites contre mauvaise fortune bon cœur. **Affection:** Vous aurez à faire preuve d'autorité en famille. **Santé:** Apportez davantage de laitage à vos repas.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.) Profession: Les démarches et les sollicitations importantes ne semblent pas recommandées car vous manquerez de diplomatie. **Affection:** Ouvrez-vous à votre partenaire, faites le point de vos problèmes. **Santé:** Bonne.

SCORPION (23 oct. - 21 nov.) Profession: Certains de vos projets semblent retardés, ne vous impatientez pas à la première difficulté, gardez confiance en vous. **Affection:** Bon rapport en famille. **Santé:** Bonne forme générale.

SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) Profession: Votre humeur comme votre activité sera inégale, que votre irritation ne vous rende pas injuste envers les collaborateurs qui vous soutiennent. **Affection:** Harmonie en famille. **Santé:** Prudence si vous prenez le volant.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) Profession: Les conflits professionnels qui vous préoccupent pourraient s'apaiser si vous faisiez un effort d'objectivité. **Affection:** D'agréables retrouvailles marquent cette journée. **Santé:** Vous présentez des carences vitaminiques.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) Profession: Le respect de vos engagements exigera de vous des efforts considérables qui auront des résultats positifs. **Affection:** Un effort de compréhension mutuelle est nécessaire. **Santé:** Bonne vitalité.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) Profession: C'est grâce au soutien et à la collaboration de votre entourage que vous pourrez réaliser vos meilleures possibilités. **Affection:** Montrez-vous plus tolérant et plus indulgent envers vos relations. **Santé:** Ménagez votre foie.

Toronto

Table listing various stocks and their prices in Toronto, including companies like Nat. Trans, N Sea, N Sea Equ, etc.

Table listing various stocks and their prices in Montreal, including companies like Tuckho, Tudor, Turbo, etc.

Table listing various stocks and their prices, including companies like Wacoast, Wacoast I, Wacoast II, etc.

Table listing various stocks and their prices, including companies like B Corp, Bancstr, British G, etc.

Montréal

MONTREAL (PC) — Les cours se sont redressés sauf dans le secteur des bancaires, jeudi à la Bourse de Montréal. L'indice général a monté de 4.83 points et affichait 1531.18 au terme de la séance.

En tout 4.435.329 actions ont changé de main comparativement à 5.149.572 le jour précédent.

Les industrielles ont fait un bond de 17.72 à 1175.66 et les pétrolières ont pris une avance de 14.62 à 1266.65. Les bancaires ont cédé 6.07 à 1512.73.

Le titre Power Corp., en baisse de 1-4 à \$15 5-8 s'est traité à 140.066 exemplaires. Cambiora monté de 3-8 à \$14 7-8 et 31.900 actions ont circulé dans le marché.

Parmi d'autres valeurs traitées en gros volume, Stelco a gagné 1-4 à \$18 1-4, Nova 1-8 à \$6 et Indal 1-8 à \$12 1-4.

Banque royale a perdu 1-8 à \$32 1-2 alors que Nabisco était inchangé à \$29 1-8 et Bell à \$37.

Les jeux terminés en dénombre 170 titres en hausse, 223 en baisse et 174 stables.

Table listing various stocks and their prices in Montreal, including companies like Canon, Cantol, Carex, etc.

Table listing various stocks and their prices, including companies like Hubbard, H Bay 875, Husky Oil, etc.

Table listing various stocks and their prices, including companies like Inter Pipe, Iron T, Irwin, etc.

Table listing various stocks and their prices, including companies like Inco, Inco Ipr, Indal, etc.

Table listing various stocks and their prices, including companies like Inmac, Inmac I, Inmac II, etc.

Table listing various stocks and their prices, including companies like Inter Pipe, Iron T, Irwin, etc.

Table listing various stocks and their prices, including companies like Inco, Inco Ipr, Indal, etc.

Table listing various stocks and their prices, including companies like Inmac, Inmac I, Inmac II, etc.



Min.: -4
Max.: -2

Situation générale: une dépression venant de la région du lac Ontario remontera le long de la côte atlantique. Cette dépression donnera des accumulations de neige de 5 à 10 centimètres de neige sur son passage et

même de près de 15 cm pour les régions de l'extrême sud du Québec, comme l'Estrie.

L'est de la province restera sous l'influence de ce système dépressionnaire, alors que l'ouest connaîtra des éclaircies. Samedi, une crête de haute pression envahira l'ouest pour donner du soleil, alors que le reste de la province restera encore nuageux.

Les températures resteront encore au-dessus des normales saisonnières, avec des maxima près du point de congélation.

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: un peu de

neige. Vents modérés par moments. Min.: près de -8. Max.: près de -6. Risque de précipitations: 50 p.c. Samedi: plutôt nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Lac St-Jean: faible neige passagère débutant en matinée. Vents modérés. Min.: près de -8. Max.: près de -5. Risque de précipitations: 70 p.c. Samedi: beau.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige en matinée. Dégagement gra-

duel par la suite en après-midi. Vents modérés en après-midi. Min.: près de -6. Max.: -2 à -4. Risque de précipitations: 30 p.c. Samedi: ennuagement.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: faible neige passagère débutant en mi-journée. Min.: près de -4. Max.: près de -2. Risque de précipitations: 70 p.c. Samedi: ciel variable.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: neige passagère. Accumulation totale: près de 5 cm. Min.: près de -3. Max.: près de 0. Samedi: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: neige passagère débutant en matinée. Accumulation pouvant dépasser 5 cm. Min.: près de -4. Max.: près de -1. Samedi: nuageux avec averses de neige dispersées.

Baie-Comeau, Sept-Iles: neige passagère débutant en mi-journée. Accumulation totale: près de 5 cm. Min.: près de -5. Max.: -1 à -3. Samedi: nuageux avec averses de neige dispersées.

Montréal: nuageux avec

quelques averses de neige en matinée. Dégagement graduel en après-midi. Vents modérés par moments en après-midi. Min.: -2 à -5. Max.: 0 à 2. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec averses de neige en matinée. Plutôt nuageux avec quelques flocons de neige par la suite. Vents modérés par moments en après-midi. Min.: -2 à -4. Max.: 0 à 2. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Québec, Beauce: neige se poursuivant en matinée. Accumulation totale: 5 à 10 cm. Nuageux avec quelques averses de neige par la suite. Min.: près de -4. Max.: près de 0. Samedi: dégagement graduel.

Marées

Chicoutimi — La marée sera basse à 11h20 (1m0) et haute à 16h50 (4m7). Elle sera à nouveau basse à 00h15 (0m9).

La Baie — La marée sera basse à 10h15 (1m0) et haute à 16h40 (5m2). Elle sera à nouveau basse à 23h05 (0m9) et haute à 05h05 (4m2).



IMMENSITE — Ce paysage montagneux pourrait se retrouver chez nous, au Québec. Mais, il ne faut pas s'y méprendre. Cette scène hivernale a été croquée aux Iles Anvers, dans une péninsule entre les Iles King George et Adelaide.

Au sud

| | | | |
|--------------|----|---------|----|
| Acapulco | 22 | clair | 32 |
| Barbade | 27 | nuageux | 28 |
| Bermudes | 18 | nuageux | 20 |
| Brownsville | 17 | brum. | 26 |
| Dayt. Beach | 13 | clair | 22 |
| Honolulu | 24 | nuageux | 29 |
| Kingston | 23 | clair | 30 |
| La Havane | 19 | clair | 27 |
| Las Vegas | 3 | clair | 17 |
| L. ngeles | 11 | nuageux | 21 |
| Mexico | 5 | brumeux | 23 |
| Miami Beach | 18 | clair | 28 |
| Myrtle Beach | 11 | couv. | 17 |
| Nassau | 18 | nuageux | 27 |
| Orlando | 15 | nuageux | 26 |
| Palm Springs | 7 | clair | 24 |
| Reno | 4 | couvert | 11 |
| San Juan | 23 | clair | 28 |
| Tampa | 19 | nuageux | 25 |
| Trinidad | 26 | nuageux | 31 |
| W. P. Beach | 17 | clair | 27 |

Ralentissement de la croissance en 1987

Prévisions des manufacturiers

MONTREAL (PC) — L'Association des manufacturiers canadiens (AMC) prédit un ralentissement de la croissance économique en 1987 et voit dans la conclusion d'une entente de libre-échange avec les Etats-Unis la panacée à la faiblesse concurrentielle des entreprises canadiennes.

L'AMC rendait publiques hier à Montréal ses prévisions économiques pour la prochaine année. Le président, M. J. Laurent Thibault, a dit qu'il n'entrevoyait pas de récession dans l'immédiat mais que 1987 serait marquée par une décelération de la croissance. Les prévisions de l'AMC rejoignent celles déjà faites par d'autres orga-

nismes, telle la Banque de Montréal.

Ainsi, l'AMC évalue que le produit intérieur brut devrait augmenter de 2.5 à 3 pour cent en 1987, une croissance semblable sinon inférieure à celle enregistrée en 1986. La croissance du PIB québécois devrait être supérieure à la moyenne canadienne en 87, comme ce fut le cas ces dernières années.

Quant à l'emploi, les prévisions de l'AMC ne sont pas particulièrement optimistes. On explique que l'accent mis en 1986 sur les gains en productivité par l'amélioration technologique des méthodes de production devrait avoir pour effet une croissance mi-

nime de l'emploi. Ainsi, dans le secteur manufacturier seulement, l'AMC prévoit une augmentation de 25.000 seulement du nombre d'emplois en 1987 au Canada. L'AMC prévoit que le taux de chômage au Québec devrait diminuer encore légèrement mais se maintenir à environ 10 pour cent.

Au chapitre des investissements manufacturiers, les chiffres de l'AMC montrent un progrès de 17 pour cent en 1986 au Québec. Mais l'Ontario a fait beaucoup mieux avec une augmentation de 33 pour cent.

Mais pour améliorer la compétitivité de l'économie canadienne, l'AMC mise beaucoup sur la conclusion d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. M. Thibault croit qu'une entente canado-américaine conduirait à un accroissement de la capacité de production des industries canadiennes, qui verraient ainsi s'ouvrir un immense marché pour leurs produits.

Le président de l'AMC s'est d'ailleurs montré très confiant de voir un tel accord se concrétiser. "Je suis très optimiste. Nous dialoguons régulièrement avec nos vis-à-vis américains du National Manufacturing Association qui sont, eux aussi, optimistes. De plus, la récente visite du sénateur américain LLOYD BENTSON est encourageante."

M. Thibault a fait remarquer que cet appui de l'AMC à un accord de libre-échange constitue un changement de cap pour l'organisme qui était, il y a 18 mois, fort réticent.

Le président de l'AMC a fait remarquer que la productivité de l'industrie au Canada est de 20 à 25 pour cent inférieure à celle des Etats-Unis.

"Afin de combler cette différence, estime-t-il, il faut augmenter le volume des affaires en accroissant notre marché."

Mais il faudra une période

d'adaptatio. M. Thibault pense que les barrières tarifaires devraient être abolies progressivement sur une période de sept à huit ans, le délai nécessaire, croit-il, pour permettre aux firmes canadiennes de se restructurer.

Cette restructuration est d'ailleurs déjà en cours, signale M. Thibault. Les chiffres de l'AMC montrent que l'automatisation des procédés connaît une progression plus rapide dans le secteur de la fabrication que dans tout autre secteur d'ici 1990.

Montréal

| | | | | | |
|-------------------|-------|-----|-----|-----|-------|
| Walwyn | 3635 | 56% | 6% | 6% | + 1% |
| Wargton | 16100 | 68 | 67 | 67 | - 1 |
| Westburne | 500 | 18% | 18% | 18% | |
| West Trn | 13750 | 12% | 12% | 12% | + 1% |
| West TrnB | 100 | 25% | 25% | 25% | |
| Weston | 3300 | 3% | 3% | 3% | + 1% |
| Wise Un | 4340 | 5 | 5 | 5 | |
| WorldEqA | 500 | 9% | 9% | 9% | + 1% |
| Wrld wt B | 400 | 205 | 205 | 205 | - 5 |
| Xerox Cn | 700 | 24 | 24 | 24 | + 1/2 |
| Trust Units | 2700 | 11% | 11% | 11% | |
| Can In Un | 2700 | 11% | 11% | 11% | |
| Junior Mines Oils | | | | | |
| ABEY | | | | | |
| Abcort | 14359 | 113 | 110 | 110 | - 1 |
| Abctpa | 1300 | 5% | 5% | 5% | + 1/4 |
| Abermin | 2600 | 228 | 220 | 220 | - 6 |
| AbiRes | 43866 | 22% | 22 | 22% | + 1/2 |
| Robson01 | | | | | |
| Audrey | 3969 | 182 | 176 | 178 | - 3 |
| Aunore | 4850 | 90 | 80 | 90 | + 10 |
| Aunore wt | 2450 | 5 | 5 | 5 | |
| Aur Res | 500 | 310 | 310 | 310 | + 5 |
| Barexor | 15000 | 62 | 57 | 62 | + 4 |
| Bruneau | 4300 | 55 | 50 | 50 | - 5 |
| Cache dOr | 12985 | 50 | 45 | 47 | + 2 |
| Cache Ex | 17900 | 75 | 65 | 75 | + 10 |
| Chesbar | 2500 | 145 | 135 | 135 | - 5 |
| Cogesco | 28712 | 83 | 80 | 80 | - 3 |
| CogeseWB | 2000 | 8 | 8 | 8 | - 2 |
| Comigas | 5500 | 55% | 5% | 5% | + 1/4 |
| Dufresnoy | 4200 | 34 | 34 | 34 | - 5 |
| Dumagru | 825 | 10% | 10% | 10% | |
| Dumont | 8500 | 17% | 17% | 17% | - 2 |
| Dyna Mn | 5000 | 12 | 12 | 12 | |
| Eider CIA | 7000 | 60 | 56 | 56 | - 4 |

| | | | | | |
|------------|--------|-------|-----|-----|-------|
| Explo Que | 2600 | 35 | 35 | 35 | - 1 |
| Fairlady | 2000 | 57 | 57 | 57 | - 3 |
| Fairboro | 5000 | 24 | 24 | 24 | |
| Gln Gr | 10350 | 160 | 151 | 155 | - 4 |
| G Knight | 1372 | 12% | 12% | 12% | + 3/4 |
| Gldn pond | 32944 | 47 | 42 | 42 | + 2 |
| Gold Tigr | 13900 | 22 | 21 | 21 | - 4 |
| Gld Tri | 4473 | 120 | 115 | 115 | + 1 |
| GoldeX ltd | 5400 | 345 | 345 | 345 | - 5 |
| GoldeX wt | 1200 | 210 | 210 | 210 | - 2 |
| Gordex | 11700 | 170 | 165 | 170 | |
| Imco | 3500 | 42 | 40 | 42 | + 4 |
| JAG Mine | 4000 | 25 | 25 | 25 | |
| Kew Gold | 2000 | 48 | 45 | 45 | + 5 |
| Laduboro | 13100 | 32 | 30 | 30 | - 2 |
| LaPause | 15000 | 25 | 24 | 25 | + 4 |
| Macamic | 4000 | 18 | 18 | 18 | |
| MSV clA | 2366 | 90 | 90 | 90 | - 2 |
| Mazarin | 340500 | 73 | 55 | 63 | + 3 |
| Mid Canad | 3739 | 21 | 21 | 21 | - 4 |
| MonDor | 5000 | 46 | 46 | 46 | - 1 |
| N Pascalis | 4000 | 95 | 90 | 95 | |
| Norbeau | 8000 | 23 | 23 | 23 | |
| NA RareM | 8000 | 30 | 30 | 30 | + 1 |
| Novamin | 1000 | 285 | 285 | 285 | + 10 |
| Oasis Res | 4100 | 62 | 60 | 62 | + 2 |
| Oasis Wt | | 44000 | 5 | 3 | - 2 |
| Syngold | 92664 | 300 | 280 | 253 | - 5 |
| Vior | 30700 | 165 | 157 | 165 | + 8 |
| Vior Wt | 4000 | 45 | 45 | 45 | - 5 |
| W Q Mines | 3000 | 125 | 120 | 120 | - 5 |
| Wrightbr | 8800 | 165 | 161 | 163 | - 7 |
| Yorbeau | 10000 | 70 | 69 | 70 | + 3 |

Total market: 4,420,775

NOUVEAU CABINET DE COMPTABLES AGREES

Services offerts:
Comptabilité
Vérification
Fiscalité
Informatique
Développement
sur Lotus 1-2-3
Lancement de nouvelles entreprises

Hugues Gravel C.A.
Monsieur Hugues Gravel C.A. annonce à sa clientèle et à la population l'ouverture de son cabinet de Comptables Agréés situé au 198, rue Racine est Chicoutimi. Son bureau offre des services aux particuliers, Petites et Moyennes entreprises de même qu'aux organismes gouvernementaux. Pour des services professionnels personnalisés n'hésitez pas à communiquer avec un expert.

HUGUES GRAVEL C.A.
198, rue Racine est C.P. 1537
Téléphone: 543-1014

Petites annonces

POUR NOUS REJOINDE

SECTEUR SAGUENAY **ALMA ET LES ENVIRONS** **ST-FELICIE ET LES ENVIRONS**
545-4474 **668-4506** **679-3832**

1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1

TARIFS PETITES ANNONCES

Tarif en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1986
 Une insertion de 10 mots ou moins

| ANNONCES CLASSEES | QUOTIDIEN | PROGRES-DIMANCHE | QUOTIDIEN EXTRA |
|-------------------------------|-----------|------------------|-----------------|
| 1 jour | \$4.25 | \$5.15 | \$7.15 |
| 2 jours | \$4.75 | | \$7.15 |
| 3 jours | \$5.50 | | POUR 10 MOTS |
| 4 jours | \$6.50 | | |
| 5 jours | \$7.50 | | |
| 6 jours | \$8.50 | | |
| Chaque mot additionnel | \$0.25 | \$0.25 | \$0.25 |
| Annonce en lettres majuscules | \$1.75 | \$1.75 | \$1.75 |

| NO DE DEPARTEMENT | QUOTIDIEN | PROGRES-DIMANCHE |
|---|-----------|------------------|
| Courrier expédié aux frais de l'annonceur | \$35.00 | \$35.00 |

| AVIS | QUOTIDIEN | | PROGRES-DIMANCHE | |
|----------------------|------------|------------|------------------|------------|
| | Avec photo | Sans photo | Avec photo | Sans photo |
| Décès | \$35.00 | \$30.00 | \$35.00 | \$30.00 |
| Remerciements | \$35.00 | \$30.00 | \$35.00 | \$30.00 |
| Service anniversaire | \$35.00 | \$30.00 | \$35.00 | \$30.00 |

| POEMES OU PENSEE EN SUPPLEMENT | QUOTIDIEN | PROGRES-DIMANCHE |
|--------------------------------|-----------|------------------|
| | \$5.00 | \$5.00 |

| PRIERES AU SAINTS | QUOTIDIEN | PROGRES-DIMANCHE |
|-------------------|-----------|------------------|
| | \$20.00 | \$20.00 |

QUOTIDIEN

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de la parution.

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée le vendredi entre 8h30 et 13h30.

PROGRES-DIMANCHE

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30 le jeudi précédant la parution.

INDEX DES RUBRIQUES

HABITATIONS

| | |
|--------------------------|------|
| A partager | (11) |
| A vendre ou à louer | (2) |
| Bâtisses commerciales | (3) |
| Bloc appartements | (4) |
| Chalets à vendre | (5) |
| Chalets à louer | (6) |
| Chambres à louer | (7) |
| Commerces à vendre | (8) |
| Commerces à louer | (9) |
| Condominiums à vendre | (10) |
| Condominiums à louer | (11) |
| Fermes à vendre | (12) |
| Garages à vendre | (13) |
| Garages à louer | (14) |
| Locaux à louer | (15) |
| Logements à louer | (16) |
| Maisons à vendre | (17) |
| Maisons à louer | (18) |
| Maisons mobiles à vendre | (19) |
| Maisons mobiles à louer | (20) |
| Terrains à vendre | (21) |
| Terrains à louer | (22) |

VEHICULES

| | |
|-----------------------|------|
| Autos à vendre | (30) |
| Autos à louer | (31) |
| Bateaux à vendre | (32) |
| Camions à vendre | (33) |
| Machinerie | (34) |
| Motos à vendre | (35) |
| Motoneiges à vendre | (36) |
| Pièces et accessoires | (37) |

CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES: VISA et MASTER CARD

IL SUFFIT DE DONNER LE NUMERO ET LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE

AVIS A NOS ANNONCEURS

PROGRES DIMANCHE OU LE QUOTIDIEN ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte ou se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal, dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.

DE PLUS:

Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: «Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant», ainsi que la charte des droits et libertés de la personne qui stipule que:

- Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, le couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap.
- Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.
- Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.
- Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.

* Toutes les annonces classées sont payables à l'avance.

QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TARIF D'ABONNEMENT LIVRAISON PAR PORTEUR

\$2.50 par semaine

Rtes motorisées \$3.00
 Dans les dépôts: \$0.45 la copie

PAR LA POSTE: Saguenay-Lac-Saint-Jean:

3 mois \$ 45.00
 6 mois \$ 80.00
 1 an \$175.00

Autres régions du Canada:

6 mois \$ 87.50
 1 an \$175.00

Pays étrangers:
 6 mois \$100.00
 1 an \$200.00

Autorise comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Apartager(01)

LOGEMENT 4 1/2, chauffé, meublé, éclairé, \$180.00 par mois. Tél.: avant-midi, 543-9449.

LOGEMENT arrière Place du Royaume, avec jeune femme seule, homme s'abstenir. Tél.:543-2022 après 17h00, 696-0746.

A vendre ou à louer(02)

CHICOUTIMI: centre-ville, commerce avec raison sociale d'un fleuriste, tél.:547-3819, après 17h00.

JONQUIERE: maison unifamiliale, situé 2584, rue Chauveau, secteur Arvida, arrière centre d'achats Place du Commerce, libre immédiatement. Tél.:695-0533, demandez André.

ST-FULGENCE: maison 5 1/2 pièces, rue Larouche, libre immédiatement. Tél.:674-2669.

Bâtisses commerciales (03)

RECHERCHE BATISSE COMMERCIALE, BONNE RENTABILITE, BIEN SITUÉE. AGENTS S'ABSTENIR. TEL.:696-4455.

Blocs appartements (04)

AUBAINE: édifice avec local commercial de libre, 2,500 pi. car., plus 3 logements, centre-ville, Chicoutimi, et un 4 logements de 4 1/2 pièces, centre-ville, Jonquière. Tél.:547-3819, après 17h00.

BLOC 4 logements, excellente condition de financement, pour informations: 545-4298.

CHICOUTIMI: bloc 8 logements, bonne rentabilité, bonne situation, tél.:543-0693.

CHICOUTIMI: immeuble de 14 logements, 3/2, 4/2, 5/2, construction 1980, situation exceptionnelle, rue Sydenham, 2 pas cégep, hôpital, université, entrée contrôlée, directement du propriétaire, tél.:543-8886.

CHICOUTIMI-NORD: rue Cabot, immeubles 6 logements, construction 9 ans, catégorie 31-32, bonne rentabilité. Tél.:543-7600.

CHICOUTIMI: deux blocs appartements, 4 et 3 logements, construction 5 ans, très bonne rentabilité. Tél.:548-1097.

Chalets à louer (06)

LAC KENOAGAMI: chalet \$250.00 semaine, tél.:548-9432.

PRES DE LA BASE Plein-Air St-Gédéon et du club de golf, 7/2, non chauffé, non éclairé, habitable à l'année. Tél.:345-2430,345-8364, après 17h00.

SKIEURS ATTENTION: appartement à louer, 20 minutes du Vallinuet, journée, semaine ou mois. Tél.:549-2678, après 17h00.

Chambres à louer(07)

CHICOUTIMI: quartier polyclinique, neuve, très grande, moderne, lit double, deux fenêtres, deux garde-robe, laveuse, sècheuse, tél.:545-3639.

CHICOUTIMI: 370, Bégin, libre immédiatement, tél.:543-0636.

CHICOUTIMI: voisin McDonald, spécial \$38.00/semaine, entrée indépendante, stationnement, inf.:696-0157.

CHICOUTIMI: chambre à la semaine ou au mois. INF.: Château Champlain, 306, Labrecque. Tél.:543-9003.

CHICOUTIMI: moderne, réfrigérateur personnel, voisin de Place Saguenay, laveuse, sècheuse, \$35.00/semaine. Tél.:545-4684, 696-1633.

CHICOUTIMI: arrière Place Saguenay, chambre neuve, \$36.00 par semaine. Tél.:545-6588.

CHICOUTIMI: cuisine et salon communautaires, laveuse sècheuse, \$40.00 par semaine. Tél.:549-7607, 545-1220.

CHICOUTIMI: près cégep, très grande, cuisine commune, salle de lavage. Tél.:696-3650, 545-6370.

CHICOUTIMI: près cégep et université, deux chambres, entrée indépendante, cuisine communautaire, \$145.00 par mois. Tél.:après 17h00, 696-0754.

CHICOUTIMI: chambre avec cuisine, entrée indépendante, près cégep, hôpital et université. Demandez Jeanne,543-5511,549-1476.

CHICOUTIMI: centre-ville,307, Labrecque, cuisinette commune. Tél.:543-3942,543-5291.

CHICOUTIMI: très luxueuse, près cégep et université, avec cuisinette, entrée indépendante. Tél.:543-8046.

CHICOUTIMI: très belle chambre, près cégep, université, hôpital, avec réfrigérateur. Tél.:543-0143.

CHICOUTIMI: chambre avec cuisinette, près cégep, hôpital et université. Tél.:543-3591, 545-0698.

CHICOUTIMI: centre-ville, chambre avec accès laveuse, sècheuse et cuisine, \$30.00 par semaine. Tél.:545-6612, 673-7455.

CHICOUTIMI: 2 chambres neuves, cuisine commune, entrée indépendante, tél.:545-6277, 696-1588.

CHICOUTIMI: près cégep et université, très belle chambre, cuisine commune, literie et nécessaire de cuisine fournis, entrée indépendante, tél.:543-0970.

CHICOUTIMI: cuisine, salon communautaires, laveuse, sècheuse, entrée indépendante, non fumeur. Tél.:549-6210.

CHICOUTIMI: chambre 2 minutes du cégep, libre immédiatement, tél.:543-2985, 545-1447.

CHICOUTIMI: quartier Murdoch, chambres idéales, eau courante, poêle plus frigo individuel, stationnement, entrée privée, prix régulier, tél.:549-3594.

CHICOUTIMI: près cégep, hôpital, université, entrée indépendante, cuisine. Inf.:549-3372.

JONQUIERE: chambre simple ou double, conviendrait pour étudiant(e), située près cégep, tél.:695-0545.

JONQUIERE: chambre avec salon et cuisine disponible, service de lavage. Tél.:547-2350, 547-1019.

JONQUIERE: entrée indépendante, stationnement, près du McDonald's, cuisine commune. Tél.:547-4316, 547-0836.

JONQUIERE: chambre avec entrée indépendante, bien située, cuisine commune, \$40.00 par semaine. Tél.:547-8136, 542-0429.

JONQUIERE: chambre et pension, près cégep et centre-ville, pour étudiant ou travailleur, stationnement, câble, tél.:542-9442, après 17h00.

Commerces à vendre (08)

ARVIDA: casse-croûte, secteur Dubose, bonne clientèle, prix réduit, vente: cause de santé, informations: Charlotte Girard, Trust Général, 549-1418, 543-5511.

Condo. à louer (11)

FLORIDE, POMPANO: endroit tranquille, avec piscine, près des services, golf, tennis, restaurants, etc... Libre 2 janvier au 6 février. Tél.:545-0698.

JONQUIERE: condominium neuf, à vendre ou à louer, sur 3 étages, 2 grandes chambres, 2 salles de bains, entrée indépendante. Tél.:547-5286.

Garages à vendre (13)

A-LOUER-OU-A-VENDRE, abris d'auto et cabane de pêche en toile, directement du manufacturier. Aussi: réparations. Tél.:549-7949.

Locaux à louer (15)

CHICOUTIMI: (3 mois gratuit) 650 pi. car. centre-ville, chauffé, éclairé, gicleurs, inf.:Château Champlain,543-9003.

CHICOUTIMI: salle de réception à louer pour party d'employés ou de famille, pouvant accommoder 45 personnes. Tél.: après 11 h00 a. m., 549-4839.

CHICOUTIMI-NORD: local commercial 63'x50', porte 14' de haut, libre immédiatement. Tél.:543-3376, 545-3000.

IDEAL POUR BUREAU, local 675 pi. car., situé rue Racine, Chicoutimi, \$450.00 par mois tout compris, possibilité de sous-louer ou de louer. Tél.:549-0597.

JONQUIERE: local commercial 720 pi. car. avec entrepôt 300 pi. car., le tout chauffé, au 2423, St-Dominique. Tél.:547-2464.

LOCAL COMMERCIAL à louer, 3,800 pi. car., situé centre-ville. Tél.:545-3338, 545-6707.

AVIS IMPORTANT

Nous avisons tous nos clients qui auront à se servir d'un numéro de département pour leur publicité dans les annonces classées ou carrières et professions qu'ils devront faire parvenir un accusé de réception à tous(tes) les candidats(es) qui auront postulé un emploi et ce, dans les quinze jours suivant la fermeture du poste.

A défaut de se conformer à cette directive, nous nous réservons le droit de divulguer l'identité de l'annonceur.

Ceci est devenu obligatoire dû aux très grands nombres de plaintes provenant des postulants(es)

LA DIRECTION

Logements à louer(16)

ARVIDA: à sous-louer, 5 1/2, chauffé, éclairé, tapis neuf, \$435.00, tél.:548-4129, 547-2197.

ARVIDA: grand 4 1/2, non chauffé, non éclairé, chauffage électrique, très grand stationnement, \$300.00, secteur tranquille, libre en janvier, premier mois gratuit. Tél.:548-9624, après 17h00.

ARVIDA: grand 4 1/2, Manoir du Saguenay, eau chaude, peinture neuve, tél.:695-1230, 547-1773, repas.

ARVIDA: 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, stationnement, services laveuse, sècheuse, aspirateur central, tapis, libre immédiatement, \$385.00 par mois. Tél.:548-2416.

ARVIDA: 4 1/2, libre immédiatement, près centre-ville, rue de Neuville. Tél.:548-3060.

ARVIDA: 4 1/2 pièces, libre immédiatement, 2ième étage, meublé ou non, chauffé. Tél.:547-1608.

ARVIDA: UN OU DEUX MOIS GRATUITS, 2 1/2, 3/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, éclairés, libres immédiatement. Tél.:548-7478, 547-5286.

ARVIDA: 5 1/2, 2 étages, \$425.00, situé 1733, Powell, secteur Manoir du Saguenay, libre 1er janvier, tél.:548-3522.

AUBAINE: JONQUIERE: à sous-louer, 4 1/2, neut, libre 1er février. Tél.:soir: 542-4487, jour: 699-3062.

GRATUIT JUSQU'EN JANVIER 1987

LIBRE IMMEDIATEMENT

CHICOUTIMI: Logement moderne, tapis mur à mur, sortie indépendante, non chauffé, non éclairé.

4 1/2: \$350.00

5 1/2: \$415.00

6 1/2: \$425.00

Tél.: 549-6648, 545-0612

CHICOUTIMI:arrière Place-du-Royaume, jumelé 4 1/2, non chauffé, non éclairé, \$390.00. Tél.:545-3639.

CHICOUTIMI-NORD: grand 4 1/2, chauffé, éclairé, tapis, maison privée, prix spécial. TEL.:543-3400.

CHICOUTIMI-NORD: 223 Ste-Marie, grand 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, tél.:543-1753.

CHICOUTIMI: 22, William ouest, grand 5 1/2 pièces, \$350.00 mensuel, libre immédiatement. Tél.:543-1753.

CHICOUTIMI: LES APPARTEMENTS ABEILLE INC., 1213, Adélar-Plourde, 3 1/2 pièces, semi-meublé, 2 minutes Place du Royaume, libre immédiatement. Inf.:Jean-Rock Girard 543-6484 ou Daniel Gilbert 549-7274.

CHICOUTIMI: 1 1/2 pièce, arrière Place-Saguenay, meublé, tél.:696-4455, 549-0691.

CHICOUTIMI: 3 1/2, 4 1/2, libres immédiatement, 605, Taché, chauffés, eau chaude incluse, \$325.00. Tél.:B. Picard, 543-7771.

CHICOUTIMI: beaux grands 3 1/2, 4 1/2, avec porte-patio, balcon, piscine extérieure, stationnement indépendant, meublés, semi-meublés, ou non meublés, rue Thérèse-Casgrain, près université et centres d'achats. Tél.:Duchessne & Tremblay meubles, 543-1435, 696-4672, 545-7620, 696-4127.

CHICOUTIMI: 3 1/2, près université, meublé, éclairé, chauffé, libre immédiatement, UN MOIS GRATUIT. Tél.:543-9147, 696-0351, 547-5286.

CHICOUTIMI-NORD: Vimy, 5 1/2, ey 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. UN MOIS GRATUIT. Tél.:549-3189, 543-9147.

CHICOUTIMI

Beaux grands 4 1/2, 5 1/2, impeccables, surintendant sur place, possibilité bail 2 ans, au même prix, pour visiter:

545-0556

Camions à vendre (33)

FORD BRONCO 4x4, 1984, bas millage, tél.:549-2187.

JEEP CJ-7, 1978, Golden Eagle, toit en toile, 6 cylindres, manuelle, \$2,000.00. Tél.:545-7006.

KING CAB de luxe NISSAN 1984, parfaite condition, 59,000 kilomètres. Tél.:544-7545.

PICK-UP DODGE 1976, 318, incluant boîte en fibre de verre, très bonne condition, tél.:549-1762.

PICK-UP FORD F-150, 1985, 42,000 kilomètres, très propre, garantie 3 ans à 100%, avec boîte fibre de verre plus coffre de rangement dans la boîte, prix à discuter, tél.:549-3628.

PICK-UP NISSAN King-Cab 1984, brun 2 tons, avec boîte fibre de verre, 85,000 kilomètres, 5 vitesses, très propre, \$5,500.00. Tél.:668-8249.

PICK-UP 4x4 NISSAN 1986, 15,000 kilomètres, équipe, accepterait échange, acheteur sérieux seulement, tél.:545-1748.

FORD RANGER EXPLORER 1985, 4x4, 4 cylindres injection, 60,000 kilomètres, garantie prolongée 5 ans ou 100,000 kilomètres, équipement complet, à voir, tél.:676-2354.

G.M.C. 1976, 2 tonnes, avec boîte de fer et pompeur, parfaite condition, prix à discuter. Tél.:545-6791.

Machinerie (34)

CHENILLE 1964, en bon état, à vendre. Tél.:542-6849.

CHERCHE buli et péline John-Daere ou Case. Tél.:514)346-8020.

Drott 40 Cruz-Air sur roues, parfait état, équipé pour le bois en longueur et excavation, prêt à travailler, \$14,000.00; tél.:373-2349, 373-2346.

F4 DION, très bonne condition, avec pièces. Tél.:676-2252, 676-2290.

Motos à vendre (35)

DEUX PNEUS de trois roues neufs, avec jantes, idéals pour petite remorque, \$150.00 les deux. Honda 185 1982, parfaite condition, pneus neufs, \$950.00. Tél.:544-6530, soir: 544-9409, demandez Guy.

Motoneiges à vendre (36)

BOMBARDIER CITATION 4500, 1980, très bon état, \$750.00 négociable, tél.:545-6712.

ELITE BOMBARDIER noir, 2 chenilles, 1982, comme neuve, acheteur sérieux. Pas d'appel le dimanche, tél.:347-3140.

Location de motoneige YAMAHA, livraison disponible, tél.:542-0443.

MIRAGE-II 1981, T.N.T. 440, 1977. Deux MOTO-SKI Futura 464 1980, 1982. Tél.:345-2282.

MOTO-SKISONIC-LC 1984, 462.8 cm. cu. liquide, avec housse, très propre, \$2,450.00. Tél.:549-4889.

OLYMPIC 1971, 20 forces, un cylindre, \$200.00. Tél.:549-2395.

PANTHERE 4,000 1977, très bon état, \$600.00. Tél.:549-5306.

TRAINEAUX pour bois de pulpe et chauffage, pour motoneige. Aussi traîneaux doubles (team). Tél.:544-2973.

VENTE de pièces neuves et usagées pour toutes marques de motoneiges. Réparation, spécialité vilationquin. Habit de motoneige, etc... 5869, boulevard Talbot, Laterrière, tél.:678-9511.

YAMAHA STX-440, 1977, parfaite condition, aussi remorque basculante. Tél.:549-5922.

Pièces et accessoires (37)

ACHETONS autos, camions, pour pièces, si complets. Payons le meilleur prix. Gilbert Autos Inc., tél.:543-8361.

BOITE Fibre-O-Bec 1983, très propre, bon état, \$450.00. Tél.:543-3787, heure du souper, Yves Tremblay.

CABINE en fibre de verre pour camion léger, Sindal, fenêtres couissantes, moustiquaires. Tél.:547-5387 jour, 548-9010 soir.

Cache-nez pour Pulsar NX, excellent état, tél.:696-2502.

PNEUS usagés toutes grandes, aussi: pièces d'auto usagées toutes marques. Nous récupérons les autos usagées pour les pièces. GEORGES GIRARD AUTO, 1401, route 170, Chicoutimi. Tél.:543-1718, 543-3083.

4 pneus d'hiver Michelin, 175-70SR13, \$250.00; tél.:696-2502.

Remorques (38)

REMORQUE doubles roues, faite pour gros travaux, prix à discuter. Demandez Michel, 672-4372.

Remorque double et traîne à chien, remorque ordinaire, tél.:673-4804.

Tracteurs à vendre (42)

TRACTEUR Farmall-C avec chargeur, en bon état, \$2,900.00 ou à échanger pour souffleur à neige 7'. Tél.:547-8605.

TRACTEUR FORD 125, Hydrostatic, avec souffleur et tondeuse, plus cabine, etc..., bonne condition. Tél.:668-7349.

Offres de services (52)

AB AB: CENTRE DE MASSAGE professionnel, massage 7 jours. Pour rendez-vous, tél.:542-6200.

ABAS PRIX: peinture, menuiserie, plomberie, électricité, rénovation de tout genre, terrassement extérieur, déménagement. Tél.:544-8714.

ATTENTION! NETTOYEUR JACK, NETTOYAGE DE TAPIS ET MEUBLES À LA VAPEUR, 7 ANS D'EXPERIENCE, TRAVAIL PROFESSIONNEL. Tél.:545-8605-549-0002.

A \$14.95 DE L'APPEL (call), réparation d'appareils électro-ménagers. Tél.:696-3537, 696-1718.

CURRICULUM VITAE, SERVICE PROFESSIONNEL, CONFIDENTIEL, RAPIDE. G.P. PERSONNEL INC., TEL.:545-1881.

DACTYLOGRAPHIE - CURRICULUM VITAE - RAPPORTS - TRAVAUX D'ETUDIANTS - LETTRES... LOCATION DES SERVICES DE PERSONNEL DE SECRETARIAT... SERVICE DE SECRETAIRIAT DE CHICOUTIMI INC., TEL.:545-1878.

DAME avec expérience pour aider nouvelle maman début février, horaire flexible, secteur Arvida. Tél.:548-4918.

Déblaiement de neige d'entrées résidentielles et commerciales, tél.: jour et nuit: 696-1489, 545-4048.

DESSINATEUR avec expérience offre ses services pour faire des PLANS DE MAISON. Serge Gagnon, tél.:543-1574.

FABRIQUONS armoires de cuisine, bibliothèque, mobilier de chambre selon vos goûts. Inf.:545-9218, 696-2162, 673-3165.

FEMME avec expérience offre ses services pour garder des enfants, à son domicile, (quartier arrière Place du Royaume). Tél.:696-2771.

FERAIS des ménages, à la journée, à Chicoutimi, La-Bale. Tél.:544-4956.

Photographe (homme) désire parfaire son métier pour tout genre de photos si possible, tél.:549-3344.

SERVICE de tenue de livres, salaire et autres services, manuel ou sur informatique, pour particulier, commerçant ou PME, tél.:544-6538.

SPECIALITE: lavage tapis, meubles, vitres, grand ménage, RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL. Tél.:549-9628.

TECHNICIENNE EN INFORMATIQUE, PROGRAMMER, ANALYSE, I.B.M., RECEPTIONNISTE, CAISSIÈRE, 6 ANS D'EXPERIENCE. DEMANDEZ BRIGITTE, 547-0336.

Personnel demandés (53)

LIVREUR(EUSE) de pizza demandé(e). Se présenter au restaurant Mikes, rue St-Dominique, Jonquière.

RECHERCHE un(e) fleuriste avec expérience. Tél.:547-3819, après 17h00.

REPRESENTANT(E)S demandé(e)s pour les Chocolats André Fortin Enr., pour secteur Alma et les environs. Tél.:547-5378.

SERVEUSE (serveur) de restaurant avec expérience. Tél.:545-4912.

VOUS NE POUVEZ PAS JOINDRE LES DEUX BOUTS? Arrêtez de vous plaindre. Agissez. Nous offrons la possibilité de gagner \$350.00 pour commencer. Horaire flexible. Avantages et prime d'encouragement, voiture un atout. Pour entrer, tél.:549-6007.

A vendre ou à échanger (61)

ASPIRATEURS et pièces usagés Rainbow \$425.00, un an d'usage, Filter-Queen, Electrolux, état neuf, très bas prix, tél.:549-6897.

Ameublement (62)

ACHAT d'appareils ménagers usagés: poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, mini-laveuse-sècheuse, laveuse-essoreuse, congélateur. Nous payons comptant et allons les chercher. Tél.:549-3721.

ACHAT poêles, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, bureaux, commodes, mobiliers cuisine. Tél.:695-1202.

AMEUBLEMENT NEUF idéal pour 3 appartements, provenant de l'exposition provinciale, \$1,995.00, très beau, mise de côté, conditions de paiement. Sur rendez-vous seulement, 547-9524.

APPAREIL-O-SAG INC., 1580, boulevard St-Paul, Chicoutimi. VENTE, ACHAT, laveuse, sècheuse, réfrigérateur, poêle, laveuse-essoreuse usagés, pièces usagées. Tél.:549-9607, 545-1459, 543-5738.

APPAREILS MENAGERS neufs, de marque Moffat, à prix spécial. Reprenons vos échanges. Livraison gratuite. Chez J.C. Marcotte Meubles et Service, 764, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi. Tél.:543-3010.

BIBLIOTHEQUE moderne, neuve, série de 3, \$399.00, avec lumières. Rendez-vous seulement, 547-9524.

CONGELATEUR, poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, laveuse-essoreuse, mini-laveuse, mini-sècheuse usagés. Très bonne condition. Garantie minimum 90 jours sur pièces et main d'oeuvre. Livraison gratuite. Tél.:549-3721.

MATELAS et boîtes dépareillés, 39; 54; 60; prix exceptionnel. Tél.:547-9524.

MENAGES NEUFS complets 3 pièces, comprenant: salon, mobilier de chambre, mobilier de cuisine, \$1,295.00. Conditions de paiement, mise de côté. Sur rendez-vous seulement, 547-9524.

MOBILIERS de salon modulaires, 100% acrylique, 5 morceaux, neufs, choix de couleurs, \$599.00, mise de côté, condition de paiement. Centre Liquidation Capri, rendez-vous seulement, tél.:547-9524.

MOBILIERS de chambre modulaires, 8 morceaux, neufs, en mélamine, choix de couleurs, \$695.00, mise de côté, condition de paiement. Centre Liquidation Capri, rendez-vous seulement, tél.:547-9524.

POELES, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, neufs, Admiral ou Hotpoint, très bon prix. Rendez-vous seulement, tél.:547-9524.

REPRENONS ECHANGE sur tout achat de meubles neufs. Sur rendez-vous seulement, 547-9524.

SPECIAL: VENTE DE LIQUIDATION, MOITIE PRIX, MOBILIER DE CHAMBRE NEUF, 5 PIECES, LIVRAISON INCLUSE, TEL.:545-4269, LAISSEZ VOTRE MESSAGE.

Série bibliothèque 3 modules, neuf, blanc et gris, \$349.00. Mise de côté, conditions de paiements, rendez-vous seulement, tél.:547-9524.

Animaux à vendre (63)

CHIOTS boxer, queue coupée, vermifugés, 3 mâles, 1 femelle, 6 semaines. Tél.:548-6412.

Cheval Quarter Horse pur sang, d'équitation et de voiture; pouliche 8 mois, 600 livres; remorque à chevaux, 2 places, en bonne condition, tél.:668-4189.

FEMELLE danoise, âgée de 6 semaines, couleur breiger. Tél.:545-9865.

Poméranien pure race, couleur beige, âgé de 7 semaines, tél.:347-3433.

SUPER CHIEN colley, 9 mois, très propre dans la maison, a eu toutes ses piqûres, opéré. Tél.:545-3739.

Bois de chauffage (64)

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, 16 pouces \$20.00 corde, 4 pieds \$50.00 corde, tél.:544-2405.

BOULEAU, merisier, en 8', camion 10 roues, ou vous pouvez venir le chercher vous-mêmes en 16; première barrière Parc Laurentides. Tél.:673-7620.

Bois de chauffage, bouleau sec, tél.:547-0324.

Bouleau, merisier, érable, mixte, \$27.00 rond, \$32.00 fendu, semi-sec; \$38.00, livraison Chicoutimi, Jonquière et les environs, tél.:672-2416.

MERISIER, bouleau, semi-sec, mélangés, 16; fendu ou rond, livré: \$33.00; 12 cordes de 16 en 8 pieds, \$250.00. Tél.:548-9158, 548-7809.

MERISIER, BOULEAU, 4 pieds 10 cordes, livré, 16 pouces coupé, 16 pouces non coupé, à 4 kilomètres de Laterrière. Livraison samedi et dimanche si désiré. Tél.:548-2498, soir.

MERISIER, bouleau vert, rond \$28.00 livré, fendu \$33.00 livré; Spécial pour 8 cordes \$250.00. Jacques: 696-3465, Claudin Grandisson 543-3303.

MERISIER, érable, bouleau vert, \$33.00 fendu et livré. Eric Gagnon 549-1616.

Coindu bébé (66)

Parc rembourré de luxe, très propre, valeur: \$85.00, laissé \$50.00; marchette, \$10.00; tél.:548-1340.

Demandés (67)

AUTOS et CAMIONS usagés (rebuts), et toutes sortes de métaux, etc... 3357, boulevard St-François, Jonquière, tél.:542-6938.

Divers (68)

AGENCE DE RENCONTRE: NOUVELLE AMITIE, sérieux, services professionnels, personnalisés, discrétion assurée. Tél.:543-6487.

ANTENNES PARABOLIQUES 4-6-12 pieds, neuves ou usagées, nous défions toute compétition, tél.:672-2074, Boulem Enr.

ARBRES DE NOEL, 640, Bégin, (Irving), face au Centre-Georges-Vézina, tél.:545-3868.

BOIS de poêle, bouleau, érable, merisier mélangés, en bûches de 16; rond \$24.00 la corde, fendu \$32.00 la corde, 10 cordes et plus SPECIAL. Tél.:678-9096.

BOIS sec et bois vert. Deux scies mécaniques Stihl. Disco-moblie à vendre. Tél.:673-3162.

BOITE haute de camion petit, fibre de verre, \$500.00. Tél.:676-2237.

Arbres de Noël: sapins et pins cultivés de qualité no:1 et no:2, de \$25.00 à \$40.00 et plus, selon longueur et qualité. Sauvageons \$5.00 à \$20.00, bouleau, un très grand choix exceptionnel. Serre Martel Pépinière, 2269, St-Jean-Baptiste, Jonquière. Tél.:547-1863.

CARTOMANCIENNE: vous voulez connaître l'avenir par le tarot? Pour rendez-vous, 548-1018.

Collection 150 cloches, bas prix, tél.:676-2266, demandez Richard.

Deux paires de bottes de skis alpins pour dame Nordica, peinture 8 1/2, \$25.00, peinture 39, \$50.00; paire de patins pour homme, peinture 8, \$10.00; tél.:543-1751.

TRUST GENERAL
Le maître courtier

ATTENTION A VOIR **PRIX REDUIT**

760, boul. Ste-Geneviève et 625, St-Gérard
Chicoutimi-Nord: Local commercial, libre immédiatement. 930 pi. car. conviendrait pour restaurant, bureau, etc. Grand logement au rez-de-chaussée, petit loyer loué à \$250.00 par mois. Très bien situé pour commerce. Face au centre d'achat, libre immédiatement.

TRUST GENERAL
Yvan Lessard, rep.
Téls: 543-5511, 545-9222

FOURNAISE à l'huile avec accessoires... Tél.:678-2828.

Jumelles Tasco 7x15x35, (325 ft at 1000 YDSATX), comme neuve, \$70.00, tél.:547-4106.

Lit de bébé avec bureau; 5 bancs de comptoir en bois massif; tél.:662-2128.

Lit de cuivre; machine à coudre; vaisselle et grille-pain de restaurant; enregistreuse avec tape pour 4 heures; 2 paires de soulier en cuir pour dame, 6 neuves, cause; départ, tél.:549-6588.

MOTEUR électrique d'une force, 110-220, 3,600 R.P.M., prix d'aubaine. Tél.:547-1661.

Moteur Rotax type 377, 368cc, tél.:544-1067.

Outils à bois; aspirateur commercial, tél.:696-2338.

SPECIAL ANTI-ROUILLE automobile à l'huile chaude, pour aussi peu que \$25.00. Tél.:549-2187.

\$30,000.00 de bijoux en or (18K, 14K, 10K) à liquider, homme, femme, montres, bagues, alliances, boucles d'oreille avec diamant. Tél.:543-2267, 545-1792.

MICRO EXPERTS

- Ordinateur compatible IBM PC XT 640K, 2 lecteurs, complet; Garantie 1 an pièces et main-d'oeuvre

SPECIAL: \$1,245.00

- 10 disquettes sans nom, garantie à vie.

SPECIAL: \$10.95

268, Price est, Chicoutimi, 696-0201

A VOIR

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Salle de démonstration
1442, Cyrille-Vaillancourt - Chicoutimi
Stores vénitiens minis, horizontaux et verticaux
Réparation de tout genre
POUR ESTIMATION
Fernand Tremblay,
543-0432 ou 549-5732

Equipement de bureaux (69)

SYSTEME téléphonique Bell Vantage 8, 3 appareils plus répondeur contrôlé à distance. Contrat location achat, à céder une année payée. Tél.:548-4621, 548-6396.

Equipement commerces et rest. (70)

SET DE CLES à été trouvés sur le bord de la rue des Champs-Elysées, près de Canadian Tire, le 17 décembre. Tél.:545-6496.

CARRIERE EN IMMOBILIER

Fiducie Prêt et Revenu, compagnie immobilière bien établie, est à la recherche de candidats pour oeuvrer comme Agent Immobilier, dans le secteur Saguenay.

Le candidat doit:

- Avoir 30 ans et plus.
- Détenir un secondaire V ou équivalence.
- Posséder une automobile.
- Pouvoir investir, temps, énergie et argent pour faire carrière.

Les candidats choisis devront être disponibles pour suivre un cours pour l'obtention d'un permis d'agent.

COMMISSIONS AVANTAGEUSES, AUCUN FRAIS A PAYER.

Pour rendez-vous: Raymond Desbiens, Dir. Fiducie Prêt et Revenu

IMMEUBLE **FIDUCIE PRÊT ET REVENU**

FIDUCIE PRÊT REVENU
1448, boul. Talbot
Chicoutimi
543-1144

MACHINE à café Expresso, machine à café 5 ronds, table à salade, 2 portes réfrigérée, table chaude 7 1/2, poêle charcoal steak au gaz, poêle à pizza, congélateur, frigidaire à bières et liqueurs, tables, chaises, plaque chauffante, friteuse, etc... Sechoir cheveux. Tél.:543-8314, demandez Marcel.

Musiques et accessoires (71)

GUITARE électrique Ibanez Rodstard avec caisse \$350.00. Ampli Peavey Renown 160 watts \$450.00. Demandez Erick, après 17h30, 543-8159.

ORGUE Lowrey Carnival avec Magic Génie, deux claviers, très bonne condition. Tél.:548-4045.

ORGUE Technic, modèle E-22, à vendre pour \$3,000.00, tél.:678-9709, après 17h00.

Orgue Genie de Lowrey, état neuf, tél.:543-1775, demandez Huguette.

STEREO d'auto 20 watts R.M.S. par canal, marque Pioneer, haut-parleurs 80 watts, \$250.00. Tél.:549-2395.

Ordinateurs et jeux (72)

ATTENTION ordinateurs IBM PC XT compatible, 640K, deux lecteurs, complet, garantie d'un an à nos ateliers. Spécial: \$1,295.00. Imprimantes, moniteurs, fournitures. CENTRE DE REPARATIONS ORDINA-CHIC Inc., 162, Bossé-O, Chicoutimi, tél.:696-4280.

IBM compatible Philips 512K, moniteur, hteres, 2 dd, lotus 1-2-3, flight simulator, turbopascal, \$1,400.00, tél.:696-3663.

IMPRIMANTE Smith Corona, vendue avec interface, pour ordinateur, état neuf, \$250.00. Tél.:548-9510.

MANETTES de jeu Coleco neuves. Pour Alma, 662-7272, pour Chicoutimi, 696-4732.

Ordinateur TRS-80 couleur avec disquette et imprimante, prix à discuter, tél.:696-1492.

PIECES ET ACCESSOIRES électroniques, bas prix. Spécial C.B.: \$99.95, téléphones: \$9.95 et plus. ELECTRONIQUE SELECT, 2266, St-Dominique, Jonquière, 547-0466.

SUPER SPECIAL DES FETES sur XT et AT compatible IBM, imprimantes et moniteurs. Souris ZXII à \$119.00, régulier: \$175.00, logiciel gratuit à l'achat de \$100.00 et plus. MICROSAG, tél.:543-1311.

Perdu ou retrouvés (73)

SET DE CLES à été trouvés sur le bord de la rue des Champs-Elysées, près de Canadian Tire, le 17 décembre. Tél.:545-6496.

Photos et vidéo (74)

CAMERA CANON 1.8, 50 mm, zoom Image 4.5, 85-210, grand angle Image 28 mm, flash, \$350.00; tél.:696-2502.

EQUIPEMENT complet pour développement de photos couleur et noir et blanc, \$300.00. Tél.: 548-9510.

Poèles à bois (75)

POELE à bois combustion lente, moitié prix. Cause: déménagement. Tél.: 549-2395.
Poêle à combustion lente à vendre, tél.: 549-0843.

Sports, chasse et pêche (76)

ATTENTION PECHEUR: cabane à pêche, facile à assembler et démonter, transport facile. Tél.: 549-9330, 549-6326.

DEUX PAIRES de bottes de ski alpin Techno-Pro, blanche et grise, 8 1/2, 9, pour dame, usure: 2 saisons. Tél.: 543-5514.

Vacances, voyages (77)

4 BILLETS D'avion aller-retour, Montréal-Bagot, 22 décembre, Bagot-Montréal, 4 janvier, \$76.00 chacun, tél.: 1-416-640-7697.

Vêtements (78)

MANTEAU chat sauvage, peaux allongées, grandeur: 5 ans, état neuf. Tél.: 662-4067.

SUGGESTION POUR NOEL: manteau mouton retourné, couleur taupe, grandeur: 10 ans, état de neuf, \$400.00. Tél.: 547-4002.

MISE AU POINT

Dans la circulaire «Grands Soldes Sears pour Noël», insérée dans le Progrès-Dimanche du 14 décembre, l'illustration de la boîte à outils no 34171 de la page 23 est inexacte.

Nous nous excusons de ce contretemps.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS

la Baie CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au 2e cahier de la Baie à tout casser publié par la Baie le 13 décembre 1986.

Les articles suivants seront disponibles à une date ultérieure (mentionnée) ou ne seront pas disponibles.

PAGE 1: Complets pour hommes.

PAGE 2: Blazers Baycrest et blazers Bay-Club.

PAGE 4: Chemises sport Léo Chevalier.

PAGE 5: Coordonnés molletonnés Baysport.

PAGE 6: Montres.

PAGE 14: Chandails London à encolure en V.

PAGE 14: Chandails London polo (19 décembre).

PAGE 21: Rasoir Braun pour dames.

PAGE 20: Voiture Fiero GT, Mustang à télécommande. Camion Galoob à 17.99.

PAGE 21: Rasoir Braun pour dames. Robot culinaire UK20 de Braun. Fer à vapeur PV-4 de Braun.

PAGE 24: Liseuse Quattro.

PAGE 24: Ens. de drap en percale (2 janvier).

PAGE 14: Manteaux à prix spécial et ens. ou robes pour les Fêtes. Les photos ont été inversées.

PAGE 17: Appareil-photos Spectra de Polaroid. On aurait dû lire: 199,99 ch.

Vente à tout casser, 1er cahier:

PAGE 14: Pyjamas Grenadier (pas disponibles).

PAGE 16: Bottes Kodiak (pas disponibles).

Nous regrettons les inconviénients causés.

Propos assez durs

TORONTO (PC) — Une majorité des Canadiens sont d'avis que leurs politiciens ne sont ni sincères ni honnêtes. C'est ce que laisse croire un sondage destiné à la préparation d'un rapport annuel sur les législatures du pays.

Les jeunes gens en particulier manifestent un niveau "alarmant" de cynisme concernant la gent politique, note M. Michael Adams, président de Environics Research Group, la firme responsable du sondage pour la huitième édition de la revue "Canadian Legislatures", publiée jeudi.

Analysant les résultats de cette consultation, M. Adams n'hésite pas à affirmer dans son rapport qu'il s'agit là de "la plus étonnante modification de l'opinion publique au cours des deux dernières années".

Seulement 42 pour cent des personnes interrogées dans le cadre du sondage national, réalisé cet automne, croient que leurs législateurs peuvent être décrits comme honnêtes et sincères. C'est une baisse de neuf points de pourcentage par rapport au sondage précédent, mené en septembre 1984.

Par contre, 54 pour cent des personnes interrogées pensent que les législateurs sont peu honnêtes et sincères, une augmentation de 12 points de pourcentage. Quatre pour cent ont indiqué n'avoir aucune opinion sur la question.

yvon delwaide

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE ROBerval NO: 155-11-00062-868

COUR SUPERIEURE (En matière de faillite) SURINTENDANT: 030916

Dans l'affaire de la faillite de: MAURICE JANNETEAU (447-939-117), mineur, 366, 5ième Rue, Chibougamau, Qué. G8P 1T3.

AVIS est par les présentes donné que MAURICE JANNETEAU a déposé une CESSATION DE BIENS le 8 décembre 1986, et que la PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS sera tenue le 23 décembre 1986, à 11h45, au Palais de Justice de Roberval, 750, boul. St-Joseph.

DATE DE CHICOUTIMI, ce 12ième jour de décembre 1986.

YVON DELWAIDE, syndic, 1015, du Pont sud, 110 est, rue Racine, Alma, Suite 225, Lac-St-Jean. C.P. 970, G8B 2V6, Chicoutimi. Tél.: 662-3949. G7H 5E8.

AVIS

Sears Canada Inc. avise sa clientèle que la poupée «Brenda» 16 pouces, à corps souple, fabriquée par Reliable Toy Co. Ltd., vendue dans les magasins Sears et dans le catalogue Sears de Noël 1986, pourrait représenter un danger pour les enfants; l'attache reliant la tête de la poupée à son corps pourrait en effet avoir un côté pointu. Les poupées achetées dans les magasins Sears portent le numéro 4918048 ou le numéro 4918720 sur l'étiquette. Si le problème se présente, la poupée doit être retournée à votre magasin Sears le plus près pour un remboursement intégral.

Si la poupée a été commandée du catalogue de Noël Sears, page 467, et que le même problème se présente, la poupée doit être retournée à votre comptoir de catalogue Sears le plus près, la poupée peut avoir été commandée à l'aide de l'un de ces numéros de stock:

- Poupée 16 pouces - article J;
- No 492-518-390 poupée à cheveux frisés implantés;
- No 492-518-379 poupée sans cheveux;
- Article K poupée à corps souple avec vêtements;
- No 492-518-621 poupée blonde avec vêtements;
- No 492-518-679 poupée sans cheveux avec vêtements.

Sears présente ses excuses à sa clientèle pour cet inconviénient.

SEARS

Décès



LEGENDE (M. Henri) — Est décédé à La Baie, le 16 décembre, à l'âge de 67 ans, M. Henri Legendre, époux de dame Béatrice Gagné, demeurant au 4490, boulevard St-Jean-Baptiste, La Baie. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Aubin, 320, rue Albert, Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 décembre, à 10h30, en l'église St-Alphonse et l'inhumation au cimetière St-Edouard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille: Thérèse (Guy Fortier), ses deux petits-enfants: Annie et Alexandra, ses frères et soeurs: Soeur Hélène A.M.J., Elyse, Victor (Pauline Bishop), feu Georges (Almée Potvin), Bertrand (feu Marguerite Bergeron), Soeur Emma A.M.J., Guy (Rachel Desbiens), M. l'Abbé Claude Legendre, curé de la paroisse Ste-Thérèse de Dolbeau, Cécile (Paul-Emile Parent), ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean-Charles Gagné (Yvette Girard), feu Raymond Gagné (Marie-Anna Vallancourt), feu Jean-Marie (Mu-

rielle Clouston), Marcelle Gagné (feu Odilon Laberge), Esther Gagné (feu René Morin), feu Adrienne Gagné (Alphonse Saulnier), feu Marcellin Gagné (Alice Morin). Il fut à l'emploi de l'Alcan, division transport, pendant 37 ans. Il était Chevalier de Colomb et membre du club de l'Age d'Or Sérénité. Faire parvenir les dons à la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. Direction funéraire: Maison Aubin.



GAUTHIER (M. Paul-Antoine) — Est décédé au centre hospitalier de Jonquière le 18 décembre 1986 à l'âge de 65 ans et 4 mois, M. Paul-Antoine Gauthier, époux de dame Irène Desmeules, demeurant au 3696, rue Panet à Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault et Caron, 3970, rue de la Fabrique à Jonquière. Les funérailles auront lieu samedi le 20 décembre à 11h00 en l'église St-Dominique et l'inhumation au cimetière Shipshaw. Il laisse outre son épouse, ses enfants: Michel, Pierre (Diane Dufour), Alain, Denis (Elisabeth Domingue), André (Hélène Lapointe); ses petits-enfants: Karine, Patrick, Marie-Eve, Mélanie, Daniel. Direction funéraire: Nault et Caron.



HOULE (Mme Jeanne-d'Arc) — Est décédée à son domicile le 18 décembre 1986 à l'âge de 69 ans et 3 mois, Mme Jeanne-d'Arc Houle, épouse de M. Eudore Brassard, demeurant au 2059, rue Ste-Claire, Jonquière. La dépouille mortelle sera exposée samedi le 20 décembre 1986 à 14h00, au Funérarium Coop 2555, St-Dominique. Les funérailles auront lieu lundi le 22 décembre 1986 à 10h00 en l'église St-Laurent et l'inhumation au cimetière de Jonquière. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Huguette Brassard (Gaston Desbiens), Maude (Jacques Gagnon), Jacques (Johanne Gagnon), Jocelyne (Marcel Gagnon), Maurice (Lucie Gagnon), ainsi que plusieurs petits-enfants, frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis.

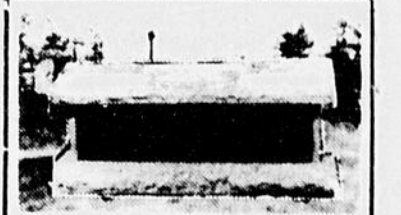
PLOURDE (M. Bernard) — Est décédé le 16 décembre 1986, à Lac-Bouchette, à l'âge de 48 ans, M. Bernard Plourde, époux de dame Antonine Gagnon, demeurant au 191, rue Principale, Lac-Bouchette. La dépouille

mortelle est exposée au salon funéraire Maurice Fortin, 245, Principale, Lac-Bouchette. Les funérailles auront lieu samedi le 20 décembre 1986 à 10h00 en l'église de Lac-Bouchette et l'inhumation au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses 2 fils: Yannick et Maxime, sa mère: Mme Yvette Plourde, ses beaux-parents: M. Mme Pierre-Eugène Gagnon, ses frères, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces, ainsi que plusieurs amis. Direction funéraire: Maurice Fortin de Lac-Bouchette.

TRUCHON (M. Roger) — Est décédé à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 17 décembre, à l'âge de 47 ans 1 mois, M. Roger Truchon, époux de dame Andrée Lachance, demeurant au 1178, rue Principale à St-Prime. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Gilles Arcand, 1044, boulevard Sacré-Coeur, St-Félicien. Les funérailles auront lieu samedi le 20 décembre 1986 à 11h00 en l'église de St-Prime et l'inhumation au cimetière paroissial de St-Prime. Pour ceux qui le désirent, peuvent faire leurs dons à la Société Canadienne du Cancer au salon funéraire. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Josée, Isabelle et Annie, ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gilles Arcand de St-Félicien.



BOUCHARD (Mlle Marie-Reine) — Est décédée à Chicoutimi le 19 décembre 1986 à l'âge de 56 ans, Mlle Marie-Reine Bouchard, fille de feu M. Georges Bouchard et de dame Anna Savard, demeurant au 712, Caron, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée dans la résidence funéraire Gravel & Fils, 825 Bégin, coin des Champs-Elysées, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu samedi le 20 décembre 1986 à 14h00 en l'église St-Joachim de Chicoutimi et l'inhumation aura lieu au cimetière Saguenay. Elle était membre de l'Association de la Paralyse Cérébrale. Elle laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères et soeurs: Brigitte (William Ringuette), Kilda (Marc Voyer), Rose, Réal (Laurette Larouche), Michèle, Yvon (Pâquerette Brassard), plusieurs neveux et nièces, nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



LA CORPORATION DES CIMETIERES CATHOLIQUES DE CHICOUTIMI (1976)

VOUS OFFRE LES SERVICES SUIVANTS:

Vente de lots pour l'inhumation des dépouilles mortelles et des cendres. Disponibilité de nombreux lots, de dimensions variées, à des prix plus que raisonnables.

Entretien perpétuel des lots. Mise en niche des cendres dans un columbarium avec identification.

Il est aujourd'hui s'ajoute la possibilité de la crémation (incinération). Nos évêques ont tenu compte du changement des mentalités. Ils permettent la crémation, pourvu que les cendres soient déposées dans la terre au cimetière ou tout au moins dans un columbarium situé dans un cimetière. (Nouveau Code de Droit Canonique - 16 octobre 1984 Article 40.30 2e)

Pré-arrangement dans le but:

- De favoriser l'exécution fidèle de vos volontés.

- D'éviter aux proches des décisions difficiles.

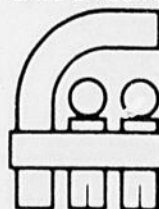
- De procurer une tranquillité d'esprit.

- D'épargner des discussions au sein de la famille qui engendrent souvent des désaccords à un moment où l'on doit être uni.

INFORMATIONS:

TEL.: 545-1900

Lors du décès d'un être cher faites un don à



La Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi

Tél.: (418) 549-2195, poste 22-568

La Fondation de ma vie

Démission de Steven Walter

OTTAWA (PC) — Le juge de la Cour de la citoyenneté Steven Walter, qui aurait recommandé à un immigrant de voter conservateur, a remis sa démission hier.

Dans une lettre de deux pages remise au secrétaire d'Etat David Crombie hier, le juge a expliqué qu'il démissionnait parce que les reportages concernant sa conduite avaient embarrassé le gouvernement, qu'il était fier de servir.

Au cours d'une entrevue, le juge Walter aurait déclaré à un immigrant originaire de l'Inde désirant devenir citoyen canadien, M. Al Roberts, que la famille Ghandi constituait une bande de "bâtards communistes".

Il lui aurait recommandé de voter conservateur aux prochaines élections.

A un autre immigrant, Rashid Ahmad, il aurait demandé s'il était homosexuel, et aurait lié le Parti libéral aux homosexuels.

Dans sa lettre, M. Walter a reconnu qu'il pouvait s'être laissé aller à des discussions informelles qui, dans son esprit, ne faisaient pas partie des procédures.

"Je réalise que cette distinction peut être inacceptable", a-t-il déclaré.

"Je voudrais établir clairement qu'il n'y avait eu aucune intention de compromettre le processus d'obtention de la citoyenneté canadienne, ou de s'immiscer dans le domaine des préférences personnelles", a-t-il ajouté.

Hongrie

Dans la première page de sa lettre, M. Walter a brossé un bref tableau de sa vie, depuis les jours sombres de la Hongrie au cours de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à sa fuite en Yougoslavie en 1956, en passant par les camps de concentration nazis et l'exil intérieur en Hongrie.

Tout en donnant bon accueil à la démission de M. Walter, le critique libéral en matière de justice John Nunziata a soutenu qu'il n'aurait jamais dû être nommé juge.

"Le juge Walter n'a pas été nommé à la Cour de la citoyenneté en raison de ses qualifications, mais parce qu'il était un ami du gouvernement et un partisan du Parti conservateur", a-t-il affirmé.

Le leader néo-démocrate en chambre Nelson Riis a déclaré de son côté que cet incident démontrait la nécessité de prévoir un processus de révision des nominations des juges à la Cour de la citoyenneté.

"Il s'agit de positions quasi-judiciaires et il est important que les personnes les mieux qualifiées soient nommées à ces positions et mènent leurs opérations de façon appropriée et non-partisane", a-t-il déclaré.

Les immigrants qui veulent devenir citoyens canadiens doivent comparaître devant un des 32 juges de la Cour de la citoyenneté à travers le pays, et répondre à des questions portant sur la structure politique canadienne.

Pédale douce

OTTAWA (PC) — Le député libéral Jean Lapierre a temporisé, jeudi, l'ardeur avec laquelle son collègue Raymond Garneau avait appuyé, la veille, les visées linguistiques du gouvernement Bourassa.

Le gouvernement Bourassa "devrait peut-être mettre la pédale douce", a dit le député de Shefford, notant avec un certain "soulagement" que le projet de loi québécois 140 sur le regroupement des organismes responsables d'appliquer la loi 101, n'aura pas été adoptée au cours de la session qui prenait fin hier.

"Je mets au défi Brian Mulroney de faire adopter, par son parti, une résolution appuyant ses déclarations lâchées", a lancé M. Lapierre. Il y a une dizaine de jours, à Montréal, le premier ministre avait soutenu qu'il ne devrait pas y avoir "de recul" dans la situation du français au Québec et que le visage francophone de Montréal devait être préservé.

"Personnellement, je partage le symbolisme de la loi 101", soutient M. Lapierre, soulignant toutefois qu'il ne voyait rien pour le moment dans les intentions des libéraux québécois qui puissent "mettre en danger le visage

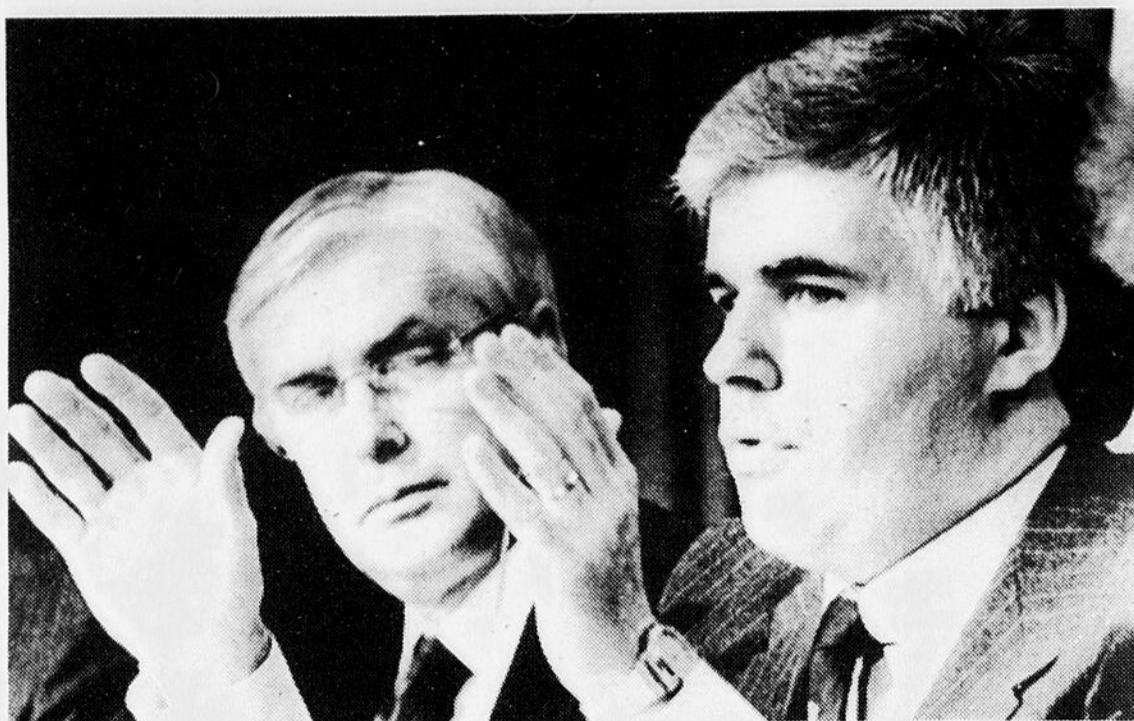
français" du Québec.

Mercredi, au moment de quitter la présidence du caucus libéral du Québec, Raymond Garneau avait appuyé l'initiative linguistique de Robert Bourassa. "Autant je veux me battre ici pour les droits des minorités francophones hors Québec, autant je veux m'assurer d'une protection de la minorité anglophone au Québec", avait soutenu M. Garneau.

M. Lapierre, qui faisait partie en compagnie de M. Garneau du mouvement des députés du Québec en faveur d'une résolution libérale accordant une forme de statut particulier à la province, se refuse toutefois à commenter la prise de position de son collègue.

Pour M. Lapierre, c'est davantage un "problème de perception" qu'éprouve le gouvernement Bourassa. "Il faut réduire la tension linguistique, c'est évident", lance-t-il, blâmant, tout comme l'avait fait M. Garneau, l'intervention "opportuniste" du premier ministre Mulroney dans le débat.

"M. Mulroney a pris position les yeux rivés sur un sondage, c'est petit et dangereux", soutient M. Lapierre.



ENVIRONNEMENT — Le ministre Tom McMillan et le ministre de la santé Jake Epp (gauche), discutent de la proposition gouvernementale au sujet de la protection de l'environnement. (PC Laserphoto)

Les industries auront le fardeau de la preuve

OTTAWA (PC) — Les industries pourraient bientôt avoir à prouver qu'un nouveau produit chimique est inoffensif avant de l'introduire sur le marché.

Un avant-projet de loi sur la protection de l'environnement, déposé hier, veut ainsi corriger une situation qui place tout le fardeau de la preuve sur les épaules du gouvernement.

Selon la loi actuelle, le gouvernement doit démontrer qu'une substance déjà sur le marché est dangereuse avant de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation.

Cette façon d'agir après coup est inadéquate, et laisse derrière elle la plupart du temps des cicatrices environnementales permanentes, a déclaré hier en conférence de presse le ministre de l'Environnement Tom McMillan, après avoir déposé l'avant-projet de loi.

"Dans la nouvelle loi, on met surtout l'accent sur la prévention et l'anticipation, plutôt que sur les remèdes et les mesures punitives", a-t-il ajouté.

Toutes les nouvelles substances chimiques devront être testées avant leur mise en marché. Quant aux substances chimiques déjà existantes, elles seront soumises à des contrôles plus stricts, a expliqué le ministre.

Le projet de loi propose une approche globale au problème des substances chimiques. Toutes les étapes du cycle de vie de ces substances seront contrôlées, depuis la recherche jusqu'à leur élimination, en passant par la fabrication, la mise en marché, le transport, la distribution et l'utilisation.

Ces mesures devraient coûter à l'industrie de \$3 à \$10 millions par année, et \$4 millions annuellement au gouvernement.

Des dents

Le ministre de l'Environnement a tenu à souligner que même si elle met l'accent sur la prévention, la loi aura des dents pour les contrevenants, et les sanctions seront les plus sévères de tout l'hémisphère.

"La nouvelle loi mettra la responsabilité à sa place véritable, c'est-à-dire sur les épaules des cadres supérieurs et présidents des sociétés qui commettent les infractions", a-t-il affirmé.

Ces personnes seront passibles de peines maximales d'emprisonnement de cinq ans.

Quant aux entreprises, elles risqueront des amendes pouvant aller jusqu'à \$1 million par jour, et se verront obligées de dépolluer ou de payer les coûts de nettoyage rendus nécessaires par leurs écarts.

"Nous croyons fermement que les Canadiens ont le droit d'être dédommagés des torts qu'ils subissent à cause de la pollution par des produits chimiques toxiques", a indiqué pour sa part le ministre de la Santé et du Bien-être social Jake Epp, le second parrain du projet de loi.

Les tribunaux civils pourront accorder des dommages-intérêts pour compenser les préjudices subis par des individus, que ce soit au niveau de la santé ou de la propriété.

Le projet de loi, surtout axé sur les produits chimiques, comprend également des mesures concernant la protection des terres et des eaux sous juridiction fédérale et la surveillance des sources canadiennes de pollution atmosphérique susceptibles de nuire à un autre pays.

Consultations

Le projet de loi fait suite à deux ans de consultations et deux rapports. Il a été approuvé au Conseil des ministres, mais le ministre McMillan a résolu de n'en déposer qu'une ébauche pour mener d'autres consultations au cours des trois prochains mois avec les groupes environnementaux, l'industrie et les provinces.

M. McMillan a cependant assuré que le gouvernement n'avait pas l'intention de mettre de l'eau dans son vin et d'adoucir le projet de loi à la demande de l'industrie.

"La consultation ne l'affaiblira pas", a-t-il soutenu.

Le véritable projet de loi devrait être déposé en juin 1987, délai qui a soulevé l'ire du critique néo-démocrate en matière d'environnement Bill Blaikie.

"Pour gagner du temps, nous aurions pu adopter les mesures qui font déjà l'objet d'un accord entre tous les intervenants", a-t-il soutenu.

M. Blaikie et son homologue libéral Charles Caccia se sont dit déçus de l'avant-projet de loi.

"Ce n'est pas un projet de loi aussi complet que ce que nous attendions", a déclaré M. Blaikie, déplorant notamment que la législation concernant les pesticides demeure sous la juridiction du ministère de l'Agriculture.

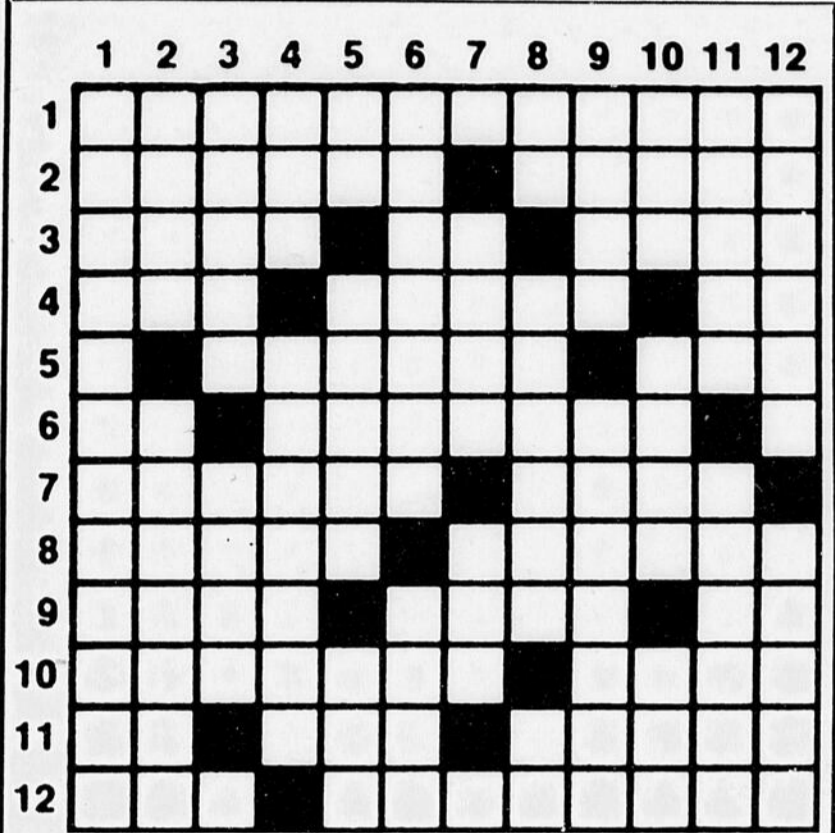
M. Caccia a déploré de son côté que le nombre de lois fédérales touchant différents aspects du contrôle des substances dangereuses passera de 58 à 57, une bien mince réduction.

L'impact de ce projet de loi sera limité, et il n'entraînera pas la dépollution de cours d'eau comme le fleuve Saint-Laurent, a-t-il soutenu.

"Les lacs morts en raison des pluies acides ne ressusciteront pas", a-t-il conclu.

Détente

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1—Qui marchent avec des béquilles, fém.
- 2—Table de travail des menuisiers. — De très petite taille, fém.
- 3—Femelle du rat. — Absorbé. — V. de Roumanie.
- 4—Partie d'une vallée envahie par la mer. — Île de l'URSS. — Pron. ind.
- 5—Repentir. — Cri de douleur.
- 6—Cette chose-là. — Huiles de la créosote de hêtre.
- 7—Imprégner d'huile. — Règles obligatoires.
- 8—Qui comprend lentement. — Suspect, mauvais.
- 9—Réfutes. — Facile, naturel. — Béryllium.
- 10—Jeux que les Grecs célébraient tous les deux ans. — Circuit, conférence.
- 11—Infinitif. — Du verbe savoir. — Qui rend service.
- 12—Dans la rose des vents. — Peu connus.

VERTICALEMENT

- 1—Du Berry, fém. pl.
- 2—Cordage destiné à consolider un mât. — Parties jeunes des troncs.
- 3—État indépendant de l'Arabie. — De même.
- 4—Port du Japon. — Ouvrages servant à régulariser des cours d'eau.

- 5—Pron. pers. — Pers. voraces. — Obtins.
- 6—Décharger de quelque obligation. — Pilier quadrangulaire.
- 7—Affaiblis. — Tige cylindrique.
- 8—Année. — Ornaments sacerdotaux. — Patrie d'Abraham.
- 9—Voie ferrée. — Jeune femme élégante.
- 10—Cri des charretiers. — Un des cinq continents. — Organisation Internationale du Travail.
- 11—Catégorie de l'existence. — Terminé en pointe comme une alène.
- 12—Grands filets de pêche triangulaires. — Vin estimé.

SOLUTION DU PROBLÈME E-277



Bridge

2419

SIGNAL DE PRÉFÉRENCE

Les bridgeurs intermédiaires se sont améliorés considérablement depuis quelques années. Cependant c'est sans doute encore en défense que les meilleures paires se démarquent le plus des autres.

puis l'as et un autre honneur de carreau, jetant un pique de son jeu.

Quand Ouest coupe le troisième carreau, il n'y a plus qu'une défense pour défaire le contrat. Il s'agit qu'il retourne un petit pique sous la dame pour le valet d'Est, qui doit rejouer un carreau. Si Sud coupe haut, comme il le fit d'ailleurs, quand cette main fut jouée, Ouest se défait tout simplement d'une carte noire, conservant la tenace A-V à l'atout.

Les virtuoses de la défense auraient peut-être trouvés cette défense sans l'aide du partenaire, amis tenaillés par l'angoisse, car qui dit que Sud n'a pas le valet de pique?

A la table, Est-Ouest n'eurent aucune difficulté avec cette main. Sur le premier carreau Est joua le 2, puis le 4. Sur le troisième carreau toutefois, sachant que son partenaire allait couper, il lui fit un signal de préférence à pique, en jouant le plus haut carreau disponible, soit le 10. Le jeu du 7 aurait montré une préférence pour la suite la moins chère hors l'atout, soit le trèfle, alors que le 9 aurait dénié toute préférence. Admettez que ce n'est pas si compliqué. Mais auriez-vous trouvé cette défense avec votre partenaire habituel.

Maurice LAROCHELLE

Donneur: Sud
Vulnérables: Tous

Nord

▲ 9 6 5 2
♥ 10 9 6 3
♦ A R V 6
▲ 10

Ouest

▲ D 8 4
♥ A V 5
♦ 8 3
▲ R V 9 4 2

Est

▲ R V 7
♥ 4
♦ 10 9 7 4 2
▲ 8 7 6 3

Sud

▲ A 10 3
♥ R D 8 7 2
♦ D 5
▲ A D 5

Les enchères:

Sud Ovest Nord Est
1 ♥ P 4 ♥ Fin

Entame: 4 de pique

Puisqu'il n'y a guère d'avenir en de telles circonstances d'entamer à une suite cinquième, et puisqu'il n'y en a guère plus d'entamer de la plus haute d'un faible doubleton, Ouest fit l'entame agressive, mais heureuse ici d'un petit pique pour le roi et l'as.

Voulant à tout prix jeter un ou deux piques perdants sur les carreaux, le déclarant continua avec la dame,

Mot mystère

8 lettres

Le mot clef — Athlétisme

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement, et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

| | | | | | | |
|---------|-----------|------------|---------|--------|-----------|-----------|
| Acte | Départ | Haie | Main | Pige | Sautoir | Vaincu |
| Avaler | Discobole | | Marche | Piste | Score | Vainqueur |
| | | Individuel | Marteau | Pont | Soigneur | Vite |
| | Effet | | Mètre | | Soirée | |
| Chrono | Elan | Javelot | Mille | Radin | Sol | Yard |
| Club | Essai | Jet | | Record | Sprint | |
| Coin | | Jeux | Nain | Relais | Stade | |
| Corde | Finale | Joute | Notes | Roue | Supporter | |
| Coupe | | | | | | |
| Coureur | Gloire | Lancer | Partant | Saut | Tour | |

Qui suis-je?

INDICE NO 5

Lance et compte.

Semaine du _____

L'invité mystère est _____

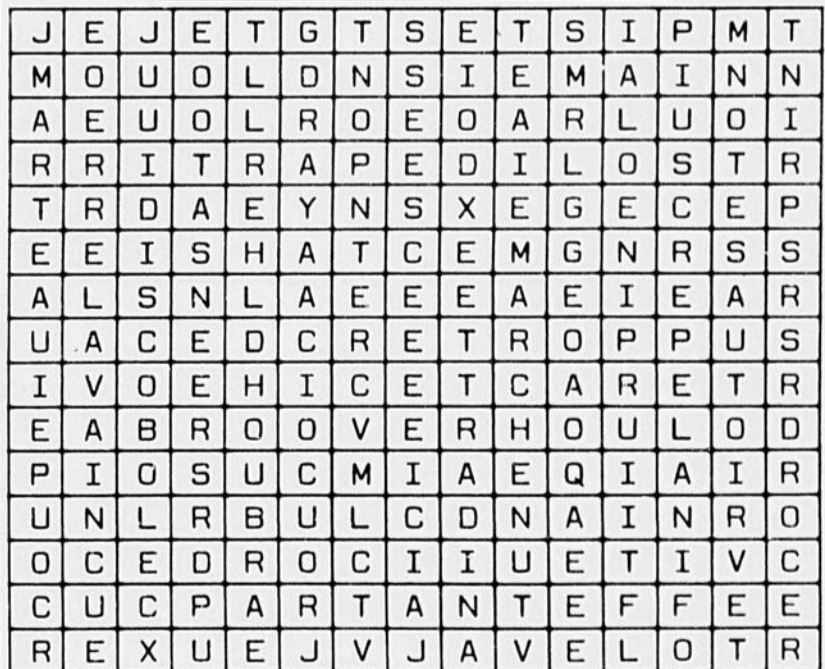
Nom: _____

Adresse: _____

Envoyez le tout à:
QUI SUIS-JE?
Le Quotidien, 1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1



Solution du problème précédent: Chamois



Athlète canadien de l'année

Johnson la plus brillante des étoiles

TORONTO (PC) — Le sprinter torontois Ben Johnson a ajouté un trophée à sa collection en remportant hier le "Lou Marsh", remis à l'athlète canadien de l'année.

Mercredi, le coureur d'origine jamaïcaine avait été élu l'athlète masculin de l'année 1986 par la Presse canadienne.

Johnson, qui aura 25 ans le 30 décembre, a brillé lors de diverses rencontres internationales d'athlétisme, en 1986.

Il a atteint le point culminant de sa saison en juillet dernier, lors des Jeux de l'Amitié (Goodwill Games), à Moscou.

Il a réalisé le deuxième temps de l'histoire au 100 mètres — 9.95 secondes. Ce fut aussi le temps le plus rapide jamais réussi à altitude normale et il battait du même coup la vedette américaine Carl Lewis, qui se contentait de la troisième place.

Parmi les athlètes qui ont reçu une mention d'honneur,

on note le hockeyeur Wayne Gretzky, la spécialiste de la nage synchronisée Carolyn Waldo, la cavalière Gail Greenough et le marathonnien en fauteuil roulant Rick Hansen.

L'être humain le plus rapide

Le trophée Lou Marsh, qui peut être décerné à tout athlète canadien — masculin ou féminin, amateur ou professionnel — est commandité par le quotidien "Toronto

Star", en l'honneur de l'ancien directeur des sports et chroniqueur de ce journal.

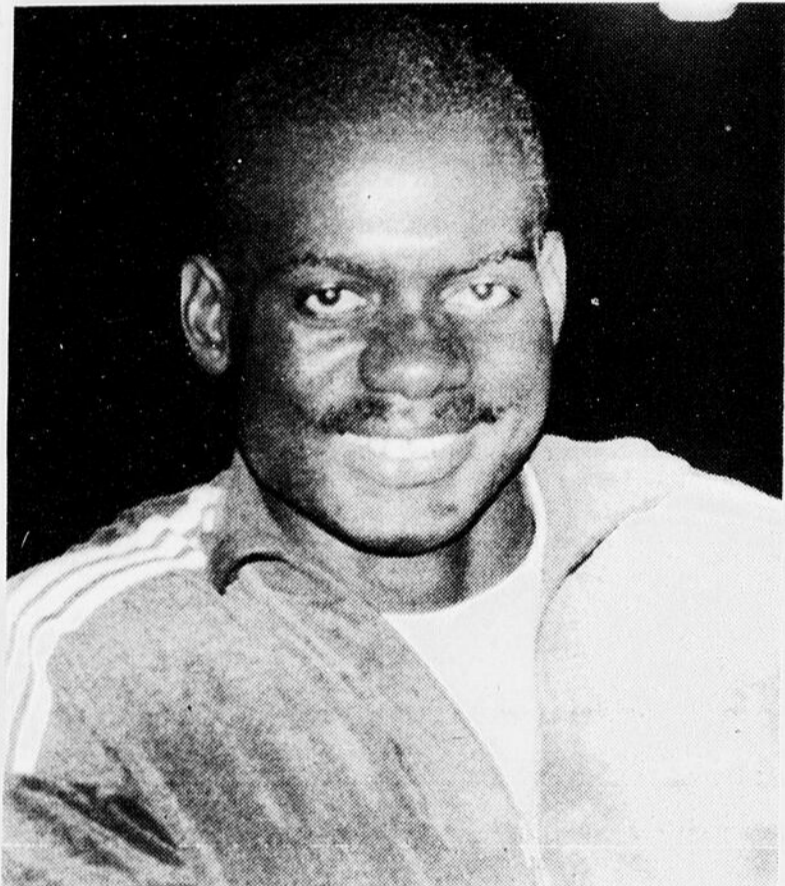
La sélection du gagnant est faite par un comité de représentants du Star, du "Toronto Globe and Mail", du "Toronto Sun" et de la "Canadian Press".

Seulement deux athlètes, la patineuse artistique Barbara Ann Scott et Gretzky, ont remporté trois fois cet honneur, inauguré en 1936.

Gretzky, le joueur de centre

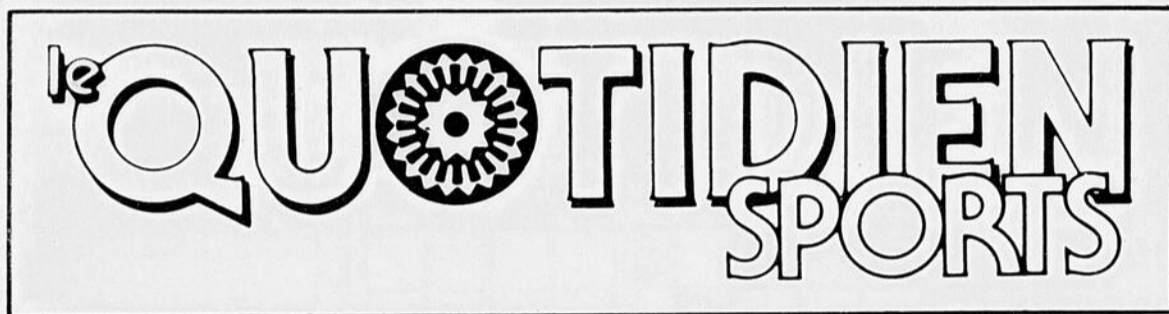
étoile des Oilers d'Edmonton, a mérité ce trophée en 1985, 83 et 82. En 1984, le vainqueur avait été le patineur de vitesse québécois Gaétan Boucher.

Johnson a défait Lewis — quadruple médaillé d'or de Jeux olympiques de Los Angeles, en 1984 — en trois occasions cette année, méritant le titre incontesté d'être humain le plus rapide au monde en 1986.



AUTRE HONNEUR — Le sprinter Ben Johnson a reçu un autre honneur, hier, soit le trophée Lou Marsh remis à l'athlète canadien de l'année.

(Photolaser PC)



Concernant Tim Wallach

Expos et Cards mettent fin à leur discussion

MONTREAL (PC) — Le directeur général des Expos de Montréal, Murray Cook, a indiqué hier que les pourparlers qu'il entretenait avec les Cards de St. Louis depuis la semaine dernière, concernant entre autres le joueur de troisième but Tim Wallach, avaient été rompus.

Une rumeur avait pris naissance lors des assises du base-

ball majeur, la semaine dernière à Hollywood en Floride, à l'effet que les Expos étaient prêts à céder Wallach et un releveur droitier aux Cards, en retour du troisième but Terry Pendleton et du lanceur gaucher Greg Mathews.

Cook a confirmé qu'il avait eu des discussions à ce sujet avec son homologue des Cards, Dal Maxvill, mais que les deux parties avaient dé-

cidé de mettre fin à ces pourparlers mercredi, devant l'impossibilité d'en arriver à un accord.

"Nous voulions améliorer notre personnel de lanceurs partants et ils voulaient un frappeur droitier, a reconnu Cook. Nous avons eu des discussions, mais comme c'est le cas pour la plupart des discussions de transaction, rien ne s'est concrétisé."

Raiders et Dolphins près de la porte

Week-end de vérité pour certains

Si les Dolphins de Miami et les Raiders de Los Angeles n'obtiennent pas, en ce der-



Bernard Cyr

nier week-end d'activités dans la Ligue nationale de football, un laissez-passer pour les séries — ce qui est fort possible — ce sera la première fois en 23 ans que Don Shula, Al Davis et Tom Landry seront exclus de l'après-saison en même temps.

Les Dolphins et les Raiders sont deux des six équipes qui se disputeront en fin de semaine les deux dernières places disponibles pour les séries de la Conférence américaine de la Ligue nationale de football. Et on ne peut considérer

les Dolphins de Don Shula et les Raiders d'Al Davis (le propriétaire de l'équipe) comme les formations en meilleure position pour accéder aux séries.

Les Cowboys de Dallas et leur pilote Tom Landry sont déjà éliminés, alors que tous les participants aux séries de la Conférence nationale sont connus: Giants de New York, Bears de Chicago, 49ers de San Francisco, Rams de Los Angeles et Redskins de Washington.

Broncos de Denver, Browns de Cleveland et Jets de New York détiennent déjà le même privilège dans l'Américaine.

Les équipes qui peuvent encore mériter une participation aux séries sont les suivantes: les Chiefs de Kansas City, les Patriots de la Nouvelle-Angleterre, les Bengals de Cincinnati, les Seahawks de Seattle, les Raiders et les Dolphins.

Exclus depuis 14 ans

Les Chiefs, qui n'ont pas pris part aux séries d'après-saison depuis 1971, sont en meilleure position que les autres puisqu'ils n'ont qu'à vaincre les Steelers à Pittsburgh, dimanche, pour obtenir leur laissez-passer.

S'ils perdaient, ils pourraient tout de même continuer à jouer après dimanche, mais il faudrait pour cela que les Raiders (contre Indianapolis), les Seahawks (contre Denver, demain), les Bengals (contre les Jets) et les Dolphins (contre Nouvelle-Angleterre, lundi) subissent tous la défaite.

Voici ce que doivent faire chacune des autres équipes en lice pour accéder aux séries:

N O U V E L L E - ANGLETERRE: En battant Miami lundi, les Patriots seraient couronnés champions

de la section Est. Ils pourraient quand même participer aux séries s'ils perdaient, en vertu de défaites des Bengals et des Seahawks.

CINCINNATI: Les Bengals seront des séries s'ils battent les Jets et que les Chiefs perdent contre Pittsburgh. Si Kansas City gagne, les Bengals seront des séries s'ils battent les Jets et que les Patriots plient l'échine devant les Dolphins.

SEATTLE: Ils doivent battre Denver et espérer des défaites de Nouvelle-Angleterre et Kansas City ou Cincinnati pour accéder aux séries.

RAIDERS de LOS ANGELES: Les chances des Raiders de participer aux séries sont minimes. Ils doivent battre Indianapolis — ce qui semble logique — mais espérer des échecs de Cincinnati, Seattle et Kansas City, pour

atteindre leur but.

MIAMI: Leur situation est encore plus précaire que celle des Raiders. Ils doivent évidemment disposer des Patriots et voir Cincinnati, les Raiders, Kansas City et Seattle s'incliner.

Un nouveau venu: Washington

Dans la Conférence nationale, le portrait est beaucoup plus claire.

Il ne reste qu'à déterminer le champion de la section Ouest et on le saura dès ce soir, puisque les Rams de Los Angeles et les 49ers de San Francisco en viendront aux prises au Candlestick Park pour ce titre.

Il est à souligner que les participants aux séries de la Conférence nationale sont les mêmes que l'an dernier, à l'exception des Redskins de Washington, qui remplacent les Cowboys.

Un quolibet qui a fait le tour du circuit

Lemieux ne se croit pas si grande gueule que ça

BUFFALO (PC) — Claude Lemieux commence à en avoir assez d'entendre parler de sa grande gueule.

Encore lors du passage à St. Louis, dans un long article sur les deux frères Lemieux, le quotidien local insistait sur le sujet.

"Voyons, déclare Lemieux. Je ne passe pas mon temps à parler à mes adversaires comme on le raconte; je n'aurais plus le temps de jouer au hockey. On a fait trop d'histoires avec ça", soutient-il en donnant l'exemple d'un quotidien anglophone de Montréal.

Lemieux reconnaît cependant qu'il parle plus contre certaines équipes qu'il n'aime pas, comme les Bruins de Boston par exemple, qui lui rendent bien sa haine, ou dans des occasions spéciales comme lors des dernières séries éliminatoires, lorsque le Canadien affrontait les mêmes équipes plusieurs fois en quelques jours, ce qui engendre des rivalités.

C'est justement pendant ces séries que la réputation de Lemieux a fait le tour de la ligue. Bob Johnson, le calme entraîneur des Flames de Calgary, avait même déclaré n'avoir jamais vu un joueur aussi détestable. Et ce qui n'était rien pour aider sa cause, Lemieux enfilait des buts importants avec régularité.

Même s'il prétend ne pas se sentir plus détesté que bien d'autres (il cite Ken Linseman), Lemieux est devenu un

joueur marqué. Mais la situation n'a pas que des désavantages.

Discipline et ruse

"Je fais prendre beaucoup plus de punitions que j'en prends moi-même", affirme Lemieux avec raison. Celui-ci est très discipliné et n'a pas tendance à répliquer aux coups.

"Je me prépare mentalement avant chaque rencontre à accepter les coups, dit-il. Il faut accepter de souffrir."

Lemieux est une espèce de docteur Jekyll et Mister Hyde: dès qu'il retire son uniforme, il s'avère un des joueurs les plus agréables à interviewer; il est très articulé et s'exprime avec beaucoup de facilité.

Dans le feu de l'action, il ne craint pas d'aller aux fronts et il se passe rarement un match sans qu'il ne demeure étendu sur la glace après avoir été frappé. Certains, dont Harry Sinden, le directeur-gérant des Bruins, lui prêtent des talents d'acteur...

"Je subis plusieurs coups durs", affirme Lemieux. Contre les Blues l'autre soir, Mark Hunter m'a frappé de son bâton à la hauteur du visage". Cela dit, il ne cache pas qu'il lui arrive d'en mettre un peu pour faire prendre des punitions à l'adversaire.

Quand lui-même est puni, il s'efforce de se diriger immédiatement au banc des puni-

tions. "L'an dernier, je parlais aux arbitres, mais je ne le fais plus", dit-il.

Rendement satisfaisant

Tout compte fait, Lemieux est satisfait de sa saison jusqu'ici, malgré une production ordinaire, et il pense bien que ses employeurs le sont aussi.

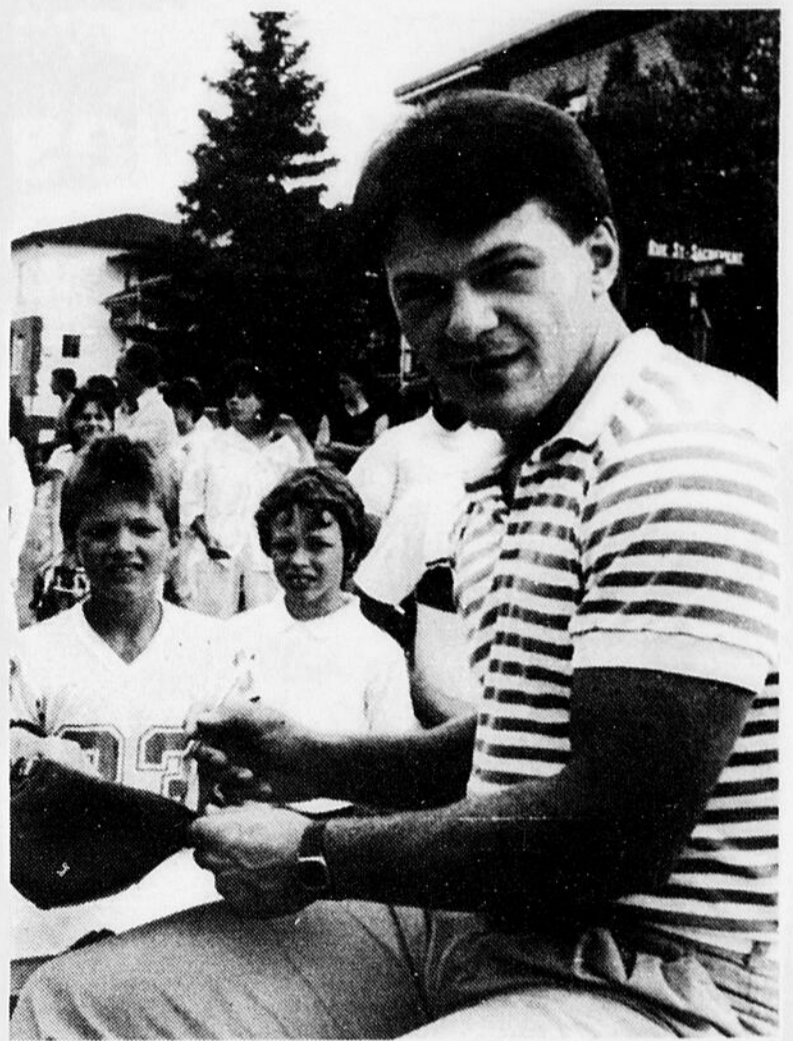
"J'ai connu un bon camp d'entraînement et un fort début de saison, dit-il, puis j'ai été blessé à la cheville. Dans les séries, j'ai obtenu 10 buts en 20 matches, ce qui équivaudrait à une production de 40 buts. Je n'en ai que huit, mais trois à mes quatre derniers matches. Je joue maintenant avec Bobby Smith et qui sait, je pourrais bien me rendre à 30. Mais je me suis fixé un objectif de 20."

Le jeune homme, ne l'oublions pas, n'a que 21 ans. Et il a déjà acquis beaucoup d'expérience, ayant à son dossier un long séjour à Sherbrooke, qui lui a fait comprendre que rien n'était jamais sûr dans la Ligue nationale.

Mais il est assez intelligent pour apprendre de ses erreurs et il a aussi une bague de la coupe Stanley, conquête à laquelle il a beaucoup contribué.

Protecteur de Lemieux

Au cours d'une conversation à bâtons rompus, le directeur-gérant Serge Savard a confié l'autre jour qu'il ne



GRANDE GUEULE — Sa réputation de grande gueule a fait le tour de la ligue. Claude Lemieux plaide son innocence.

(Photo: Le Quotidien)

comprendait pas la décision des Penguins de Pittsburgh de ne pas engager un joueur capable de protéger Mario Lemieux.

"Les puristes n'aimeront peut-être pas ça, a-t-il dit, mais l'autre soir contre les Bruins, si nous n'avions pas eu John Kordic, Jay Miller aurait fait la loi.

En bref

BUFFALO (PC) — Larry Robinson a patiné pour la deuxième journée hier, en compagnie de Claude Ruel.

Mais plutôt que de rejoindre ses coéquipiers à Buffalo, il patinera à nouveau aujourd'hui et jouera peut-être demain contre les Devils du New Jersey, au Forum.

L'entraîneur Jean Perron insiste toutefois pour dire que le défenseur ne réintégrera pas la formation vant d'être complètement guéri de sa blessure à la cheville, qu'il traîne depuis trop longtemps. Il avait d'abord eu mal au talon.

Quant à Bob Gainey, son malaise au coude était bénin et il affrontera les Sabres ce soir.

Shayne Corson devrait à nouveau être le joueur en trop, mais Perron a assuré qu'il n'était pas question, pour le moment, de le retourner à Sherbrooke.

BUFFALO (PC) — Le voyage s'allonge à mesure que Noël approche et hier fut sans doute la journée la plus pénible.

Il n'y avait pas de match pour un deuxième jour de suite et il fallait passer une journée à Buffalo sous la pluie, avec un entraînement au milieu de l'après-midi.

Certains ont joué au tennis ou au racquetball. Dans le premier cas, il appert que Jacques Lemaire bat à lui seul Gilles Tremblay et Claude Quenneville.

Il n'y a pas de trace de neige à Buffalo, qui n'embellit pas. Le centre-ville n'a jamais été rénové et sauf quelques exceptions, les maisons et les édifices sont défraîchis. Même les voitures-taxis semblent détraquées.

Des choix douteux

Bowman: génie ou médiocre

BUFFALO (PC) — Scotty Bowman passera-t-il à l'histoire comme un grand entraîneur mais un piètre directeur-gérant?

Et à quoi ressemblerait le Canadien s'il avait pu réaliser son rêve et succéder à Sam Pollock à la place du tant décrié Irving Grundman?

Aux minables Sabres de Buffalo d'aujourd'hui?

C'est bien possible, car les Sabres ont beau changer d'entraîneur, les résultats ne sont jamais plus probants: le problème semble bel et bien le personnel de joueurs mis en place par Bowman, qui a pourtant profité d'un nombre exceptionnel de choix de première ronde.

Bowman, semble-t-il, a eu le génie de se donner plusieurs choix de première ronde, mais n'a pas fait les bons choix. Même s'il est facile de juger après et si le repêchage d'un jeune de 18 ans comporte beaucoup d'incertitudes, comparons, pour le plaisir, les choix des Sabres et du Canadien depuis le départ de Bowman de Montréal.

Choix comparés

En 1979, Bowman repêchait

les Mike Ramsey, Lindy Ruff, Jacques Cloutier, Gilles Hamel et Alan Haworth. A la place des deux premiers, il aurait pu avoir Mats Naslund et Guy Carbonneau.

En 1980, il a repêché Steve Patrick au 20e rang. Ce dernier ne joue même plus au hockey. C'est l'année où le Canadien a repêché Doug Wickenheiser, le favori d'à peu près toutes les équipes, au tout premier rang. En deuxième ronde, le Canadien et les Sabres ont choisi respectivement Ric Nattress et Mike Moller. Ce dernier est rendu dans la Ligue américaine.

Le repêchage 1981 fut celui du choix gaspillé du Tchecoslovaque Jiri Dudacek (17e), suivi d'Hannu Virta (38e). Grundman et le prof Caron repêchaient Mark Hunter (7e) et Gilbert Delorme (18e). Mais aussi, après Virta: Chris Chelios, Kjell Dahlin, Steve Rooney et... Tom Kurvers, un 145e choix rendu à Buffalo en retour d'une sélection de deuxième ronde.

En 1982, Bowman se gargarisait de trois choix de pre-

mière ronde. Il a opté pour Phil Housley (6e), Paul Cyr (9e) et Dave Andreychuk (16e). Cette année-là, le Canadien n'a rien fait pour se vanter: Alain Héroux et Jocelyn Gauvreau avaient été ses deux premiers choix.

En 1983, Scotty comptait à nouveau trois choix de première ronde: Tom Barrasso, au talent indéfinissable, Normand Lacombe et Adam Creighton, un choix obtenu des Nordiques, qui ont réalisé à ses dépens une transaction fort profitable, en lui refilant aussi Réal Cloutier en retour de Tony McKegney, André Savard, Jean-François Sauvé et un choix de troisième ronde.

Au tour de Savard

C'était la première année de Serge Savard, qui s'est mis le doigt dans l'oeil avec Alfie Turcotte, mais qui a plus tard sélectionné Claude Lemieux, Sergio Momesso et John Kordic, trois jeunes qui aideraient probablement les Sabres aujourd'hui.

En 1984, Bowman a repêché en première ronde le Suédois Bo Mikael Anderson de préférence à Stéphane Richer, Pa-

trick Roy et Graeme Bonar.

L'année suivante, il a récidivé avec un autre Suédois, Carl Johansson, comme premier choix, et cette année, ce fut le défenseur montréalais Shawn Anderson. Serge Savard, qui repêchait après Bowman, a choisi José Carbonneau en 1985 et Mark Pederson en 1986. Il est encore trop tôt pour savoir qui aura le meilleur lors des deux derniers repêchages.

Mais dans l'ensemble, il apparaît que le Canadien, même sous la direction de Grundman, a fait des choix plus judicieux que les Sabres de Scotty Bowman.

Mais est-ce que Bowman aurait repêché les mêmes joueurs s'il avait été conseillé par l'imposante équipe de dépisteurs du Canadien?

Voilà ce qu'on ne saura jamais.

Chose certaine, les partisans préfèrent les Mats Naslund, Guy Carbonneau, Chris Chelios, Stéphane Richer, Patrick Roy, Claude Lemieux aux Paul Cyr et autres Sabres du même acabit qui auraient pu aboutir ici si Bowman était resté.

Comédie d'erreurs à Calgary

Les Nordiques creusent leur tombe

CALGARY (PC) — Les Nordiques de Québec ont creusé leur propre tombe en multipliant les erreurs pour subir la défaite contre les Flames de Calgary, 6-2, devant 16,798 personnes au Saddledome, hier soir.

Il s'agit de la deuxième défaite des Nordiques en deux soirs (5-3 contre les Oilers, mercredi), tandis qu'ils n'ont remporté que deux victoires à leurs neuf derniers matchs (2-7-0).

Joe Mullen (14e, 15e) a di-

rigé l'attaque des vainqueurs en marquant deux buts dès le premier engagement. Carey Wilson (10e), Steve Bozek (8e) en désavantage numérique, Jamie Macoun (8e) et Jim Peplinski (8e), à 5:40 du troisième vingt, ont marqué les autres buts des Flames.

Du côté des Nordiques, seuls Alain Côté (8e) et Brent Ashton (17e) — le meilleur des Nordiques —, ont déjoué Mike Vernon.

Le gardien des Flames a réussi quelques beaux arrêts mais contrairement à Clint Malarchuk, il n'a pas été laissé à lui-même lors des 20 premières minutes. Qui plus est, l'attaque massive des Nordiques n'a produit qu'un but malgré un double avantage numérique d'une durée d'une minute et 39 secondes ainsi qu'une majeure à Jim

Peplinski.

Les Nordiques poursuivront leur périlleux et désastreux voyage en rendant visite aux North Stars du Minnesota, demain. Ils termineront leur périple en affrontant les Jets de Winnipeg, dimanche.

Comédie d'erreurs

Les Nordiques ont multiplié les erreurs défensives alors que les Flames ont pris l'avance, 4-0, lors des 20 premières minutes.

Après un bel arrêt de Mike Vernon contre Brent Ashton, Joe Mullen (14e), à 5:34, et Carey Wilson (10e), à 6:31, ont inscrit les deux premiers buts des Flames en l'espace de 67 secondes.

Laissé sans surveillance, Mullen a touché la cible après avoir saisi une passe de Brian Bradley tandis que Wilson a profité d'une attaque à trois contre un pour déjouer Clint Malarchuk. Jim Peplinski a obtenu une passe pour réussir le 300e point de sa carrière.

Mullen (15e), son deuxième du match, a poursuivi l'attaque en faisant dévier une passe de Bradley, à 9:14, puis Steve Bozek (8e) a couronné l'engagement en marquant pendant un désavantage numérique, à 14:35. Gilbert Delorme a permis l'échappée en laissant filer une rondelle bondissante entre ses patins à la ligne bleue des Flames.

Comme si ce n'était pas suffisant, les Nordiques n'ont pu tirer profit d'un avantage de deux hommes pendant près de deux minutes (1:39) dans les dernières minutes de l'engagement. A vrai dire, ils n'ont effectué qu'un seul tir

dangereux à cinq contre trois -- par Brent Ashton -- et la foule du Saddledome a réservé une ovation debout à ses favoris.

Les Flames ont totalisé neuf tirs au but, deux de plus que les Nordiques.

Un peu mieux

Les Nordiques ont mieux joué pour inscrire deux buts mais les Flames sont néanmoins retournés au vestiaire avec une avance de trois buts (5-2) à l'issue du deuxième engagement.

Alain Côté (8e) a brisé la glace après avoir saisi une passe de Paul Gillis, à 8:10, puis Brent Ashton (17e) a fait dévier un tir d'Anton Stastny pendant une pénalité majeure à Peplinski, à 9:03. L'ailier des Flames a 'coupé' Robert Picard d'un coup de bâton au visage pour écoper d'un 'cinq minutes' (8:23) qui aurait pu permettre aux Nordiques de revenir dans le match mais Max Middendorf (10:59) a annulé l'avantage numérique en écopant d'une pénalité en zone offensive. Jamie Macoun (3e) a alors porté le compte 5-2, à 12:20.

Brian Engbloom, l'ex-défenseur du Canadien, a dû quitter le match après avoir essuyé une solide mise en échec légale d'Ashton le long de la rampe. Il a été transporté à l'hôpital par mesure préventive.

Après 40 minutes, les Flames avaient effectué 21 lancers, cinq de plus que les Nordiques (16).



BOUSCULADE — Anton Stastny s'est fait rappeler par Jamie Macoun, des Flames, qu'il n'était pas bon de se promener devant le filet de Mike Vernon. Stastny a échoué au même endroit que la rondelle, dans les bras de Vernon. Michel Goulet observe la scène.

(Photolaser PC)

Période difficile

Lemelin veut plus de glace

CALGARY (PC) - Réjean Lemelin traverse une période difficile. Le gardien originaire de Québec n'a remporté que deux victoires (2-6-0) même s'il travaille étroitement avec Glenn Hall, l'instructeur des gardiens de but des Flames de Calgary.

"Il (Lemelin) voudrait jouer deux ou trois matchs d'affilée mais un gardien de buts, ce n'est pas un joueur d'attaque et dans les circonstances actuelles, nous n'avons pas le choix. L'équipe gagne lorsque Vernon (Mike) est devant le filet", a expliqué Pierre Pagé, un des adjoints de Bob Johnson.

Selon Pagé, Lemelin a connu un bon camp d'entraînement mais tout s'est écroulé lors du deuxième match de la saison (contre Hartford).

'Reggie' n'a pas accepté d'être remplacé par Vernon après avoir accordé des buts faciles dans la défaite des Flames (6-5).

"Un gardien, c'est comme un lanceur au baseball. Il doit lancer un match de deux ou trois coups sûrs de temps à autre", a-t-il souligné en indiquant que Vernon mérite ac-

tuellement le poste de gardien no 1 de l'équipe.

Pour preuve, Vernon a remporté trois victoires en autant de matchs alors que Lemelin a subi deux défaites (Montréal, Philadelphie) lors du dernier voyage des Flames.

11 défaites

Lemelin a perdu son poste lorsque les Flames ont subi une série de 11 défaites d'affilée -- entrecoupée d'une victoire contre les Russes -- à la mi-saison, l'an dernier.

Rappelé de Moncton, Vernon a mis fin à la série de déboires des Flames en remportant la victoire (5-4) contre les Canucks de Vancouver, le 9 janvier. Par la suite, il n'a pas subi la défaite pendant deux mois (du 24 février au 24 avril). Vernon a également participé à 22 des 23 rencontres de l'équipe lors des séries éliminatoires.

D'autre part, Pagé estime que le défenseur Paul Reinhart joue, cette saison, le meilleur hockey de sa carrière tandis que la direction est satisfaite du rendement de Mike Bullard, l'ex-joueur des Penguins de Pittsburgh.

Au filet

CALGARY (PC) - Pat Price n'a pas endossé l'uniforme, hier. Le défenseur est incommodé par des malaises au dos depuis plusieurs semaines et Michel Bergeron avait d'ailleurs indiqué, avant le départ de l'équipe, que Price ne participerait pas à tous les matchs du périlleux voyage des Nordiques.

En plus de Price, Jason Lafrenière a été retiré de la formation à la suite de la période d'échauffement. Daniel Poudrier et Mark Kumpel ont participé au match.

Du côté des Flames, Nick Fotiu n'a pas endossé l'uniforme. Les vétérans Lanny McDonald (genou, 12 décembre) et Doug Risebrough (genou, 9 novembre) ainsi que le jeune Gary Suter (genou, 4 décembre) n'étaient pas disponibles.

Il s'agissait du troisième et dernier match entre les deux équipes, hier. Inspirés par Mario Gosselin, les Nordiques l'ont emporté 4-2 au Saddledome, le 16 octobre. Ils ont subi la défaite à Québec, 3-2, le 6 décembre.

L'attaque massive des Flames fait des étincelles. L'équipe occupe le deuxième rang de la Ligue nationale avec un pourcentage d'efficacité de 27,2, ayant compté huit buts en 18 tentatives (44,4) lors des cinq dernières rencontres.

Al MacInnis a obtenu cinq points (un but, quatre passes) contre les Red Wings de Detroit, mardi. Le défenseur a obtenu 13 points (trois buts, 10 passes) au cours des six dernières rencontres des Flames.

Brett Hull, le fils de Bobby, connaît une saison ordinaire à Moncton, la filiale des Flames dans la Ligue américaine. Il n'a réussi que huit buts en 24 matchs mais son équipe, les Golden Flames, ont remporté 16 de leurs 22 dernières rencontres.

Une valeur sûre

Middendorf se dit plus rapide

CALGARY (PC) - Les Nordiques possèdent en Max Middendorf un ailier droit des plus prometteurs. Mercredi, il a marqué son premier but au hockey professionnel en plus de démontrer un 'sens du jeu' qu'on retrouve rarement chez les jeunes. Il a également un bon tir.

Agé de 19 ans, Middendorf, un colosse de 6'4", 194 livres, a endossé l'uniforme pendant quelques matchs hors concours mais il n'a pu se tailler un poste en raison, principalement, de son coup de patin. Il totalisait 56 points (21 buts, 25 passes) en 23 matchs lorsqu'il a été rappelé des Wolves de Sudbury, de la Ligue Jr Majeure de l'Ontario.

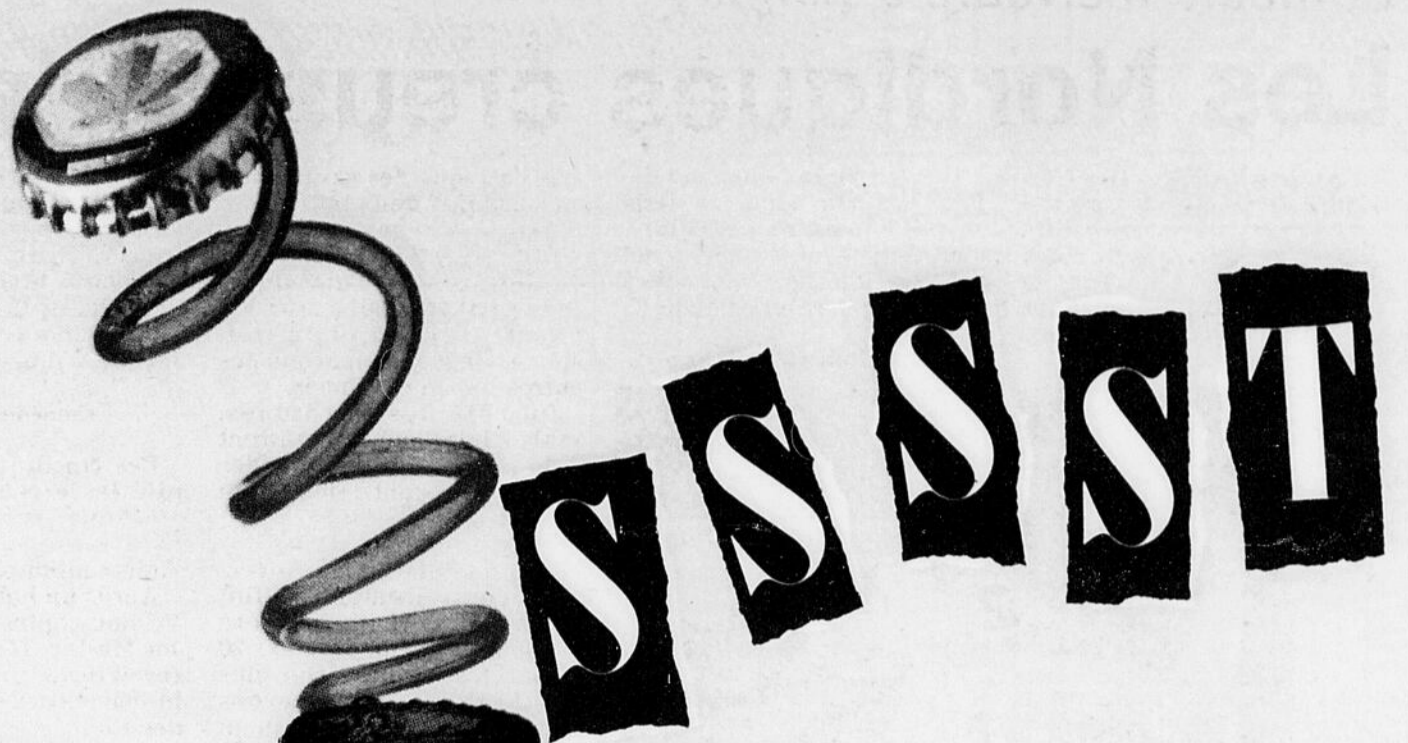
"Je suis en meilleure condition physique qu'à l'entraînement. J'ai également amélioré mon coup de patin et je suis plus confiant. Je sais maintenant à quoi m'attendre dans la Ligue nationale", a-t-il expliqué à l'arrivée des Nordiques à Calgary, hier matin.

A vrai dire, Middendorf est un joueur transformé depuis que l'entraîneur des Wolves, Guy Blanchard, lui a rappelé qu'il devait changer d'attitude s'il voulait faire carrière au hockey professionnel.

"J'ai eu plusieurs entretiens avec lui. Il m'a demandé d'être positif et d'être plus discipliné à l'extérieur de la patinoire. C'est pourquoi je suis en meilleure condition physique", a-t-il ajouté.

Middendorf -- le troisième choix des Nordiques au repêchage de 1985 -- a obtenu deux tirs au but contre les Oilers. Il a réussi son but à l'aide d'un tir frappé et par la suite, il a touché le poteau dans les dernières minutes de jeu. Brent Ashton a récupéré la rondelle de son premier but.

"C'est (évidemment) le but le plus important de ma carrière. Je vais garder la rondelle comme je l'ai fait à la suite de mon premier but et de mon premier tour du chapeau au hockey junior", a-t-il révélé.



LA FRAÎCHEUR QU'ON AIME DÉCOUVRIR

Maintenant avec capsule dévissable.

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

| Section | Section Adams | | | | | Pts |
|-----------------|------------------------------|----|----|----|-----|-----|
| | Mj. | G. | P. | N. | Bp. | |
| Hartford | 29 | 16 | 9 | 1 | 102 | 94 |
| Boston | 32 | 16 | 12 | 1 | 115 | 101 |
| Montréal | 33 | 16 | 13 | 4 | 115 | 106 |
| Québec | 34 | 14 | 16 | 4 | 122 | 104 |
| Buffalo | 31 | 6 | 21 | 1 | 97 | 126 |
| Section Patrick | Section Norris | | | | | Pts |
| | Mj. | G. | P. | N. | Bp. | |
| Philadelphie | 32 | 23 | 7 | 2 | 141 | 80 |
| NY Islanders | 32 | 17 | 13 | 2 | 124 | 114 |
| Pittsburgh | 31 | 15 | 12 | 4 | 117 | 106 |
| New Jersey | 31 | 15 | 14 | 2 | 119 | 137 |
| NY Rangers | 31 | 11 | 14 | 5 | 123 | 129 |
| Washington | 32 | 10 | 16 | 6 | 95 | 124 |
| Section Smythe | Conférence Clarence-Campbell | | | | | Pts |
| | Mj. | G. | P. | N. | Bp. | |
| Edmonton | 33 | 21 | 11 | 1 | 149 | 115 |
| Calgary | 33 | 19 | 13 | 1 | 129 | 121 |
| Winnipeg | 32 | 15 | 14 | 3 | 109 | 112 |
| Los Angeles | 33 | 14 | 17 | 2 | 136 | 140 |
| Vancouver | 32 | 9 | 20 | 3 | 107 | 127 |

Conférence Clarence-Campbell

Chicago à Boston
Hartford à Detroit
Buffalo à Toronto
New Jersey à Montréal
Québec au Minnesota
NY Islanders à NY Rangers
Philadelphie à Pittsburgh
St. Louis à Washington
Calgary à Vancouver
Los Angeles à Edmonton

Jeudi
Québec 2 Calgary 6
Hartford 6 Boston 5
NY Islanders 4 Philadelphie 9
Minnesota 6 Toronto 5 (P)
Winnipeg 3 St. Louis 3

Vendredi
Montréal à Buffalo
Washington au New Jersey
Vancouver à Edmonton

Samedi
Chicago à Boston
Hartford à Detroit
Buffalo à Toronto
New Jersey à Montréal
Québec au Minnesota
NY Islanders à NY Rangers
Philadelphie à Pittsburgh
St. Louis à Washington
Calgary à Vancouver
Los Angeles à Edmonton

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

| Section Nord | Section Sud | | | | | Pts |
|-----------------|------------------|----|----|----|-----|-----|
| | Mj. | G. | P. | N. | Bp. | |
| Adirondack | 27 | 20 | 5 | 2 | 115 | 78 |
| Moncton | 30 | 20 | 9 | 1 | 135 | 110 |
| Sherbrooke | 31 | 17 | 13 | 1 | 120 | 104 |
| Nouvelle-Ecosse | 32 | 15 | 16 | 1 | 131 | 131 |
| Fredericton | 30 | 10 | 18 | 2 | 111 | 135 |
| Maine | 29 | 9 | 18 | 2 | 86 | 113 |
| Section Sud | Section Centrale | | | | | Pts |
| | Mj. | G. | P. | N. | Bp. | |
| New Haven | 32 | 18 | 9 | 5 | 125 | 128 |
| Hershey | 29 | 17 | 11 | 1 | 111 | 104 |
| Springfield | 30 | 16 | 12 | 2 | 112 | 114 |
| Newmarket | 32 | 15 | 15 | 2 | 102 | 117 |
| Rochester | 32 | 14 | 15 | 3 | 103 | 110 |
| Binghamton | 29 | 13 | 14 | 2 | 101 | 99 |
| Baltimore | 29 | 12 | 14 | 3 | 97 | 105 |

Jeudi
Baltimore 4 Fredericton 3

Vendredi
Hershey à Binghamton
Springfield à Moncton

Football

| Conférence américaine | | | | | |
|---------------------------------------|----|-----|-----|------|-----|
| Section Est | | | | | |
| G. | P. | Pp. | Pc. | Moy. | |
| y-NY Jets | 10 | 5 | 0 | 343 | 667 |
| Nouvelle-Angleterre | 10 | 5 | 0 | 378 | 280 |
| Miami | 8 | 7 | 0 | 403 | 371 |
| Buffalo | 4 | 11 | 0 | 280 | 332 |
| Indianapolis | 2 | 13 | 0 | 199 | 376 |
| Section Centrale | | | | | |
| x-Cleveland | 11 | 4 | 0 | 344 | 293 |
| Cincinnati | 9 | 6 | 0 | 357 | 373 |
| Pittsburgh | 6 | 9 | 0 | 288 | 312 |
| Houston | 4 | 11 | 0 | 258 | 322 |
| Section Ouest | | | | | |
| x-Denver | 11 | 4 | 0 | 362 | 286 |
| Kansas City | 9 | 6 | 0 | 334 | 307 |
| Seattle | 9 | 6 | 0 | 325 | 277 |
| LA Raiders | 8 | 7 | 0 | 299 | 316 |
| San Diego | 4 | 11 | 0 | 318 | 349 |
| Conférence nationale | | | | | |
| Section Est | | | | | |
| x-NY Giants | 13 | 2 | 0 | 316 | 212 |
| y-Washington | 11 | 4 | 0 | 347 | 282 |
| Dallas | 7 | 8 | 0 | 336 | 313 |
| Philadelphia | 5 | 9 | 1 | 242 | 291 |
| St. Louis | 3 | 11 | 1 | 197 | 334 |
| Section Centrale | | | | | |
| x-Chicago | 13 | 2 | 0 | 328 | 177 |
| Minnesota | 8 | 7 | 0 | 365 | 256 |
| Detroit | 5 | 10 | 0 | 271 | 306 |
| Green Bay | 4 | 11 | 0 | 230 | 363 |
| Tampa Bay | 2 | 13 | 0 | 222 | 452 |
| Section Ouest | | | | | |
| y-LA Rams | 10 | 5 | 0 | 295 | 243 |
| y-San Fran | 9 | 5 | 1 | 350 | 233 |
| Nouvelle-Orléans | 7 | 8 | 0 | 271 | 254 |
| Atlanta | 6 | 8 | 1 | 260 | 274 |
| x-Champions de sections | | | | | |
| y-Assurés d'une place dans les séries | | | | | |
| Lundi | | | | | |
| Chicago 16 | | | | | |
| Detroit 13 | | | | | |
| Vendredi | | | | | |
| LA Rams à San Francisco S | | | | | |
| Samedi | | | | | |
| Green Bay à NY Giants | | | | | |
| Denver à Seattle | | | | | |

Adirondack à New Haven
Newmarket à Rochester

Samedi
Rochester à Adirondack S
Newmarket à Binghamton S
Springfield à Fredericton S
New Haven à Hershey S
Sherbrooke au Maine S
Baltimore à Moncton S

Dimanche
Adirondack à Sherbrooke
Binghamton à New Haven N
Springfield en Nouvelle-Ecosse S
Hershey à Rochester S

JUNIOR MAJEUR

CLASSEMENT

| Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|-----------|----|----|----|-----|------|-----|
| Longueuil | 36 | 21 | 14 | 1 | 1171 | 143 |
| Laval | 35 | 17 | 18 | 0 | 1095 | 192 |
| Hull | 34 | 14 | 18 | 2 | 1133 | 144 |
| St-Jean | 35 | 11 | 23 | 1 | 1168 | 202 |
| Verdun | 35 | 4 | 31 | 0 | 1413 | 277 |

Division Frank-Dillo

| Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|----------------|----|----|----|-----|------|-----|
| Granby | 37 | 28 | 6 | 2 | 3226 | 151 |
| Drummond | 35 | 22 | 13 | 0 | 1819 | 185 |
| Chicoutimi | 35 | 20 | 13 | 2 | 2071 | 167 |
| Shawinigan | 35 | 16 | 14 | 5 | 1911 | 171 |
| Trois-Rivières | 35 | 15 | 18 | 2 | 2202 | 193 |

Demain
Longueuil 4 Verdun 1
Laval vs Chicoutimi 20:00
Drummondville vs Granby 20:00
St-Jean vs Longueuil 20:00
Hull vs Shawinigan 20:00

COLLEGALE «AAA»

CLASSEMENT

| Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|----------------|----|----|----|-----|-----|-----|
| St-Laurent | 23 | 15 | 6 | 2 | 133 | 94 |
| Victoriaville | 22 | 13 | 9 | 0 | 102 | 94 |
| Thetford Mines | 24 | 11 | 12 | 1 | 130 | 124 |
| Lévis-Lauzon | 22 | 9 | 13 | 0 | 122 | 143 |
| St-Jérôme | 21 | 6 | 14 | 1 | 89 | 121 |

Vendredi
Lévis-Lauzon à Victoriaville
St-Jérôme à St-Laurent

Mercredi, 7 janvier
Lévis-Lauzon à St-Jérôme
Lévis-Lauzon à St-Laurent
Thetford Mines à Victoriaville

LES MARQUEURS

| Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|---------------------|----|----|----|-----|-----|-----|
| J. Juneau, L.-L. | 17 | 39 | 56 | | | |
| M. Richer, Thet. | 27 | 27 | 54 | | | |
| S. Samson, Thet. | 13 | 39 | 52 | | | |
| F. Boutin, St-Lau. | 23 | 28 | 51 | | | |
| E. Colin, St-Lau. | 21 | 27 | 48 | | | |
| M. Bisson, Thet. | 25 | 22 | 47 | | | |
| M. Aubé, Vict. | 16 | 22 | 38 | | | |
| L. Marneau, St-Lau. | 18 | 19 | 37 | | | |
| H. Rivard, L.-L. | 17 | 20 | 37 | | | |
| J. Bergeron, Vict. | 21 | 14 | 35 | | | |

COLLEGALE «AA»

CLASSEMENT

| PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---------------|----|----|----|----|-----|-----|
| Alma | 18 | 12 | 5 | 1 | 110 | 90 |
| Sept-Îles | 17 | 9 | 6 | 2 | 89 | 79 |
| Jonquièrre | 17 | 11 | 6 | 0 | 91 | 66 |
| Chicoutimi | 18 | 7 | 9 | 2 | 74 | 83 |
| N-Dame de Foy | 19 | 5 | 14 | 0 | 56 | 87 |
| Baie-Comeau | 17 | 6 | 10 | 1 | 62 | 75 |

LES MARQUEURS

| Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|-----------------------|----|----|----|-----|-----|-----|
| F. Bouchard, Jonq. | 27 | 22 | 49 | | | |
| E. Lantaigne, S. Îles | 17 | 27 | 44 | | | |

CLASSEMENT

| Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|---------------|----|----|----|-----|-----|-----|
| Alma | 18 | 12 | 5 | 1 | 110 | 90 |
| Sept-Îles | 17 | 9 | 6 | 2 | 89 | 79 |
| Jonquièrre | 17 | 11 | 6 | 0 | 91 | 66 |
| Chicoutimi | 18 | 7 | 9 | 2 | 74 | 83 |
| N-Dame de Foy | 19 | 5 | 14 | 0 | 56 | 87 |
| Baie-Comeau | 17 | 6 | 10 | 1 | 62 | 75 |

C. Fortin Alma 22 18 40
G. Tremblay BC 26 13 39
E. Lamontagne Alma 14 25 39

Prochains matchs
Après la pause des Fêtes, le 9 janvier 1987

MIDGET «AAA»

CLASSEMENT

| Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|-----------------|----|----|----|-----|-----|-----|
| Richelieu | 28 | 20 | 7 | 1 | 182 | 111 |
| Régents LLL | 26 | 20 | 6 | 0 | 169 | 106 |
| St-Foy | 26 | 15 | 9 | 2 | 156 | 130 |
| Estrie-Mauricie | 27 | 13 | 14 | 0 | 161 | 143 |
| Lac St-Louis | 27 | 10 | 16 | 1 | 103 | 140 |
| Outaouais | 27 | 8 | 19 | 0 | 113 | 169 |
| Mtl-Bourassa | 27 | 6 | 21 | 0 | 82 | 167 |

Vendredi
Richelieu 9 Lac St-Louis 1
Estrie-Mauricie 11 Mtl-Bourassa 4

Samedi
Lac St-Louis 5 Ste-Foy 6
Outaouais 11 Estrie-Mauricie 7

Dimanche
Outaouais à Ste-Foy
Mtl-Bourassa à Régents LLL

MIDGET «AA»

CLASSEMENT

| PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|------------|----|----|----|----|-----|-----|
| Roberval | 18 | 12 | 3 | 3 | 114 | 64 |
| Chicoutimi | 20 | 12 | 5 | 3 | 106 | 78 |
| Jonquièrre | 16 | 8 | 5 | 3 | 65 | 53 |
| Alma | 18 | 4 | 10 | 4 | 62 | 86 |
| La Baie | 18 | 1 | 14 | 3 | 49 | 115 |

CLASSEMENT

| Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|---------------------|----|----|----|-----|-----|-----|
| P. Hinse, Rob. | 16 | 28 | 44 | | | |
| C. Provencher, Chi. | 22 | 14 | 36 | | | |
| G. Tremblay, Alm. | 16 | 20 | 36 | | | |
| C. Gravel, Chi. | 13 | 21 | 34 | | | |
| M. Nepton, Chi. | 10 | 22 | 32 | | | |

CLASSEMENT

Vendredi, 12 décembre
Chicoutimi 9 La Baie 1, 20h15
Jonquièrre à Alma, (remis)

Samedi, 13 décembre
Roberval 10 Chicoutimi 6 13h30

Dimanche, 14 décembre
La Baie 4 Jonquièrre 4

Marqueurs, LB: P. Daigle, R. Gauthier et E. Jodoin.
Jonq.: M. Côté, P. Simard, S. Parent et S. Boucher.
Alma 2 Roberval 2

Marqueurs, Alma: C. Bouchard et G. Tremblay.
Roberval: P. Hinse et D. Laekin

Vendredi, 19 décembre
Chicoutimi à Jonquièrre, 20h00
Roberval à La Baie, 20h15

Samedi, 20 décembre
Alma à Chicoutimi, 13h30

Dimanche, 21 décembre
Alma à Jonquièrre, 18h50
La Baie à Roberval, 19h00

MIDGET «CC»

CLASSEMENT

| PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|-----------------|----|----|----|----|-----|-----|
| Arvida | 16 | 10 | 3 | 3 | 108 | 74 |
| Dolbeau | 16 | 9 | 4 | 3 | 110 | 63 |
| Jonquièrre | 15 | 8 | 4 | 3 | 87 | 64 |
| Chicoutimi-Nord | 17 | 4 | 10 | 3 | 67 | 89 |
| Chicoutimi | 14 | 0 | 14 | 0 | 41 | 123 |

LES MARQUEURS

| Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|----------------------|----|----|----|-----|-----|-----|
| Y. Pineault, Chic.-N | 30 | 32 | 62 | | | |
| M. Bouchard, Dolb. | 20 | 28 | 48 | | | |
| E. Gagnon, Chic.-N. | 15 | 33 | 48 | | | |
| G. Boudreau, Chic.-N | 15 | 26 | 41 | | | |
| N. Lemieux, Dolb. | 16 | 23 | 39 | | | |

Lundi, 15 décembre

Arvida 8, Jonquièrre 4

Mardi
Boston 113
Indiana 101
Cleveland 110
Philadelphia 107
Detroit 122
Utah 107
San Antonio 94
Phoenix 81

Ce soir
New Jersey à New York
Chicago en Indiana
Atlanta à Milwaukee
Sacramento à LA Clippers
Portland à LA Lakers
Washington à Golden State
Houston à Seattle

Vendredi
Boston à Philadelphia
San Antonio à Detroit
Utah à Cleveland
Denver à Dallas
Seattle à Phoenix
Houston à Portland

Marqueurs: Arvida S. Lapointe (3), R. Duchesne (2), C. Bouchard (2) et E. Brindley; Jonquièrre D. Tremblay, L. Bilodeau et S. Potvin

Vendredi, 19 décembre
Arvida à Dolbeau, 20h30

Samedi, 20 décembre
Jonquièrre à Chicout

Sommaires

Ligue Nationale

Minnesota 6



Toronto 5

Première période

1. Minnesota, Bellows 7 (Roberts) 2:43 (dn)
 2. Toronto, Courtnall 13 11:34
Pénalités
 — Maruk Min 0:45, Brooke Min 14:14, Fergus Tor min., inconduite 15:03.
Deuxième période
 3. Toronto, Leeman 8 0:16
 4. Minnesota, Ciccarelli 30 (Lawton, Hartsburg) 5:47
 5. Toronto, Fergus 14 (Thomas, Vaive) 8:20
 6. Minnesota, Graham 14 (Maruk, Pryor) 15:59 (dn)
 7. Minnesota, Lawton 7 (Wilson, Maruk) 18:05
Pénalités
 — Wilson Min 2:51, McGill Tor 9:21, Roberts Min 14:33, Graham Min 19:55.
Troisième période
 8. Minnesota, Plett 5 (DePalma) 6:56
 9. Toronto, Leeman 9 (Clark, Courtnall) 9:10
 10. Toronto, Clark 18 (Gill) 11:47 (an)
Pénalités
 — Plett Min double min., Vaive Tor 10:16.
Prolongation
 11. Minnesota, Broten 4 (MacLellan, Bellows) 2:10
Pénalités
 — Fergus Tor, Acton Min 1:36
Tirs au but
 Minnesota 8 10 13 2-33
 Toronto 10 12 9 1-32
Gardiens
 — Minnesota: Takko; Toronto: Wregget.
Arbitre
 — Hoggarth.
Assistance
 — 15,793.

Québec 2 Calgary 6



Première période

1. Calgary, Mullen 14 (Bradley, Tonelli) 5:34
 2. Calgary, Wilson 10 (Loob, Peplinski) 6:31
 3. Calgary, Mullen 15 (Bradley, Tonelli) 9:14
 4. Calgary, Bozek 8 (Macoun) 14:35
Pénalités
 — Moller Que double min., Bullard Cal double min. 9:58, Hunter Cal 12:35, Engblom Cal 16:01, Vernon Cal (purgée par Sheehy) 16:22.
Deuxième période
 5. Québec, Côté 8 (Gillis) 8:10
 6. Québec, Ashton 17 (A. Stastny, P. Stastny) 9:03
 7. Calgary, Macoun 3 (MacInnis, Bradley) 12:20
Pénalités
 — Vernon Cal (purgée par Wilson) 3:31, Peplinski Cal maj. 8:23, Middendorf Que 10:59, Eagles Que 14:40.
Troisième période
 8. Calgary, Peplinski 6 5:40
Pénalité
 — pénalité d'équipe Qué (purgée par Stastny) 2:44.
Tirs au but
 Québec 7 9 7-23
 Calgary 9 12 9-30
Gardiens
 — Québec: Malarchuk; Calgary: Vernon.
Arbitre
 — Hall.
Assistance
 — 16,798.

Winnipeg 3



St. Louis 3

Première période

1. St. Louis, Reeds 4 (Gilmour) 0:29
 2. Winnipeg, Hawerchuk 20 (MacLean, Mullen) 17:56
Pénalités
 — Aucune.
Deuxième période
 3. St. Louis, Federko 8 (Paslawski, Gilmour) 13:02 (an)
 4. St. Louis, Reeds 5 (Meagher, Bourgeois) 13:33
Pénalités
 — Hawerchuk Win 5:40, McBain Win 11:25, Hughes STL 13:46.
Troisième période
 5. Winnipeg, Mullen 11 (Hawerchuk, MacLean) 15:10 (an)
 6. Winnipeg, Hawerchuk 21 (Marois) 16:10
Pénalités
 — Carlyle Win 0:54, Bourgeois STL min, inconduite 14:37, Neufeld Win 15:31, Boschman Win 20:00.
Prolongation
Aucun but.
Pénalités
 — Aucune.
Tirs au but
 Winnipeg 10 7 12 0-29
 St. Louis 7 7 4 3-21
Gardiens
 — Winnipeg: Berthume; St. Louis: Wamsley.
Arbitre
 — Fraser.
Assistance
 — 8,859.

Philadelphie 9



NY Islanders 4

Première période
 1. Philadelphie, Poulin 8 (R. Sutter, Marsh) 2:53 (Howe) 3:15
 2. Philadelphie, Kerr 25 (Poulin) 6:04
 3. NY Islanders, Dineen 2 (Trotter, Gilbert) 8:03
 4. Philadelphie, Sinisalo 8 (Daigneault) 12:40 (an)
 5. NY Islanders, LaFontaine 17 (Bossy, Boyd) 16:33 (an)
Pénalités
 — Curran NYI min., maj., Brown Phi min., maj. 5:23, Konroyd NYI 11:20, Sinisalo Phi 14:48.
Deuxième période
 7. Philadelphie, McCrimmon 4 (Carson) 0:35
 8. Philadelphie, Poulin 9 (McCrimmon, Tocchet) 5:24
 9. NY Islanders, Flatley 11 (Boyd, Leiter) 8:15 (an)
 10. Philadelphie, Daigneault 1 (Hospodar, Sinisalo) 17:26
Pénalités
 — Potvin NYI 3:12, Daigneault Phi 6:54, Curran NYI 19:29.
Troisième période
 11. Philadelphie, Kerr 26

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de donation d'organes.

(Zezel, Crozman) 1 30
 12. Philadelphie, Poulin 10 5:00
 13. NY Islanders, Potvin 9 (Trotter, Jonsson) 8:28
Pénalités
 — D. Sutter NYI double min., Brown Phi min., maj., inconduite de match 4:24, B. Sutter NYI, Marsh Phi Hextall Phi (purgée par Tocchet) 8:08, D. Sutter NYI 10:25, Flatley NYI double min., Hospodar Phi 13:23, Hextall Phi double min., inconduite 15:20.
Tirs au but
 NY Islanders 8 12 18-38
 Philadelphie 11 9 5-25
Gardiens
 — NY Islanders: Smith, Hrudey (5:24 deuxième période); Philadelphie: Hextall.
Arbitre
 — Fournier.
Assistance
 — 17,222.

Hartford 6



Boston 5

Première période

1. Hartford, Jarvis 4 (MacDermid, Tippett) 4:09 (an)
 2. Hartford, Lawless 10 (Gavin) 6:09 (an)
 3. Boston, Crowder 9 (Simmer, Larson) 11:27
 4. Hartford, Francis 9 (Semenko, Samuelsson) 19:49
Pénalités
 — Larson Bos 1:41, Linseman Bos 4:43, MacDermid Hart 6:30, Crowder Bos, MacDermid Hart 11:53, Kleinendorst Hart min., maj., Miller Bos maj. 14:02, Semenko Hart 17:19.
Deuxième période
 5. Hartford, Gavin 9 (Lawless, Evason) 2:45
 6. Boston, Simmer 8 (Crowder, Bourque) 3:51
 7. Hartford, McEwen 4 13:13 (an)
 8. Boston, Simmer 9 (Larson, Bourque) 19:07
Pénalités
 — Babych Hart 0:08, Johnston Bos 6:05, Quenneville Hart 8:46, Samuelsson Hart 9:27, Milbury Bos 12:18, Dineen Hart, Kasper Bos 15:26.
Troisième période
 9. Hartford, Dineen 13 (Ferraro, Semenko) 3:28 (an)
 10. Boston, Simmer 10 (Middleton, Bourque) 5:09 (an)
 11. Boston, Crowder 10 (Simmer, Linseman) 15:34 (an)
Pénalités
 — Boutillier Bos 2:35, Murzyn Hart, Miller Bos maj. 4:40, MacDermid Hart min., maj., Crowder Bos maj. 4:50, McCarthy Bos 11:00, Keans Bos (purgée par Pedersen) 12:49, Samuelsson Hart 14:41.
Tirs au but
 Hartford 6 12 10-28
 Boston 9 15 9-33
Gardiens
 — Hartford: Weeks; Boston: Keans.
Arbitre
 — McCreary.
Assistance
 — 12,119.

Scrutin de Rendez-Vous 87

MONTREAL (PC) — Résultats du scrutin mené auprès des amateurs en vue du match des étoiles de la Ligue nationale:

Gardiens — 1. Clint Malarchuk, Nordiques de Québec, 61,954; 2. Mike Vernon, Flames de Calgary, 52,159; 3. Patrick Roy, Canadien de Montréal, 43,797; 4. Bob Froese, Flyers de Philadelphie, 38,305; 5. Mike Liut, Whalers de Hartford, 33,897.

Défenseurs — 1. Mark Howe, Flyers de Philadelphie, 102,349; 2. Paul Coffey, Oilers d'Edmonton, 95,848; 3. Ray Bourque, Bruins de Boston, 66,376; 4. Gary Suter, Flames de Calgary, 52,756; 5. Brad McCrimmon, Flyers de Philadelphie, 43,430.

6. Al MacInnis, Flames de Calgary, 40,725; 7. Rod Langway, Capitals de Washington, 39,821; 8. Larry Robinson, Canadien de Montréal, 39,804; 9. Denis Potvin, Islanders de New York, 36,278; 10. Chris Chelios, Canadien de Montréal, 29,938.

11. Doug Bodger, Penguins de Pittsburgh, 26,497; 12. Scott Stevens, Capitals de Washington, 22,787; 13. Kevin Lowe, Oilers d'Edmonton, 21,062; 14. Moe Mantha, Penguins de Pittsburgh, 20,966; 15. Randy Carlyle, Jets de Winnipeg, 18,479.

Centres — 1. Mario Lemieux, Penguins de Pittsburgh, 106,262; 2. Wayne Gretzky, Oilers d'Edmonton, 90,095; 3. Peter Stastny, Nordiques de Québec, 61,047; 4. Bryan Trottier, Islanders de New York, 30,120; 5. Ron Francis, Whalers de Hartford, 21,733.

6. Dale Hawerchuk, Jets de Winnipeg, 18,301; 7. Steve Yzerman, Red Wings de Detroit, 12,952; 8. Marcel Dionne, Kings de Los Angeles, 12,149; 9. Bernie Federko, Blues de St. Louis, 9,072; 10. Mark Messier, Oilers d'Edmonton, 8,404.



Mario Lemieux

Ailiers gauches — 1. Michel Goulet, Nordiques de Québec, 75,530; 2. John Tonelli, Flames de Calgary, 58,839; 3. Brian Propp, Flyers de Philadelphie, 47,981; 4. Mats Naslund, Canadien de Montréal, 43,215; 5. Glenn Anderson, Oilers d'Edmonton, 27,853.

6. Wendel Clark, Maple Leafs de Toronto, 20,227; 7. Brian Sutter, Blues de St. Louis, 19,264; 8. Peter Klima, Red Wings de Detroit, 16,684; 9. Ilkka Sinisalo, Flyers de Philadelphie, 15,675; 10. Sylvain Turgeon, Whalers de Hartford, 15,058.

Ailiers droits — 1. Mike Bossy, Islanders de New York, 94,440; 2. Tim Kerr, Flyers de Philadelphie, 70,021; 3. Joe Mullen, Flames de Calgary, 51,458; 4. Jari Kurri, Oilers d'Edmonton, 45,517; 5. Dino Ciccarelli, North Stars du Minnesota, 39,098.

6. Kevin Dineen, Whalers de Hartford, 28,386; 7. Mike Gartner, Capitals de Washington, 14,788; 8. Mike Foligno, Sabres de Buffalo, 12,995; 9. Rick Vaive, Maple Leafs de Toronto, 11,477; 10. Mark Hunter, Blues de St. Louis, 10,895.

OBTENEZ GRATUITEMENT

Un aiguisage de patins artistiques ou de hockey (avec ce coupon)

Vaste choix d'équipement de gardien de but

Cadeaux de dernière minute

Articles souvenirs de la Ligue Nationale en magasin

(Valide jusqu'au 1er janvier 1987)



Ce soir
20H00

LES SAGUENEENS

reçoivent

Les Titans de Laval

un match à ne pas manquer!

en collaboration avec

le QUOTIDIEN

Dave Lasalle vous invite



Plus de chaleur pour les pee wee à Jonquière

Le tournoi redevient plus modeste

JONQUIÈRE — En concentrant ses activités au Palais des sports de Jonquière et en

diminuant de façon sensible le nombre d'équipes participantes, le Tournoi pee wee

de Jonquière revient à des dimensions susceptibles de donner à l'atmosphère de cette compétition sportive un nouvel élan.

C'est du moins ce qu'espèrent les organisateurs de ce tournoi de hockey provincial dont ce sera la 23^{ième} présentation, du 19 au 25 janvier.

Premier changement important, les 65 matchs prévus au cours du tournoi seront presque tous joués au Palais des sports, comme cela se faisait il y a sept ou huit ans.

La patinoire du pavillon sportif de Kénogami ne sera utilisée que pour seulement quatre rencontres.

En conséquence, les organisateurs ont accepté moins d'équipes, soit 36 dont la moitié venant de l'extérieur.

C'est six de moins que l'an dernier et seize de moins qu'au cours de la plus grosse

année alors qu'on avait inscrit jusqu'à 52 formations.

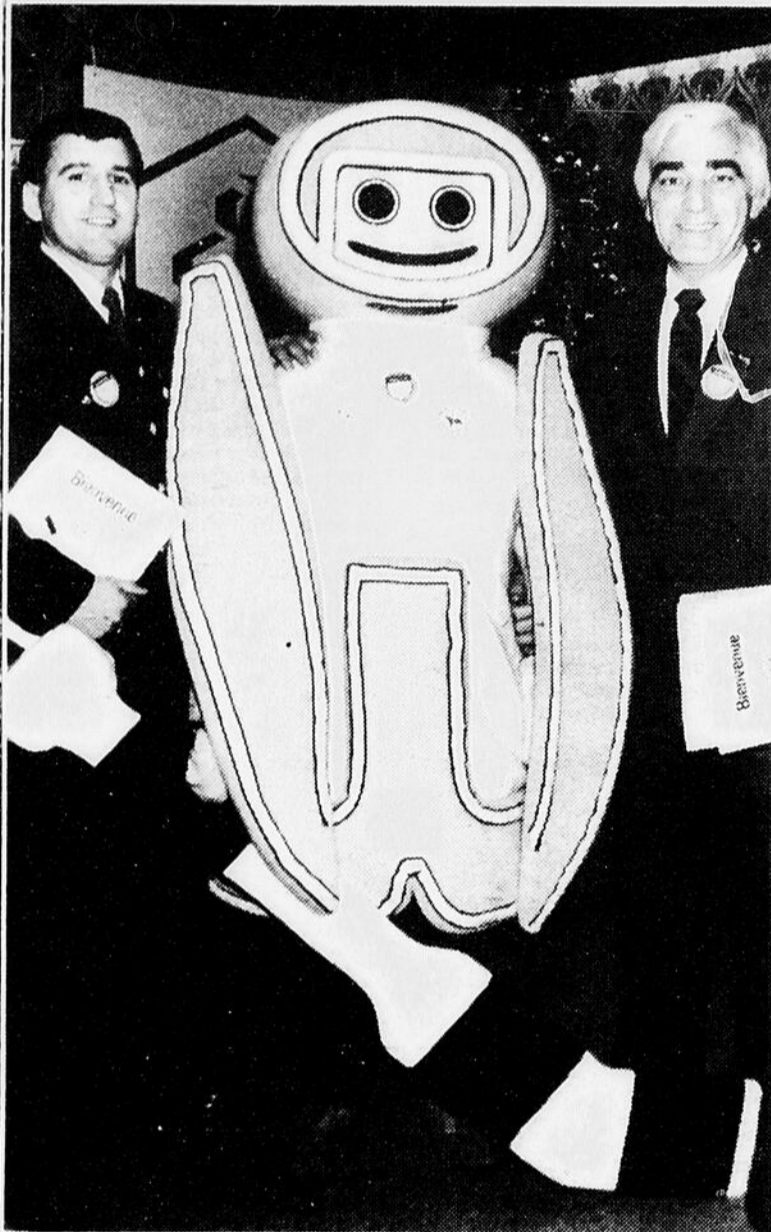
Ces changements vont évidemment faciliter la tâche des quelque 350 bénévoles qui n'auront plus à faire la navette entre deux amphithéâtres. Les organisa-

teurs estiment de plus que les spectateurs y trouveront leur compte puisque l'atmosphère du Palais des sports gagnera en chaleur.

le tournoi de Jonquière a bâti sa réputation sur la chaleur avec laquelle l'on reçoit les visiteurs. Autrement dit, vaut mieux axer sur la qualité plutôt que de se préoccuper de la quantité.

le premier match du tournoi mettra aux prises des équipes d'Alma et Jonquière, en classe B, le lundi 19 janvier, à 16 h 45. Les clubs de l'extérieur n'arriveront dans le décor que le mercredi.

Au chapitre des finances, le comité d'organisation a fait des prévisions de l'ordre de \$70,000, ce qui est quelque peu inférieur à l'an dernier: «On a fait des coupures», précise le président du comité, Denis Soucy, en donnant comme exemple les repas gratuits qui seront donnés avec plus de retenue. Faut dire que ces coupures ont en quelque sorte été imposées par une participation moins importante de quelques bailleurs de fonds.



DENIS SOUCY..., président du comité d'organisation du tournoi, en compagnie de Claude Tremblay, président du cocktail bénéfique, et de la mascotte, Pee wee. Parlant du cocktail, l'on espère aller chercher ainsi des revenus nets de \$12,000.

(Photo Steeve Tremblay)

«Apprendre à parler au monde»

Bruno Leduc retient des leçons de son implication

JONQUIÈRE (BM) — Engagés à fond dans l'organisation du tournoi pee wee et ce depuis le tout début, les policiers de Jonquière ont beaucoup donné mais aussi beaucoup reçu, si on en croit l'un d'entre eux.

Prenant la parole, hier au cours de la conférence de presse où il représentait la direction de la sécurité publique de Jonquière, le capitaine Bruno Leduc a fait un acte de reconnaissance en-

vers le tournoi qui en sera à sa 23^{ième} présentation. Rappelant les premières années de son engagement dans l'organisation, Leduc a déclaré: «Ca m'a ouvert les yeux car j'avais des oeillères. Je ne me laissais pas piler sur les pieds et je pilais sur les pieds de bien du monde. Le tournoi m'a appris que c'est avec le monde qu'on vit et que les policiers doivent sortir de leur petite gang. Ca m'a appris à respecter les autres, à aller parler au monde.»

Le Tournoi pee wee de Jonquière, c'est le bébé des policiers qui y ont été associés depuis le premier instant. Encore aujourd'hui, sept d'entre eux siègent au conseil d'administration sans compter les autres qui travaillent aux côtés des nombreux bénévoles civils.

Un exemple qui a fini par faire des petits puisqu'à Chicoutimi, leurs confrères ont décidé de s'occuper, cette année, du tournoi bantam.

A Laterrière

Spectacle équestre pour la population

LATERRIÈRE (DB) — L'École d'équitation du Saguenay clôturera l'année dimanche, en offrant à la population régionale, un spectacle équestre. L'événement prendra son envol à 13 h, à l'amphithéâtre.

Le spectacle se déroulera en trois actes: solo (tests imposés), dressage et une démonstration de sauts à obstacles. Le tout au son d'une musique à laquelle s'harmonisera une chorégraphie.

L'activité de dimanche

flirte deux objectifs: permettre à la population de voir le travail qui se fait au centre et dans un autre temps, s'attirer de nouveaux adeptes.

Le spectacle se déroulera dans la plus pure tradition du centre équestre de Laterrière, c'est-à-dire avec discipline, propreté, sobriété et allégresse.

Pour Claude Lagueux, animateur-fondateur à cette école, le rendez-vous est un excellent outil de promo-

tion. «Nos deux spectacles annuels, dit-il, représentent une façon d'ouvrir nos portes à tous à un loisir éducatif.»

Et les portes, l'École d'équitation du Saguenay les ouvre de plus en plus. Une évaluation conservatrice de Claude Lagueux révèle que 10,000 personnes ont foulé les installations, au cours des 12 derniers mois, soit pour pratiquer l'équitation ou pour visiter. Ce nombre ne comprend pas les gens qui ont fréquenté la cuisine du centre.



ASTIQUE — Shirley Bossé, une monitrice en formation de l'École d'équitation du Saguenay, a mis ses plus beaux habits à son Général, prêt pour dimanche. (Photo Steeve Tremblay)

**Formule Un
Calendrier 1987**

PARIS (AP) — Le circuit Gilles-Villeneuve de l'Île Notre-Dame sera le site d'une des 17 courses au calendrier du circuit Grand Prix de Formule Un, en 1987.

Le Grand Prix du Canada aura lieu le 14 juin, soit un jour avant l'édition 1986 de cette course automobile.

D'autre part, une de ces épreuves sera présentée au Japon pour la première fois depuis 1977, a annoncé hier à Paris la Fédération internationale de sport automobile (FISA). Cette course aura lieu le 1er novembre.

**Froese
aux Rangers**

NEW YORK (AP) — Les Rangers de New York ont acquis hier les services du gardien Bob Froese, des Flyers de Philadelphie, en échange du défenseur Kjell Samuelsson et d'un deuxième choix au repêchage.

Froese est le gardien qui a remporté le plus de victoires dans la Ligue nationale de hockey la saison dernière, mais cette année, il a perdu sa place à la recrue Ron Hextall. Il n'a pris part qu'à trois matches et a présenté une moyenne de buts alloués de 2.67.

"Je suis très satisfait de cet échange, a dit Froese. Je suis heureux de me retrouver avec une équipe qui veut de moi."

Froese s'attend à partager la tâche avec John Vanbiesbrouck.

"J'ai discuté aujourd'hui avec le directeur-gérant Phil Esposito et il m'a dit qu'il ne servait à rien d'épuiser un des gardiens. Ce ne sera pas une situation où l'on utilise un seul quart-arrière."

**Coupe de
l'America**

FREMANTLE, Australie (AP) — Les Néo-Zélandais ne s'opposeront pas à un ré-examen de leur voilier "New-Zealand", ordonné jeudi par le "Yacht Club Costa Esmeralda", organisateur des épreuves de la coupe Louis-Vuitton entre les aspirants de la Coupe de l'America.

Les quatre voiliers qualifiés pour les demi-finales (New-Zealand, Stars and Stripes, USA et French Kiss) vont être re-mesurés et ré-examinés pour s'assurer de leur conformité aux règlements des 12 mètres.

L'examen des coques se fera par ultra-sons et ne comportera pas d'étude de la nature des matériaux utilisés.

**Scrutin des
étoiles**

MONTREAL (PC) — Mario Lemieux, des Penguins de Pittsburgh, s'est hissé au premier rang chez les joueurs de centre, au scrutin visant à déterminer l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale de hockey, qui affrontera les Soviétiques à Rendez-vous 87.

Avec 106,000 votes, Lemieux devance Wayne Gretzky, des Oilers, par 16,000 votes.

Mark Howe, des Flyers de Philadelphie, domine chez les défenseurs, avec une priorité de 7,000 votes sur Paul Coffey, des Oilers.

Michel Goulet, des Nordiques de Québec, est toujours premier chez les ailiers gauches, largement en avance sur John Tonelli, des Flames de Calgary.

**Jocelyn Lemieux
blessé**

St. LOUIS (AP) — Les Blues de St. Louis seront privés des services de leur ailier gauche, Jocelyn Lemieux, pour au moins six semaines.

Lemieux s'est bêtement blessé à un doigt hier lors du party de Noël de l'équipe. Il est tombé après avoir effectué un faux pas en patinant.

**Quatre
coupures**

OTTAWA (PC) — Le jeune Stéphane Quintal, des Bisons de Granby, figure parmi les quatre joueurs retranchés hier par Equipe-Canada junior.

Les autres sont Dan Woodley de Portland, Marc Laniel d'Oshawa, et Mike Berger de Spokane.

Equipe Canada junior participera aux Championnats mondiaux en Tchécoslovaquie, à partir du 26 décembre prochain.

**Au tournoi
des Izvestia**

MOSCOU (AP) — Au tournoi de hockey des Izvestia, à Moscou, la Finlande et la Tchécoslovaquie se sont livrés un verdict nul de 5-5.

Par ailleurs, l'entraîneur-chef de l'équipe suédoise, Tommi Sandlin, a été victime d'une crise cardiaque hier alors qu'il assistait au match opposant la Finlande à l'URSS, au tournoi de hockey des Izvestia, à Moscou.

Sandlin a immédiatement obtenu le secours du médecin de l'équipe canadienne, qui était assis près de lui.

Il repose présentement dans un hôpital de Moscou, où son état de santé est jugé satisfaisant.

**Morris rencontre
Steinbrenner**

TAMPA (AP) — Le joueur autonome Jack Morris a rencontré le propriétaire des Yankees de New York, George Steinbrenner, à New York.

Accompagné de son agent Dick Moss, Morris a offert à Steinbrenner de se joindre aux Yankees pour un an et de laisser un arbitre régler la question salariale.

Steinbrenner a indiqué, à sa sortie de la réunion, qu'il n'avait jamais entendu parler d'une offre semblable de la part d'un joueur autonome, et qu'il la considérerait.

Si les deux partis ne peuvent s'entendre, Moss entreprendra des pourparlers avec les équipes de Philadelphie et de la Californie.

Agé de 31 ans, Morris a amassé plus de victoires que tout autre lanceur des Ligues majeures depuis le début des années 80.

Coupe du Monde de ski

McKinney la plus rapide

COURMAYEUR, ITALIE (AP) — L'Américaine Tamar McKinney a remporté hier le slalom de Coupe du Monde de Courmayeur, en Italie, devant les Autrichiennes Roswitha Steiner et Monika Maierhofer.

Il s'agissait de la première victoire américaine de la saison.

McKinney, qui est âgée de 24 ans, a réussi le meilleur temps de la première manche et le troisième sur le second tracé, pour l'emporter en 1:23.02 minute, devant Steiner (1:23.60) et Maierhofer (1:23.66).

L'Autrichienne Ida Lajsttaetter, qui avait pris la cinquième place, a été disqualifiée, à la suite d'un protêt déposé par les Américains, pour avoir porté une publicité non-autorisée sur sa combinaison.

Les Canadiennes ont pour leur part connu une journée difficile.

Diana Haight, de Fruitvale en Colombie-

Britannique, et l'Albertaine Karen Percy, de Banff, ont été incapables de se classer parmi les 30 premières, ce qui les a empêchées de participer à la deuxième manche.

Lacasse et Bédard

Pour leur part, les Québécoises Josée Lacasse, de Brossard, et Andrea Bédard, de Sutton, sont toutes deux sorties de piste et n'ont pu compléter la première manche.

McKinney, la seule skieuse américaine de l'histoire à avoir remporté la Coupe du monde, gagnait, pour la huitième fois de sa carrière, une épreuve de slalom. Au total, il s'agissait de son 17e gain sur ce circuit.

La Suisse Corinne Schmidhauser a pris la quatrième place. On sait que l'équipe suisse avait dominé le slalom de la veille, disputé sur le même parcours, en monopolisant trois des quatre premières places.



TOOD BROOKER... troisième à l'entraînement en descente.

(Photolaser AP)

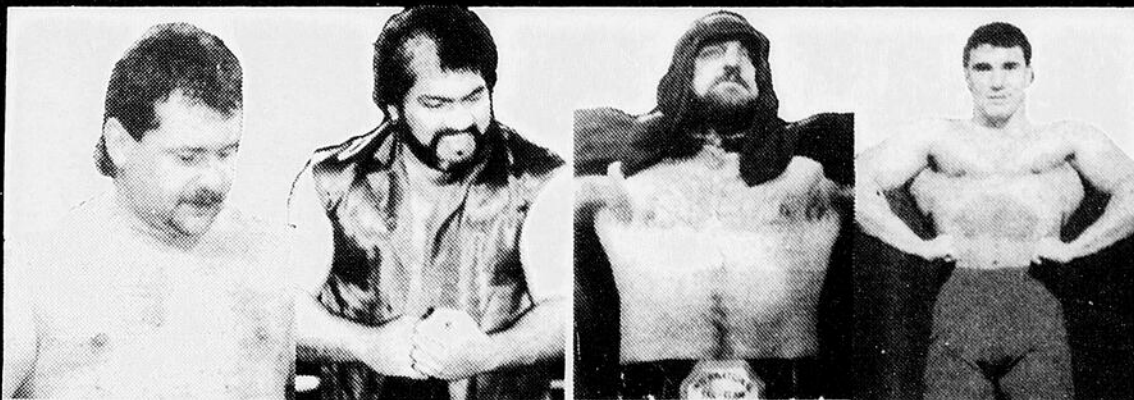


GALA DES FETES

DIMANCHE LE 21 DECEMBRE

20h00

CENTRE GEORGES VEZINA
CHICOUTIMI



FINALE
David Shultz
(Docteur D)
VS
Hercules Ayala
(Gérant Eddy Creatchmen)

FINALE
COMBAT PAR EQUIPE
Dan Kroffat
et
Neil Guay
VS
Skeik Ali
et
Richard Charland

SPECIAL
Sunny War Cloud
VS
Bob Dellaserra

SEMI-FINALE
COMBAT PAR EQUIPE
Goldie «Nature Boy» Rodgers et Pretty Boy Simm's
VS
Armand Rougeau et Gino Brito Jr

SPECIAL
Pat O'Brian
VS
Rocky Dellaserra

ADMISSION: Enfant moins de 12 ans: \$4.50
GENERALE: \$9.00

Vaste opération

Montréal chasse les braconniers



ACTIVITE ECOLOGIQUE — Bien que le ski de fond soit moins populaire depuis la montée vertigineuse du ski alpin, il ne demeure pas moins qu'il s'agit d'un bon moyen de découvrir l'hiver.

(Photo MLCP)

Un moyen pour mieux observer

Bon, les amateurs de plein air me ramènent à l'ordre. Il est vrai que depuis un certain temps, je traite surtout de chasse et de pêche. Je fais amende honorable, je vous promets que vous serez comblés lors des prochaines semaines... En attendant, avec la neige qui est tombée sur les monts Valin et avec la qualité des sentiers de ski de fond qui les serpentent, pourquoi ne pas découvrir la forêt.

La forêt demeure l'endroit par excellence pour les randonnées en raquettes ou en ski de fond. Premièrement, parce qu'on y est à l'abri des vents et deuxièmement, parce qu'on y retrouve une grande variété de parcours et de paysage. Ce passe-temps, sans doute parmi les moins dispendieux permet aussi aux adeptes de connaître plus à fond la nature. Comme j'ai déjà traité de ce sujet l'an dernier (et que mes 110,000 fidèles lecteurs et lectrices conservent et étudient pieusement mes chroniques... un peu de modestie, s.v.p., merci.) je vous dispenserai de la façon de démêler un épinette d'un bouleau, de même qu'une piste de lièvre d'une piste d'orignal pour regarder de près certains phénomènes intéressants.

Gélivure

La gélivure est une fente

verticale facilement observable sur le tronc des arbres. Elle se forme au cours d'une période de froid intense. L'eau contenue dans les tissus du bois gèle, prend de l'expansion et provoque l'éclatement de l'arbre.

Un autre phénomène couramment observé: l'hôte à la particularité de garder plusieurs de ses feuilles mortes (de teinte jaunâtre) accrochées aux branches en hiver. Et l'eau, il est fréquent d'observer l'eau d'un ruisseau couler en plein hiver. Cette eau provient de réserves accumulées dans son environnement et s'écoule lentement vers une dépression où passe le ruisseau. Comme en forêt, le sol ne gèle pas très profondément, à cause du couvert forestier et de l'épaisseur de la neige alors cet habitat fourmille de larves d'insectes et même de poissons vivant dans un eau où la température demeure presque constante de l'automne au printemps. Vous voulez en savoir plus, et bien le MER a édité il y a quelques années une brochure: skieurs de fond et raquetteurs découvrez la forêt. Je n'ai pas eu l'information si elle est encore disponible, mais dès que j'aurai la réponse, je vous le communiquerai. En attendant je vous dévoilerai mes secrets... pardon, leurs secrets.

On peut dire que les réseaux de braconnage de la région de Montréal ont la vie dure par les temps qui courent. Dans le mouvement de démantèlement de réseaux, entrepris le mois dernier, les agents de conservation de la région de Montréal ont intercepté, la semaine dernière, des individus qui devront répondre à des accusations de chasse illégale au chevreuil. Lors de l'opération, les agents ont procédé à la saisie de six chevreuils, (trois mâles et trois femelles).

Les individus qui commettent ce genre d'infraction tels la chasse au chevreuil en temps prohibé, l'utilisation de matériel prohibé et la chasse des cerfs sans bois, sont passibles d'amendes qui pourraient atteindre \$20,000.

Il est bon de rappeler à la population qu'il est important de collaborer à la conservation de la faune afin de permettre à tous d'en profiter que ce soit à titre de pêcheur, de chasseur, de trappeur ou d'observateur, car n'oublions pas que BRACONNER, C'EST VOLER.

Opérations du Camp Mercier

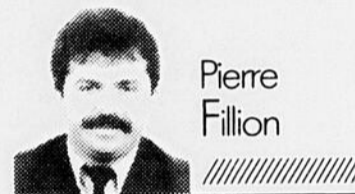
La semaine dernière, le centre de ski de randonnée du Camp Mercier n'avait pu poursuivre ses opérations compte tenu que le concessionnaire s'était désisté et avait alors abandonné sa concession.

Suite à ce désistement, le ministre Picotte a confié à la Société des établissements de plein air du Québec la gestion du Camp Mercier. Donc les opérations régulières ont repris et les fondeurs peuvent y pratiquer leur sport favori. Les heures d'opération sont de 8 h 30 mn à 16 h, tous les jours. Quant aux tarifs, il est

de \$4 par, \$2 pour les enfants de six à 13 ans et adultes du troisième âge. C'est gratuit pour les enfants d'un à cinq ans. Le tarif familial est de \$10. Pour connaître les conditions de neige vous communiquez avec le 848-2422.

Cas Hydro-Québec

Les dernières déclarations du ministre Picotte concernant l'accident de la rivière Saint-Jean, le premier décembre dernier, laisse entendre qu'il prendra tous les moyens pour que les mesures



Pierre Fillion

correctrices d'Hydro-Québec soient satisfaisantes.

Le MLCP exercera le leadership requis auprès des autres intervenants gouvernementaux pour s'assurer d'une restauration adéquate cette rivière à saumon.

Il examinera également les possibilités d'interventions juridiques qui pourraient être utilisées si les mesures correctrices de l'Hydro-Québec n'étaient pas satisfaisantes, a conclu le ministre. Reste à souhaiter qu'il garde cette fermeté.

La rivière Saint-Jean accueille chaque année, dans sa section inférieure, près de 500 saumons et elle produit annuellement entre 100 et 200 captures sportives.

Maniement d'armes à feu

Il en coûtera désormais \$20

par personne pour suivre le cours de sécurité et maniement d'armes à feu (SMAF), obligatoire pour pratiquer la chasse avec des armes. Cette majoration des prix a été adoptée lors du dernier congrès de la FQF.

Quant à la répartition, elle va comme suit: \$6.75 reste à l'association et \$13.25 est retourné à la FQF. De ce dernier montant, la FQF retourne \$1.25 à ses chapitres régionaux, \$1.75 au MLCP pour l'émission du certificat et \$3 est déposé dans un compte indépendant de son administration pour la fondation Héritage-Faune. Le \$7 qui reste sert à l'administration du module.

Il est intéressant de voir que la FQF se prend en main et mette en opération sa fondation. De plus, tous les nouveaux chasseurs paieront une légère redevance à la faune avant d'en profiter.

Quant au module chasse à l'arc, le coût d'inscription est de \$25 qui sera réparti ainsi: \$10 reste à l'association et \$15 est retourné à la FQF. De ce montant, \$1.25 retourne à la Régionale, \$3.50 au MLCP pour l'émission du certificat et \$1.50 à la fondation. La balance sert à l'administration du module.

Mot de la fin

Comme vous pouvez le constater, ma chronique est légère cette semaine, je profite de la période des Fêtes pour mettre mon grenouillage à jour.

La prochaine année qui est celle de la faune s'annonce fort chargée, autant donc n'en profiter. Sur ce Joyeux Noël et bonnes vacances.

La dernière année a été très positive

L'Association Chasse et Pêche de Chicoutimi a tenu sa 37ième assemblée générale annuelle, mardi soir dernier, avec la présence de 75 membres.

Le président réélu, Daniel Boily, a tracé un bilan fort positif de la dernière année qui s'est déroulé sous le thème «Information plus sensibilisation égale conservation» a permis à l'organisme de sensibiliser les membres sur les différents aspects de leur sport favori. Tout au cours de la rétrospective qu'il a tracé, le président Boily a insisté sur le rôle d'éducation que doit tenir l'Association sans pour autant délaisser l'aspect social de l'organisme.

Par la suite, Boily a fait une légère projection de la prochaine année qui comme je vous l'ai mentionné sera drôlement remplie.

Finance

La situation financière de l'ACPC est très saine. Un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de \$2,760 a été réalisé et ce, sur une période de 10 mois car l'on a porté la date de fin d'année fiscale au 31 octobre au lieu du 31 décembre, ce qui porte à \$10,507 le surplus accumulé.

Elections

Lors de l'assemblée, on a

procédé à l'élection de nouveaux administrateurs pour combler les postes vacants et de l'avis du président Boily, l'équipe qu'il présidera en est une de calibre. Guy Parent, du bureau touristique, Gilles Fournier, de Distribution Fournier, et l'ex-conseiller David Boucher font leur entrée au conseil d'administration. Pauline Morin agira comme secrétaire. L'exécutif place est complété par Daniel Boutin, vice-président et Benoît Potvin, trésorier. Les postes de recruteur, relationniste, et des deux présidents de comité seront comblés dans un proche avenir. L'ACPC aura en 1987 encore plus de vent dans les voiles.

Premier tournoi provincial

Le Dall-O brûle les étapes

CHICOUTIMI (SE) - Face au succès enregistré depuis son ouverture, le salon de quilles Le Dall-O de Chicoutimi brûle les étapes.

Quelques mois à peine après les premiers abats, Le Dall-O accueillera son premier tournoi provincial.

Il sera disputé sur les 20 allées du centre, du 28 au 31 mai. Cette première édition de la Classique des détaillants Esso de Chicoutimi re-

«Fait remarquable, nous redistribuerons en bourses tous les montants récoltés lors des inscriptions. Nous demandons \$130 pour l'inscription de chaque équipe, ce qui donnera des bourses de l'ordre de \$26,000 qui seront divisées parmi les 40 meilleures équipes.»

Les vainqueurs recevront un chèque de \$4,000, tandis que les finalistes auront droit à \$2,500. Divers montants seront rattachés aux exploits individuels.

La Classique débutera donc le 28 mai, avec la présentation d'une première ronde de qualifications. 40 formations disputeront alors huit parties consécutives sur huit allées différentes. Jusqu'au dimanche matin, quatre autres rondes éliminatoires seront présentées.

A la conclusion de la cinquième, un classement sera effectué et les 40 meilleurs clubs passeront à la finale.

Le tournoi n'est pas pour les quilleurs qui viennent tout juste de faire leur premier pas dans le domaine. Effectivement, pour s'inscrire, il faut avoir évolué dans une ligue reconnue, l'an passé, et présenter sa meilleure moyenne au 31 mai 1986.

«Nous accepterons seulement 200 équipes, a ajouté



TROPHEE - Responsables de la Classique des détaillants Esso de Chicoutimi, Robin Gagnon et Danny Houle présentent le trophée qui sera

remis aux champions du tournoi. L'oeuvre est signée par Sylvain Tremblay, de la Maison du Trophée. (Photo Denis Riverin)



Serge Emond

groupera 200 équipes de deux personnes.

Responsables de l'activité, Danny Houle et Robin Gagnon basent leurs démarches sur les succès d'un tournoi de ce genre disputé depuis cinq ans, à Québec. L'an dernier, sur les 350 duos inscrits au tournoi Budweiser, on remarquait 192 quilleurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«Notre tournoi n'est pas tourné vers l'élite, assure Houle. Nous demandons une moyenne de 350 à deux joueurs.»

Houle. Les premiers arrivés seront les premiers servis. La période d'inscription se termine le 1er mai.

«Nous attendons au moins 80 ou 85 équipes de l'exté-

rieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Avant même de décider officiellement de présenter le tournoi, nous avons reçu 712 appels téléphoniques à ce sujet.»

Outre les détaillants Esso, plusieurs autres entreprises commerciales de Chicoutimi ont accepté de donner un bon coup de main à l'organisation du tournoi.

Rapido

Marc Bergevin en deuil

Marc Bergevin vit des moments difficiles. L'ex-défenseur des Saguenéens de Chicoutimi vient d'être touché par le décès de sa mère. Celle-ci a rendu l'âme mardi, laissant dans le deuil cinq enfants, en plus de son époux. Bergevin a donc quitté les Blackhawks de Chicago pour quelques jours. Les funérailles de sa mère ont eu lieu, hier, à Montréal.

A toute la famille éprouvée, les membres de la section sportive du Quotidien offrent leurs plus sincères condoléances.

Un «Grand barda» réussi mais silencieux

Le «Grand barda», la séance collective de mise en forme qui a eu lieu mercredi, à la polyvalente La Baie, a connu un succès relatif de foule avec une centaine de personnes. Organisé par le Centre multi-sports, cette

séance s'est toutefois déroulé en partie sans musique, la sonorisation ayant fait défaut.

L'anneau de glace est ouvert

Faites vite aiguisez vos patins si vous voulez participer à l'ouverture de l'anneau de glace du parc Jean-Béliveau de Chicoutimi, dimanche à compter de 13 heures.

Quinze à vingt minutes de patinage à un rythme soutenu constituent un bon moyen de garder la forme avec, en prime, la satisfaction de respirer du bon air frais.

Déjeuner pour motocyclistes

Un déjeuner familial avec dépouillement de l'arbre de Noël organisé par le Club de moto du Saguenay aura lieu dimanche, au local des Chevaliers de Colomb, sur la rue Fay, dans le secteur d'Arvida.

C'est à compter de 9 heures. Pour information, appeler 549-1201.

Honoré par Hockey News

Le «mon oncle» de Fortier est correct

Par Serge Emond

CHICOUTIMI (SE) - L'oncle de Marc Fortier, celui qui travaille au magazine Hockey News, a encore frappé!

Pour une deuxième fois en un mois, Hockey News a couronné Fortier du titre de joueur par excellence de la semaine dans la Ligue junior majeur du Québec.

Le joueur de centre de 20 ans des Saguenéens de Chicoutimi a reçu l'honneur pour la période du 11 au 17 décembre.

C'est la quatrième fois que la bible du hockey arrête son choix sur un patineur chicoutimien, depuis le début de la prochaine saison. «C'est mon oncle qui choisit pour Hockey News», avait lancé Fortier en riant, après sa première apparition dans les pages de l'heb-

domadaire.

Farce à part, l'oncle de Fortier n'a rien à voir dans l'histoire. Sa fiche personnelle dans les trois derniers matches de son club est très éloquente.

Marc Fortier vient de récolter neuf buts et huit passes en trois parties. Il a notamment collectionné huit points sur le dos des Voltigeurs de Drummondville, dimanche passé, et sept contre la défensive des Drapeaux de Trois-Rivières, mardi.

De plus, il vient de passer au sommet de la colonne des pointeurs de la LHJMQ. Il n'a même pas donné quelques rencontres d'avertissement à Stéphane Lebeau, des Cataractes de Shawinigan. Il l'a doublé sans laisser le moindre doute.

Visite de Laval

Fortier et ses collègues des Saguenéens recevront le Titan de Laval, ce soir.

Ils ont repris le travail sérieux, hier, au lendemain du traditionnel party de Noël.

Aujourd'hui, les Saguenéens disputeront leur dernier match à domicile avant la période des Fêtes. Le Titan, à son plus récent passage au centre sportif de la rue Bégin, a donné beaucoup de problèmes au club chicoutimien en gagnant 6-3. Les protégés de Gaston Drapeau n'avaient alors impressionné personne.

Après cette rencontre avec le Titan, les Saguenéens écriront la dernière page au premier chapitre de la saison en se rendant à Longueuil, dimanche. Par la suite, ils profiteront d'un repos jusqu'au début de janvier.

Index-sport

- Lemieux: grand parleur — Page 31
- Défaite des Nordiques — Page 32
- Jonquière plus modeste — Page 36

200 ans.
Faut fêter ça!

Une commandite de vos amis

Jean-Hugues et Laval Tremblay



UNE QUESTION-REPOSE
SOUS LA CAPSULE
DEVISSABLE

LAURENTIDE

MERCI

pour ces
10 années
d'encouragement



Le 10 décembre dernier, La Tour célébrait son 10ième anniversaire.
Plusieurs personnes se sont réunies pour le fêter entre amis.

Restaurant-bar

La Tour

La direction
remercie ses collaborateurs

Jean-Eudes Tremblay, Molson
Réjean Bergeron, O'Keefe
Jean-Guy Bergeron, Labatt
Liqueurs Saguenay
Brevages Lemieux
J.W. Picard
Imprimerie Chicoutimi
Polysons, rue Racine
Laurent Lapointe
Boulangerie Morin
Corneau et Cantin
Norfruit
Lavoie et Fils
Michel Trout
Au Grand Pêcheur
Boucherie Claude Fortier
Yves Bergeron (Nutrinor, C.C.S.)
Plomberie Gaston Gauthier
P.A. Simard Assurances
La Reliure du Saguenay
Librairie Régionale, rue Racine
Buanderette Automatique Tremblay
Frito-Lay
Laboratoires Chez Nous
Cagibi
Amusements G.R.
Maison Marchand Fleuriste
Propane M&M
Renée Dassylva Seagram's



Joyeuses Fêtes

L'ALCOOL
AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE INSE

Réservations: 543-1534